



LUNDI 30 MARS 1992

No 35013 - 112e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Moldavie

Tension exacerbée

Le premier ministre moldave a exclu toute négociation avec les séparatistes slaves de sa République et appelé les troupes de l'ancienne URSS à rester neutres dans le conflit. Le président moldave avait décrété samedi l'état d'urgence dans la république.

Page 4

Adhésion au FMI

Felber et Stich désavoués

La question de l'adhésion de la Suisse au FMI et à la Banque mondiale divise toujours autant les socialistes: par 38 voix contre 24, le Comité central du Parti socialiste suisse a décidé samedi de laisser la liberté de vote sur cet objet qui sera soumis au peuple le 17 mai prochain. Un désaveu pour les conseillers fédéraux Felber et Stich.

Page 6

Conseil d'Etat neuchâtelois

Pierre Hirschy élu

Le libéral Pierre Hirschy, 45 ans, a été élu hier au Conseil d'Etat neuchâtelois où il succédera à Jean Claude Jaggi. Pierre Hirschy a obtenu 13.992 voix (80,16%) contre 3.464 voix (19,84%) à Jean-Dominique Cornu qui s'était présenté pour éviter une élection tacite. Le scrutin a attiré un peu plus de 18 pour cent de l'électorat.

Page 15

Jeep

Auto-Centre Emil Frey SA
132-12388

La France perd la Coupe Davis devant une superbe équipe helvétique

La Suisse reine de l'arène

Extraordinaire Jakob Hlasek! Au terme du week-end le plus long et le plus fou de sa carrière, le Zurichois a marqué ce troisième point qui propulse l'équipe de Suisse en demi-finale de la Coupe Davis. A Nîmes, Jakob Hlasek et Marc Rosset ont relevé le plus beau défi: s'imposer dans le fief des détenteurs du saladier d'argent.

Jakob Hlasek a prouvé hier après-midi qu'il possédait un physique et un mental hors du commun. Face à Thierry Champion, le type même du joueur qu'il a toujours redouté affronter sur terre battue, le Zurichois n'a pas craqué.

Pourtant, Hlasek avait tout contre lui: l'amer souvenir du double dramatique de la veille et tout le poids du public français. Pour cette rencontre qui devait être celle de l'amitié, le climat dans les arènes était pour le moins pesant. Heureusement pour le camp suisse, le magicien Noah avait oublié un facteur crucial au moment d'opérer sa sélection: les nerfs bien fragiles d'Arnaud Boetsch et de Thierry Champion.

BALLES GÂCHÉES

Le premier jour, Boetsch avait galvaudé quatre balles d'égalisation à deux manches partout contre Jakob Hlasek. Dimanche, Thierry Champion a raté six balles de deux sets à un et a servi pour le set dans la quatrième manche. Bien hésitant au moment de conclure dans la troisième manche, Champion a permis à Hlasek d'opérer un redressement presque miraculeux. A 5-4 dans le quatrième set, il



Roland Stadler, Marc Rosset et Jakob Hlasek

L'heure est à la joie pour une équipe de Suisse qui a remporté une victoire historique en France.

(EPA)

s'est littéralement effondré, taillé par la peur. Jakob pouvait porter le coup de grâce à 6-5.

Même s'il empochait la première manche, «Kuba» n'a pas abordé ce simple avec la bonne tactique. En multipliant les amorties depuis la ligne de fond et, surtout, en montant trop souvent sur le revers de Champion, Hlasek faisait fausse route. Il a eu l'intelligence de changer son fusil d'épaule après un deuxième set bien pénible. Jusqu'à la balle de match, ses approches étaient toutes diri-

gées sur le coup droit du français.

UN DOUBLE DRAMATIQUE

Samedi soir, Yannick Noah était tout près de parier sa chemise sur une qualification française. Jakob Hlasek et Marc Rosset n'avaient-ils pas quitté les arènes effondrés? «Ce double est la rencontre la plus dramatique que j'ai suivie dans ma carrière d'entraîneur», lâchait ainsi Georges Deniau. A deux points du match de la délivrance dans le tie-break du quatrième set, les

Suisses étaient finalement K.O. après 4 heures et 13 minutes, foudroyés par le formidable bras gauche de Henri Leconte et «sonnés» par la ferveur du public nîmois. C'était vraiment une ambiance de corrida dans les arènes!

La grande force de Hlasek a donc été d'attaquer son match contre Champion en oubliant dans son esprit la blessure de la veille. Ce match, Jakob l'a disputé avec une détermination rare. Jamais dans sa carrière, «Kuba» le placide n'avait laissé

transparaître une telle rage de vaincre dans son attitude entre les points. Même si Champion n'est vraiment pas un grand champion, Jakob Hlasek a signé hier l'une des plus belles victoires de sa carrière. Sans doute la plus belle à ce jour.

Les 25, 26 et 27 septembre prochains, les Helvètes affronteront, en Suisse cette fois, le vainqueur du match Brésil - Italie pour le compte des demi-finales. (si)

● Lire aussi en page 10

Football - Coupe de Suisse: NE Xamax éliminé

Une mauvaise surprise



Guerino Gottardi

Il a tiré le mauvais numéro à la loterie des penalties. (Lafargue)

● Lire en page 7

OPINION

La Moldavie ballottée

La Moldavie explose.

Cette république, créée de toutes pièces par Staline lui-même, sert de théâtre à des luttes implacables entre la majorité de souche roumaine et les Slaves qui tiennent la République du Dniestr, un territoire qui n'a jamais fait partie de la Roumanie.

L'histoire pourrait commencer comme tous les contes: il était une fois la Bessarabie, province roumaine autrefois dominée par l'empire ottoman... Ballottée entre celui-ci et la Russie, elle devient roumaine en 1918.

Et c'est à ce moment qu'intervient l'ogre Staline qui se l'approprie à la faveur du Pacte de fer conclu avec Hitler. En 1940, naît la République de Moldavie, contrée formée de la Bessarabie du Nord et de la Transnistrie. La Bessarabie du Sud avait été annexée en 1924 et «intégrée» à la Fédération soviétique d'Ukraine. Suivront déportations et colonisation.

1991: l'Union soviétique meurt. Une après l'autre, les fédérations déclarent leur indépendance. La Moldavie bien sûr suit le mouvement. Du coup, les Russes, apeurés et craignant leur intégration à la Roumanie, créent

la République du Dniestr. Une sécession que n'apprécie pas le nouveau gouvernement de Chisinau, la capitale moldave.

La guerre civile débute.

Depuis, la tension s'exacerbe. L'état d'urgence décrété ce week-end ne fait que concrétiser une situation devenue dramatique.

Derrière ce décor de sang et de larmes, on trouve aussi la Roumanie et la Russie.

La Roumanie rêve en secret de remettre la main sur la Moldavie, bien qu'officiellement elle déclare qu'il y a désormais deux pays distincts.

La Russie, elle, tente de rester neutre, mais jusqu'à quand pourra-t-elle fermer les yeux?

Le drame que vit la Moldavie est à l'image des irrédentismes qu'a fait naître l'explosion de l'Union soviétique. Le reflet fidèle de ce qui se passe au Haut-Karabakh, au Tatarstan ou en Tchétchéno-Ingoutchie.

Reste à savoir si Bucarest et Moscou, d'une part, et la CSCE de l'autre sont prêts à tout mettre en œuvre pour trouver une solution qui éviterait de devoir allonger la liste des victimes de la chute de l'Union soviétique.

Daniel DROZ

Le blé des Montagnons

OUVERT SUR...
l'agriculture, page 28

Le processus de démocratisation n'avance pas et le problème des rapatriements devient urgent

Sombres nuages sur l'Angola

Rapatriement des réfugiés, disparitions curieuses, manœuvres politiques, l'Angola ne connaît pas encore le repos. Le processus de démocratisation entamé depuis dix mois avance au ralenti. Les élections approchent et sont toujours agendées à septembre prochain.

Ils sont plus de 300.000. Ils, ce sont les Angolais qui avaient fui la guerre civile et se sont réfugiés dans les pays voisins, surtout en Ouganda et en Zambie. Ils espèrent retourner dans leur pays. A cette fin, le Haut-Commissariat aux réfugiés a mis sur pied une opération de déminage indispensable pour permettre aux habitants de retrouver leurs terres. Le coût des diverses opérations de rapatriement s'élèvera à 35 millions de dollars (environ 53 millions de francs).

Un chapitre qui ne pourra pas être clos sans un recours à l'opinion internationale. Car ces Angolais devraient participer aux élections en septembre prochain. Un scrutin sur lequel pèsent de nombreuses incertitudes. En effet, le recensement électoral n'a toujours pas débuté. L'Angola est vaste (1.246.700

km²) et compte plus de 11 millions d'habitants. Mais c'est surtout la mauvaise volonté du gouvernement que dénonce l'opposition. Elle qui réclame toujours la tenue d'une conférence nationale. Le Front national de libération (FNLA) en tête estime qu'à la suite des accords de paix, une conférence nationale serait à même de compléter ces accords. Selon Manuel N'Teka Kiala, économiste et membre du bureau politique du FNLA, il s'agit de «sauvegarder la paix et d'édifier, même avant les élections, les fondements de la démocratie». «Pendant que les deux ex-belligérants (réf: le MPLA et l'UNITA) exhibent leurs pièces de théâtre, le peuple angolais se demande comment il va être gouverné et cela lui donne la migraine», a déclaré ce dernier. Et de continuer: «Le gouvernement doit assumer ses engagements comme gouvernement de transition. Il a un devoir. L'opinion internationale se prépare pour les élections, mais toujours se pose le problème du registre électoral.»

Pour le journaliste angolais Casimiro Siona, beaucoup de difficultés se font jour dans l'application des accords et «la société civile et l'opinion internationale doivent faire pression pour que les accords soient effectifs, car la paix est loin d'être sûre».



Luanda

L'espoir réside dans la paix. Les enfants ont trop souffert des affres de la guerre. (sp)

Une autre épine est plantée dans le pied du processus: la constitution d'une armée nationale composée d'hommes des deux anciens belligérants. La Commission conjointe politico-militaire (CCPM) mise sur pied avec la participation des Nations Unies effectue son travail de manière compliquée et tant le MPLA que l'UNITA font tourner les choses en rond. Du coup plusieurs autres partis politiques ont réclamé un élargissement de la CCPM. Pour M. Kiala, il devient nécessaire «d'élargir le débat, car les problèmes majeurs échappent à la CCPM où les deux parties ne font que régler leurs comptes». Selon lui, comme elle agit hors de la Constitu-

tion et qu'elle supervise le processus de démocratisation, «son élargissement lui donnera plus de poids, alors qu'actuellement elle ne concerne même pas la moitié du pays». Tout en dénonçant son action, il constate qu'une «fausse base a tendance à se vérifier dans la fondation de la 2e République, que se précipitent les lacunes des accords de paix». «Les ex-belligérants, remplis de haine et de méfiance, ne peuvent en aucune façon servir les intérêts du pays.» Et de continuer, «de cas de la formation d'une armée nationale exige de tous les Angolais une réflexion. Une armée, telle qu'elle est conçue actuellement, ne remplit pas les conditions d'une ins-

titution dotée d'un Etat démocratique. Pour cela, les Angolais doivent penser et repenser, car on ne peut pas se laisser imposer quelque chose qui demain comptera».

Pour Holden Roberto, le président du FNLA, «le gouvernement, avec la révision des lois constitutionnelles, a ouvert avec une main la porte du multipartisme, mais avec l'autre, il conserve le pouvoir». Lors d'un meeting politique dans la capitale, il a exhorté la majorité silencieuse à se manifester, en leur rappelant que «ce n'est pas la loi qui fait la démocratie, c'est la démocratie qui fait la loi».

RUMEUR MALIGNE

L'UNITA (Union nationale pour la libération totale de l'Angola), elle, est secouée par des querelles intestines. A Luanda, une rumeur insistante fait des vagues et elle concerne Jonas Savimbi, le leader de l'UNITA. Pour des raisons personnelles, celui-ci aurait fait disparaître M. Wilson qui représentait son parti à Lisbonne. Meurtre ou rumeur maligne? La question est sur toutes les lèvres. Pour M. Kiala, «si cela se confirme, l'acte serait ignoble. L'Angola a besoin de tous ses fils pour sa reconstruction morale et physique». DaD

Elections à l'étranger

Les Angolais de l'étranger pourront voter. Le scrutin devrait se dérouler dans les ambassades et représentations angolaises sous le contrôle du personnel diplomatique. Ce qui suscite la méfiance des opposants qui demandent que tous les partis soient présents. A noter que pour les Angolais résidant en Suisse, c'est en Allemagne qu'aura lieu ce scrutin.

Des dates qui comptent

Le 15 mars dernier, le FNLA a fêté la date du déclenchement de la guerre contre les colons portugais. Des milliers de personnes se sont rassemblées dans une marche pour la paix. Une course cycliste a aussi été organisée.

C'est en effet le 15 mars 1961 que Holden Roberto, depuis les Etats-Unis, lançait le feu vert dans un message codé: «Marguerite, fille de Noguera, va se marier». Puis ce ne fut qu'une trainée de poudre dans le nord du pays qui s'embrasa.

Cette date, le MPLA la désavoue. Il préfère celle du 2 février de la même année et qui coïncide avec l'attaque d'une prison où étaient détenus des nationalistes attendant leur déportation. Une controverse subsiste, puisqu'il semble que cette attaque n'avait pas été ordonnée et qu'elle fut l'œuvre de francs-tireurs. (dad)

30.3.1842 - Première utilisation de l'éther comme anesthésique par le médecin américain Crawford Long.

30.3.1867 - La Russie cède l'Alaska aux Etats-Unis pour 7,2 millions de dollars.

30.3.1912 - Le Maroc devient protectorat français par traité signé par le sultan.

BRÈVES

Afrique du Sud

Nouvelles violences

Huit personnes sont mortes dans la nuit de vendredi à samedi, dans quatre cités noires sud-africaines. A Alexandra, un township de Johannesburg surnommée Dark City en raison de son taux de criminalité particulièrement élevé, deux hommes ont été tués par balle, trois autres blessés.

Irak

Ours en peluche autorisés

L'intervention des Nations Unies aura été nécessaire mais c'est fait: l'embargo sur les ours en peluche en Irak a été levé et quelque 2000 jouets reconforteront bientôt les enfants malades dans le pays. Les jouets avaient été placés dans un entrepôt de l'aéroport international de Los Angeles il y a 59 jours.

Cérémonie des Oscars «Gays» perturbateurs

La sécurité a été renforcée à l'approche de la cérémonie de remise des Oscars du cinéma à Hollywood. Des groupes de défense des droits des homosexuels ont en effet annoncé leur intention de perturber la cérémonie. Ces groupes estiment que certains films en lice, comme «Le silence des agneaux» portent atteinte à la cause des homosexuels.

Chine

Pluies diluviennes

Pluies torrentielles et inondations ont fait au moins 29 morts ces derniers jours dans l'est de la Chine, a annoncé hier l'agence China News services, qui parle aussi de 70 blessés dans les provinces de Jianxi et Hunan.

Navette Atlantis

Mission prolongée

Les responsables du vol de la navette Atlantis ont décidé hier de prolonger la mission de celle-ci d'une journée pour permettre aux sept astronautes de poursuivre leur étude de l'atmosphère.

Algérie

Elus suspendus

Le gouvernement algérien a décidé hier de dissoudre certaines assemblées communales et départementales élues où le Front islamique du salut (FIS) est majoritaire et de suspendre certains élus.

Israël: divergences au sein du Likoud

Lévy quitte le gouvernement

Le ministre israélien des Affaires étrangères, David Lévy, a annoncé hier sa démission du gouvernement, lors d'une réunion publique de ses partisans à Herzliya, près de Tel-Aviv. Sa démission révèle une profonde division au sein du Likoud, le parti au pouvoir, à trois mois des élections législatives du 23 juin.

M. Lévy, 55 ans, s'est plaint que lui et ses proches aient été «mis à l'écart» au sein du Likoud dirigé par le premier ministre, Yitzhak Shamir. Il a accusé ce dernier de pratiquer une politique sociale «déficiente» et de ne «pas comprendre la politique des Etats-Unis».

Le ministre des Affaires étrangères s'est livré à un réqui-

sitoire en règle contre la direction du Likoud. Il a principalement reproché aux dirigeants du parti conservateur une attitude «discriminatoire» à l'égard des couches pauvres d'origine orientale, dont M. Lévy est issu et dont il s'est fait le héraut au sein du parti.

PAR LES FAUÇONS

«J'ai décidé de démissionner dans ces conditions pour le bien du Likoud et le bien du pays», a déclaré M. Lévy. Il a en outre accusé la direction du Likoud d'avoir, «par sa mesquinerie, brisé un grand rêve». David Lévy a cependant déclaré dans un discours d'une heure, retransmis par la radio, qu'il était chez lui au Likoud et qu'il ne

pouvait pas le quitter. Longtemps considéré comme le numéro deux du Likoud, M. Lévy avait subi un grave camouflet il y a un mois, lorsque le comité central de cette formation l'avait relégué à la quatrième place, derrière M. Shamir, le ministre de la défense Moshé Arens et le ministre de l'habitat Ariel Sharon.

Les partisans de M. Lévy, qui représentent près d'un tiers du parti, avaient aussi été systématiquement écartés des premières places de la liste pour l'élection législative du 23 juin.

Pour devenir effective, la démission de M. Lévy devra être présentée au Conseil des ministres, puis acceptée par M. Shamir. (ats, afp, reuter)

Le CICR à nouveau sous la pression

Menaces soudanaises

Le gouvernement soudanais menace d'expulser les membres du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) si l'organisation humanitaire ne régularise pas sa situation. Christine Fedele, porte-parole de l'organisation à Genève, a indiqué hier que des menaces avaient été transmises au CICR par le ministre soudanais des Affaires étrangères.

Khartoum avait déjà appelé le 10 mars l'organisation huma-

nitaire à respecter les lois soudanaises. Le gouvernement avait également suspendu début février les vols organisés par le CICR vers le sud du Soudan à partir du Kenya.

Actuellement, une douzaine de collaborateurs de l'organisation humanitaire sont en mission au Soudan. Le CICR est présent dans ce pays depuis 1978.

Dans un communiqué publié samedi à Khartoum, le gouver-

nement soudanais affirme que le CICR ne pourra continuer ses activités dans le pays sans «renouveler des accords conclus avec les autorités soudanaises», auxquels il devra se conformer «dans le cadre du respect de la souveraineté du pays».

Le Soudan accuse en outre le CICR d'apporter une assistance aux «rebelles» de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA). (ats, afp, reuter)

ONU: la Ligue arabe demande un répit

Affaire Lockerby: Tripoli reste intraitable

La Ligue arabe, médiateur entre la Libye et l'Occident, a finalement demandé hier au secrétaire général de l'ONU d'appeler le Conseil de sécurité à reporter l'adoption de sanctions contre la Libye. De son côté, Tripoli refuse toujours d'extrader les deux suspects de l'attentat de Lockerbie et dit attendre les conclusions de la Cour internationale de justice de La Haye.

Le comité formé par la Ligue arabe pour suivre l'affaire libyenne a demandé le report de l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la Libye «afin de donner une chance aux efforts internationaux» et d'attendre la décision de la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye.

A l'issue d'un entretien au Caire entre le président égyptien Hosni Moubarak et deux émissaires libyens, le ministre égyptien des Affaires étrangères, Amr Moussa, a estimé que les nouvelles propositions libyennes ne sont pas de nature à permettre «une évolution vers un déblocage» de la crise.

S'appuyant sur le droit libyen, Tripoli refuse l'extradition de deux de ses ressortissants accusés d'implication dans l'attentat de Lockerbie (270 morts en 1988) et affirme s'en remettre à la décision de la CIJ. Celle-ci a terminé ses audiences samedi et doit se prononcer dans quelques

semaines sur sa compétence pour adopter les «mesures conservatoires» demandées par la Libye.

PAS DE REDDITION

De son côté, le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Bechari, a exclu hier l'éventualité d'une «reddition» de son pays dans la crise suscitée par les attentats de Lockerbie et du DC-10 d'UTA. M. Bechari s'était entretenu dans la journée avec le Comité arabe. Formé par le Conseil ministériel de la Ligue le 22 mars, ce comité comprend, outre le secrétaire général, la Libye, l'Egypte, la Syrie, la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie et l'Algérie.

Par ailleurs, le Département américain du trésor a annoncé le gel des avoirs aux Etats-Unis de 46 compagnies multinationales étrangères contrôlées par la Libye. Le gouvernement américain considère désormais que faire du commerce avec ces compagnies équivaut à traiter directement avec le gouvernement de Tripoli.

Un certain nombre de ces compagnies bancaires, d'investissements, pétrolières ou commerciales, sont basées dans des pays alliés proches des Etats-Unis. Parmi elles, figure le groupe pétrolier Tamoil, avec son siège à Zoug et une raffinerie à Collombey (VS).

(ats, afp, reuter)

**école-club
migros**

RUE JAQUET-DROZ 12
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
039/ 23 69 44

COURS DU LUNDI

dès le 27 AVRIL 1992

LANGUES

Anglais *Enfants de 4 à 7 ans* 16h-16h45
Italien *Débutants* 20h30-21h30

GYM

Badminton 18h-20h
Gym-maintien aînés 15h15-16h15

28-92

Emilien

Médium, de père en fils, médaille d'or du meilleur voyant vaudois aux Antilles, travaux occultes très sérieux.

☎ 039 41 15 75

22-885/4x4



Françoise

Médium, 21 ans d'expérience, cartes, boule, vue à la télévision, travaux occultes très sérieux.

☎ 039 41 15 82

22-885/4x4

Maître opticien - Diplôme fédéral



von gunten

Av. L.-Robert 23
Tél. 039/23 50 44

OFFRES D'EMPLOI

PARTNER

Job

107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Pour plusieurs entreprises, nous recherchons:

- **TAILLEUR DE DIAMANTS**
- **ÉMAILLEUR**
- **CISELEUR** (graveur)

Si vous êtes:

- Suisse, permis B, C;
- avec quelques années de pratique

Alors n'hésitez pas à contacter M. Dougoud au plus vite.

450-176

Tél. 039/23 22 88

PARTNER

Job

107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par une entreprise dynamique, nous recherchons un:

tourneur Güdel

éventuellement avec connaissance des machines Bensingier.

- Vous avez une expérience de quelques années en habillage horloger HG.
- Vous êtes suisse, permis B ou C.
- Age indifférent, place stable et bien rémunérée.

Alors contactez au plus vite M. Dougoud.

450-176

Tél. 039/23 22 88



CONVENTION
PATRONALE

*Le renom et la précision
de montres
haut de gamme,
ça peut être
votre affaire!*

L'industrie horlogère suisse recherche:

apprenti(e)s opérateurs(trices) en horlogerie

Vous avez terminé votre scolarité obligatoire et souhaitez travailler en entreprise tout en acquérant des qualifications ouvrant de nombreuses portes. La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse et des entreprises engagées dans la fabrication de montres de haut de gamme vous offrent la possibilité de devenir «opérateur(trice) en horlogerie, option spiraux».

Durant cette formation, vous serez initié(e) aux différentes opérations de réglage des montres mécaniques.

Nous offrons:

- Une formation en deux volets:
 - théorie à l'Ecole technique du Centre de formation professionnelle du Jura neuchâtelois à La Chaux-de-Fonds;
 - pratique dans un centre de formation situé chez Nivarox-FAR, Le Locle.

- Au terme de cet apprentissage, une possibilité d'emploi dans l'une des entreprises suivantes:

Nivarox-FAR (Saint-Imier)
CTL Horlogerie SA
(Villeret)

Ebel (La Chaux-de-Fonds)
Manufacture des montres
Rolex SA
(Bienne et Le Locle).

- Des prestations salariales attractives.

Cet apprentissage de 18 mois sera couronné par un certificat de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, reconnu par l'ensemble des entreprises de la branche. Il constitue une première étape vers l'obtention d'un CFC dans un métier de l'horlogerie.

Une telle formation vous intéresse? Appelez la Convention patronale, Service formation professionnelle au 039/21 11 61 qui vous fournira tout renseignement et pourra vous orienter vers l'entreprise de votre choix.

À DÉCOUPER

La formation d'opérateur(trice) en horlogerie, option spiraux m'intéresse, veuillez m'envoyer la documentation.

Nom/Prénom: _____

Rue et No: _____

NP/Localité: _____

Date de naissance: _____

Tél.: _____

Je souhaite également recevoir une invitation pour une visite d'entreprise.

OUI

NON

A envoyer à: Convention patronale, Service formation professionnelle, case postale 939, 2301 La Chaux-de-Fonds.

132-12662

NISSAN 200SX

A vous de faire la comparaison!

Notre offre
du jubilé:
l'ABS pour Fr. 1000.-
au lieu de Fr. 2000.-.



NISSAN 200SX Fr. 35 950.-. Automat. + Fr. 1500.-. ABS au prix du jubilé + Fr. 1000.-.

Haute technologie

- 16 soupapes
- 2 arbres à cames en tête
- 124 kW (169 CV-DIN)
- Gestion électronique ECCS
- Turbo
- Radiateur air to air
- Vitesse maxi 220 km/h
- 0 à 100 km/h en 7,5"

Equipement

- Suspension multibras
- Stabilisateur
- 4 freins à disques
- ABS (supplément Fr. 1000.-)
- Jantes en alliage léger
- Lave/essuie-phares
- Rétroviseurs extérieurs électriques

Confort

- Direction assistée
- Lève-glaces électriques
- Toit ouvrant
- Sièges type baquet
- Banquette arrière rabattable
- Radio/lecteur de cassettes stéréo
- 4 hauts-parleurs
- Antenne électrique
- Lave/essuie-glace arrière

Test réussi! Essai à entreprendre immédiatement auprès du représentant NISSAN.



Le no 1 japonais en Europe

Nissan Motor (Schweiz) AG, Bergermosstrasse 4, 8902 Urdorf, tél. 01/736 55 11

Bevaix: Garage Apollo, 038/46 13 13. La Chaux-de-Fonds: Garage P.Visinand, 039/28 51 88. Le Landeron: Garage A. Ledermann, 038/51 31 81. Lyss: Autobahn-Garage, 032/84 38 38. Porrentruy: Automobiles Olivotti, 066/66 51 55.

Arch: Garage Lehmann, 065/69 34 34. Bassecour: Merguin Thierry Garage, 066/56 56 39. Bärschwil: Garage T. Jeker, Wiler 388, 061/89 57 29. Bienne: Foch-Automobiles, 032/41 12 61. Boveresse: Garage M. Paillard, 038/61 32 23. Brugg: Calegari AG, 032/25 85 35. Cortébert: Garage de Tomi Frères, 032/97 22 93. Courrendlin: Garage Kohler Thomas, 066/35 56 17. Courroux: Cattin Robert Garage, 066/22 25 68. Dettligen: Garage E. Bill, 031/82 62 45. Fleurier: Garage R. Napoli, 038/61 34 36. Moutier: Garage K.S.M., 032/93 44 68. Nods: Garage Duc Nods, 038/51 26 17. Pieterlen: Bitang-Garage, 032/87 30 30. Staden: Wydenplatz-Garage, 032/53 17 77. Valangin: Garage de la Station, 038/57 22 77. Walperswil: H.P. Nenniger-Garage, 032/86 14 39.

IMMOBILIER

A louer à jeune fille, au centre ville
une chambre meublée
☎ 039/26 97 60 470-661

A vendre à La Chaux-de-Fonds
Un appartement de 3½ pièces
centre ville. Fr. 220 000.-.
Un appartement de 6 pièces
refait, centre ville. Fr. 430 000.-.
Un appartement de 4½ pièces
Est de la ville. Fr. 230 000.-.
☎ 039/26 97 60. 470-661



À VENDRE

Appartement dans VILLA

très bien située, et comprenant 3 chambres, living avec cheminée, cuisine entièrement équipée, coin à manger, balcon, dépendances, garage double et terrain d'agrément de plus de 2000 m².

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33 470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

Immeuble PPE Primevères 22 Le Locle

A VENDRE

**MAGNIFIQUES
APPARTEMENTS
DUPLEX DE 4½ PIÈCES**

Avec 10% de fonds propres soit environ Fr. 33'000.-
et grâce à l'aide fédérale, vous ne paierez qu'un

«LOYER» de Fr. 1190.-/mois
Charges en plus

Etre propriétaire de son logement c'est:

- Ne payer que les charges effectives
- Etre à l'abri d'une résiliation
- Jouir d'un appartement résidentiel
- S'assurer d'une plus-value immobilière

Demandez notre notice en nous retournant le coupon ci-dessous:

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

est intéressé aux appartements Primevères 22 et vous prie de bien vouloir me faire parvenir la notice de vente y relative.



GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE
SNGCI

Tensions interethniques entre Moldaves et séparatistes russophones du Dniestr

Etat d'urgence et ultimatum

La Moldavie a choisi l'épreuve de force contre les séparatistes russo-phones de la République du Dniestr. Après avoir déclaré l'état d'urgence sur tout le territoire, les autorités moldaves ont fixé hier un ultimatum aux éléments séparatistes, leur donnant deux jours pour déposer les armes faute de quoi des «mesures militaires» seraient prises à leur encontre.

«Les dirigeants du Dniestr sont allés trop loin», a déclaré le premier ministre moldave, Valery Mouravsky. «Il est impossible d'avoir des discussions constructives avec eux». L'Etat, a par ailleurs déclaré le vice-premier ministre Constantin Oboroc, doit «prendre des mesures concrètes pour désarmer et liquider les bandes armées qui agissent sur le territoire moldave».

Le premier ministre a appelé les 10.000 soldats de l'ancienne armée soviétique stationnés dans le Dniestr à «s'abstenir de participer au conflit», ajoutant

qu'il avait obtenu une promesse en ce sens de la part de leur commandant, le général Youri Netkatchev.

Le premier ministre a refusé de préciser si une offensive militaire était en cours de préparation. La télévision russe a rapporté hier que des centaines de véhicules militaires, y compris des blindés, avaient été dépêchés pendant la nuit dans la région, informations démenties par des sources moldaves. M. Mouravsky n'a pas exclu de demander l'assistance de la Roumanie pour «restaurer l'ordre légal» dans la région «en cas de nécessité».

APPEL AUX RUSSES

A Moscou, des centaines de manifestants se sont rassemblés à proximité de la mission moldave pour soutenir les séparatistes. Qualifiant le président moldave, Mircea Snegur, de «fasciste», les manifestants ont appelé le président russe, Boris Eltsine, à dépêcher des troupes dans la région pour défendre la population russe.

Le parlement de la république autoproclamée du Dniestr a lancé un appel à l'aide à la Russie. Dans un texte adopté samedi soir le parlement de cette république qualifie l'état d'urgence imposé par le président moldave, Mircea Snegur, de «tenta-



Etat d'urgence en Moldavie

L'épreuve de force est engagée entre Moldaves et séparatistes du Dniestr. (EPA)

tive pour instaurer la dictature» dans la région du Dniestr.

Le gouvernement moldave avait décrété samedi l'état d'urgence. La région rebelle du Dniestr, dont deux soldats ont été tués au cours de la nuit de samedi à dimanche, a riposté en prenant la même mesure. Le président du Dniestr, Igor Smirnov, a enjoint

aux forces de l'ordre et aux unités de volontaires de se tenir prêts à riposter à une attaque et a imposé le couvre-feu de 22 à 6 heures.

La Moldavie a proclamé son indépendance en août. Depuis lors, elle est ravagée par les dissensions interethniques. Les rus-

sophones, qui craignent de devenir des citoyens de seconde classe en cas d'union avec la Roumanie, ont proclamé leur propre république à l'est du Dniestr. A la différence du reste de la Moldavie, annexé par Staline en 1940, cette région n'a jamais fait partie de la Roumanie. (ats, afp, reuter, ap)

BRÈVES

Autriche

Arsenic et vieux tonneaux

La police des frontières autrichienne a saisi samedi 15 tonnes d'arsenic dissimulées dans des tonneaux rouillés sur un camion bulgare à Suben près de la frontière avec l'Allemagne. Le conducteur du camion, qui a affirmé ne pas connaître la nature exacte de son chargement, a été arrêté. Il y avait suffisamment de poison pour tuer les 7,6 millions d'Autrichiens, selon des experts.

Gorbatchev fait du cinéma

Le tsar en star

Mikhaïl Gorbatchev n'est pas à court de talents: il a dirigé l'Union soviétique, de nombreux journaux publiant ses éditoriaux et il se lance aujourd'hui dans le cinéma: le quotidien «Bild» affirme samedi que l'ancien président soviétique figure au générique du prochain film du réalisateur allemand Wim Wenders.

Volkswagen compresse 12.000 emplois en cinq ans

Le constructeur automobile allemand Volkswagen, numéro 1 européen dans son secteur, va supprimer en Allemagne en moyenne 2500 emplois par an pendant 5 ans.

Ulster

Meurtre revanchard

Un groupe paramilitaire protestant interdit, l'Ulster Volunteer Force, a revendiqué le meurtre d'un catholique tué dimanche matin à Portadown, en Irlande du Nord. Ce meurtre aurait été commis en représailles à l'attentat de vendredi, revendiqué par l'Armée républicaine irlandaise, au cours duquel une femme policier a perdu la vie.

Géorgie

Revoilà Gamsa!

Des combattants fidèles au président déchu Zviad Gamsakhourdia se sont emparés de trois villes de l'ouest de la Géorgie et ont destitué les autorités locales. Le Conseil d'Etat au pouvoir à Tbilissi a décidé de mobiliser les gardes nationaux pour faire face au regain d'activité des partisans de l'ancien président, dont on ignore où il se trouve actuellement.

Deuxième tour des élections cantonales en France

Nouvelle défaite socialiste

Le Parti socialiste français (PS), au pouvoir depuis 1981, a subi hier une nouvelle défaite électorale lors du renouvellement des exécutifs des départements. Selon les premiers résultats, le PS perd le contrôle de cinq départements dont celui du Nord, un de ses fiefs depuis des dizaines d'années.

Cette nouvelle défaite s'ajoute à la déroute que le PS a subie dimanche dernier lors des élections régionales, où il n'a obtenu que 18,3% des voix, son plus faible score depuis sa création en 1971. Le premier secrétaire du parti, Laurent Fabius, a reconnu hier en début de soirée ce nouveau «sérieux échec».

PLUS SÉVÈRE QUE PRÉVU

Dans une intervention à la télévision, M. Fabius a déclaré que le «gouvernement et le PS devront rapidement tirer la leçon de ces élections» notamment en matière «de justice sociale et de sécurité», «de la réaffirmation de l'identité de gauche du PS». Il faudra également procéder à «la rénovation du PS», a-t-il ajouté.

Nagorny-Karabakh

Nouveaux affrontements

Au moins huit personnes ont été tuées et 16 autres blessées dans des affrontements hier près de Stepanakert, la capitale du Nagorny-Karabakh, l'enclave à majorité arménienne en Azerbaïdjan.

Selon les responsables locaux, les affrontements ont eu lieu entre forces azerbaïdjanaises et des Arméniens défendant la ville de Kirjan après un pilonnage de Stepanakert.

Le parlement du Nagorny-Karabakh, séparatiste arménien, a accusé les Azerbaïdjanais d'avoir violé le cessez-le-feu entré en vigueur dans la région il y a moins de quinze jours, et qui ne parvient toujours pas à mettre réellement fin aux combats. (ap)

Selon les premiers résultats, les départements du Nord, de la Drôme, de la Dordogne, du Gers et du Puy de Dôme ont basculé à droite, alors que les experts n'attendaient que la perte d'un ou deux départements pour le parti au pouvoir.

Le premier ministre français Edith Cresson, très vivement contestée au sein du parti socialiste lui-même, a été réélue conseiller général (départemental) dans son fief de Chatelleraut. Les ministres Pierre Bérégovoy (Economie et Finances), Lionel Jospin (éducation nationale) et François Duboin (Commerce) ont été également réélus.

Mais Jean-Louis Bianco, ancien secrétaire général de la présidence de la République, ministre des Affaires sociales, a été battu dans le département des Alpes de Haute-Provence.

Mme Cresson, dont la cote de popularité est la plus faible qu'ait jamais connue un premier ministre depuis l'instauration de la cinquième République en 1958, est rejetée par une majorité de Français qui sont 68% à souhaiter son départ, selon un

sondage de la SOFRES révélée hier soir par la chaîne de télévision privée TF1.

PROCHAIN REMANIEMENT

Un remaniement du gouvernement français, annoncé la semaine dernière par le premier ministre, est de toute façon prévu après la démission samedi du ministre de la Fonction publique Jean-Pierre Soisson. Celui-ci est accusé d'avoir bénéficié de l'appui du Front national (FN, extrême droite) lors de son élection, vendredi, à la présidence du Conseil régional de Bourgogne.

La décision du président François Mitterrand sur le maintien ou non de Mme Cresson, est attendue dans les prochains jours, après l'élection lundi des présidents de deux régions, le Nord, fief historique des socialistes, et la Haute-Normandie, où se présente Laurent Fabius, et avant l'ouverture de la session parlementaire de printemps, jeudi. (ats, afp, reuter)

● Lire également en page 15 les résultats dans le Doubs

Elections législatives en Albanie

L'opposition consolide sa victoire

Le Parti démocratique albanais (opposition), qui a déjà obtenu la majorité absolue au premier tour des législatives le 22 mars, a consolidé sa victoire sur le Parti socialiste (ex-communiste, au pouvoir) en remportant au moins six des onze sièges en ballottage hier avec 65% des voix, a indiqué un porte-parole du Parti Démocratique à Tirana.

Les résultats concernant les cinq autres circonscriptions en jeu n'étaient toujours pas connus en fin de soirée en raison de difficultés de communication téléphonique, a-t-on précisé de même source. Les résultats définitifs doivent être annoncés ce matin, a indiqué le président de

la commission électorale, M. Niko Nosi.

Le deuxième tour doit également permettre d'attribuer 40 sièges dans le cadre du système proportionnel qui complète le scrutin majoritaire dans le système électoral albanais.

A l'issue du premier tour, le Parti Démocratique avait remporté 79 des 100 sièges à pourvoir, mettant fin à plus de 45 ans de règne des communistes en Albanie.

La nouvelle assemblée, composée de 140 députés, doit se réunir pour la première fois le 4 avril, selon un décret signé samedi par le président Ramiz Alia. (ats, afp)

L'ETA décapitée

L'homme considéré comme le chef présumé de l'organisation clandestine basque espagnole ETA-militaire, Francisco Mugica Garmendia, dit «Artapalo» ou «Paco», a été arrêté hier par la police française au pays basque français. Cette arrestation a soulagé Madrid, l'ETA ayant menacé de perpétrer des attentats contre l'exposition universelle de Séville et contre les Jeux olympiques de Barcelone, les grands événements de 1992 en Espagne.

Dans une brève déclaration à la presse, le ministre français de l'Intérieur Philippe Marchand a précisé que José Luis Alvarez de Santacristina, dit «Txelis», considéré comme le «numéro deux» de l'ETA-militaire et responsable des affaires politiques, ainsi que l'artificier de l'organisation clandestine, chargé de la logistique, Miguel Arregui Eroztarbe, surnommé «Xitti Paldi» avaient également été arrêtés.

M. Marchand a qualifié cette opération de «très importante, un grand succès de la police nationale française». Il a indiqué avoir aussitôt annoncé ces arrestations au ministre espagnol de l'Intérieur, Jose Luis Corcuera, qui, selon M. Marchand, «était tout à fait étonné» d'apprendre que l'ETA avait été décapitée.

Les trois hommes ont été arrêtés dans une villa de Bidart (Pyrénées-Atlantiques), localité

située entre Bayonne et Biarritz. Selon les premières informations, les trois hommes, se rendant compte qu'ils étaient encerclés, se sont rendus sans opposer de résistance.

ÉTAT-MAJOR RÉUNI

Sept autres hommes, qui se trouvaient dans la villa, ont également été interpellés. Parmi ces personnes pourrait se trouver le responsable des finances du mouvement clandestin, Sabino Euba Cenaruzabeitia, surnommé «Pelo Pintxo». Des armes individuelles et des documents ont par ailleurs été saisis dans la villa.

C'est grâce à des informations de la police espagnole et en suivant depuis près de quatre mois un «etarra» présumé que la police judiciaire a abouti à une villa de Bidart, qui a alors été mise sous surveillance permanente. Avertis de l'importance d'une réunion clandestine du comité exécutif de l'ETA-militaire, les autorités françaises ont dépêché sur place l'unité d'élite de la police, le RAID (Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion).

Hier matin, les enquêteurs ont vu arriver un homme ressemblant physiquement à «Artapalo». L'arrestation était alors décidée, les policiers étant en effet convaincus d'être en présence d'une réunion au sommet de l'ETA-militaire. (ats, afp, reuter)

Bosnie-Herzégovine

Trêve précaire

Le climat s'est nettement apaisé hier en Bosnie-Herzégovine, malgré quelques incidents isolés. L'accord de cessez-le-feu conclu samedi entre les milices serbes, musulmanes et croates après une semaine de violents combats semblait globalement respecté, à la veille de la conférence européenne prévue aujourd'hui et demain à Bruxelles.

Intervenant après quatre jours de sanglants affrontements interethniques ayant fait

au moins 30 morts et des dizaines de blessés, l'accord de cessez-le-feu, auquel ont présidé une délégation de la présidence de Bosnie-Herzégovine et des observateurs de la Communauté européenne, prévoit la création d'une zone tampon.

La zone tampon, large de 500 mètres, n'est accessible qu'aux civils non armés et aux forces de police de Bosnie-Herzégovine.

(ats, afp, reuter)

NOUVEAU!

ALCHIMIA

BIJOUX - ACCESSOIRES MODE
Dès le 1er avril 1992 à la Boutique Color's
1er étage (Arcades)

Avenue Léopold-Robert 53, La Chaux-de-Fonds
132-504913

GIMMEL ROUAGES SA

2057 Villiers
engage

MÉCANICIEN

Suisse ou permis C.
Age idéal: 30 à 45 ans.
Prendre rendez-vous au:
038/53 24 35

450-905

VOYAGES - EXCURSIONS

WITTWER

La Hollande en fleurs

PÂQUES: du 17 au 20 avril

Amsterdam - Bruxelles

4 jours: Fr. 725.-

Du 4 au 9 mai

Amsterdam - La Haye

6 jours: Fr. 1160.-

28-31 mai / 13-16 juillet / 24-27 août

Expo Floriade 92

4 jours: Fr. 695.-

Renseignements et inscriptions:

auprès de votre agence de voyages

28-68

Le juste choix



Votre spécialiste
au meilleur prix

FILLIGRAF

RADIO-TV DES FORGES

Charles-Naine 5

039/260 266

132-12699



Je suis membre de
l'ALBATROS BEACH CLUB...
...Pourquoi pas vous?

En devenant membre de l'ALBATROS BEACH CLUB
je suis devenu le partenaire
privilegié du:

No 1 MONDIAL
D'UN NOUVEAU STYLE DE VACANCES

Ce qui m'a séduit c'est
de passer une, ou plusieurs semaines de vacances,
dans les plus beaux endroits du monde, de mon choix,
pour les mêmes conditions
qu'un séjour à l'hôtel!



C'est tentant, non?

28-1281

Alors n'hésitez pas nous
renvoyer ce coupons à:
ALBATROS BEACH CLUB,
Jean-Philippe Decastel
2, Champs-Montants,
2074 Marin
Tél. 038 33 82 20

Nom:
Prénom:
Adresse:
NPA: Localité:
Téléphone:

Nous demandons à acheter

**horlogerie
ancienne**

- montres
- pendules
- régulateurs
- outillage et machines
- fournitures, layettes
- établis
- documentation sur l'horlogerie (par exemple: livres d'A. Chapuis).

CHRISTOPHE GRIMM

Rue du Weissenstein 5
2502 Bienne, ☎ 032/41 19 30

28-500089

IMMOBILIER

A louer tout de suite à la
Fiaz 38/40 à La Chaux-de-Fonds

Studios meublés ou non
dès Fr. 390.- + charges

Appartements 4 pièces

dès Fr. 990.- + charges

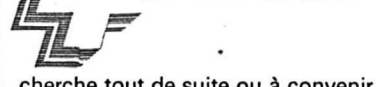
Pour visites s'adresser à Mme Gomez,
☎ 039/26 03 32.

Pour tous renseignements,
s'adresser à la gérance
☎ 038/24 22 45

28-152

OFFRES D'EMPLOI

LANIXA SA



cherche tout de suite ou à convenir

**infirmier(ère)
instrumentiste**

ou

**assistant(e) technique
en salle d'opérations**

et

**aide
de salle d'opérations**

avec expérience.

Ayant des connaissances en chirurgie
endoscopique.

Faire offre écrites avec curriculum
vitae, copies de diplômes, références
et copies de certificats, à Direction
LANIXA SA, case postale 943,
Montagne 1,
2300 La Chaux-de-Fonds.

470-752

DIVERS

NOUVEAU

Déchirures, accrocs et trous sur
vêtements, canapés, fauteuils
en CUIR ou similicuir

Réparation par soudage et presque
invisible. Sur rendez-vous.
Swiss Vinyl, ☎ 039/23 59 57

470-701



PIAGET

La Côte-aux-Fées

cherche

pour son département de logistique, un(e)

COLLABORATEUR(TRICE)

chargé(e) du suivi informatique et de la préparation
des documents de synthèse.

Exigences requises:

- expérience de l'informatique;
- sens des responsabilités;

Nous offrons:

- prestations sociales d'un groupe de premier ordre;
- ambiance de travail agréable;
- salaire en rapport avec la fonction.

Entrée en service:

tout de suite ou pour date à convenir.

Les offres sont à adresser à:

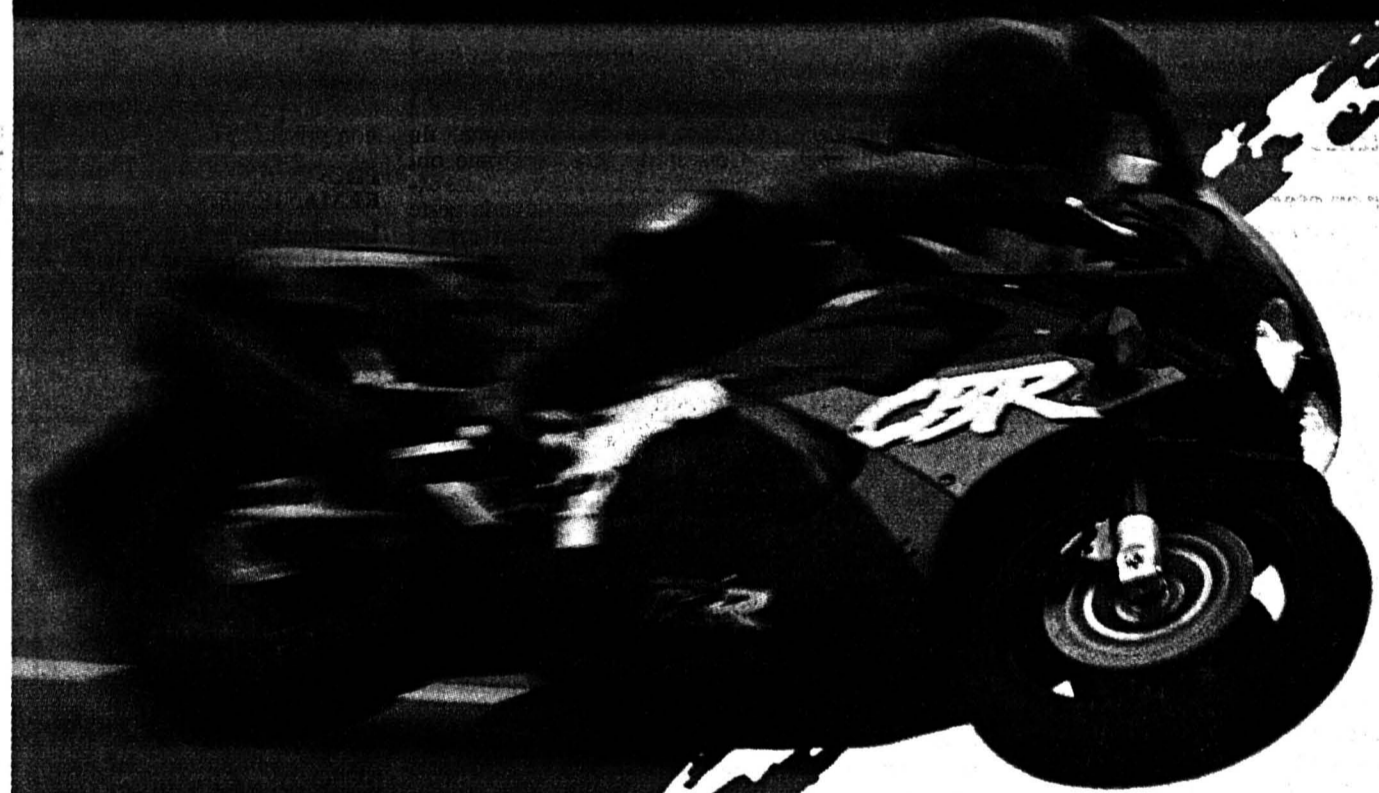
SA ancienne fabrique Georges Piaget & C^o, à
l'attention de M. Yves Bormand, directeur du per-
sonnel, 2117 La Côte-aux-Fées.

28-1400/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

HONDA

COME RIDE WITH US!

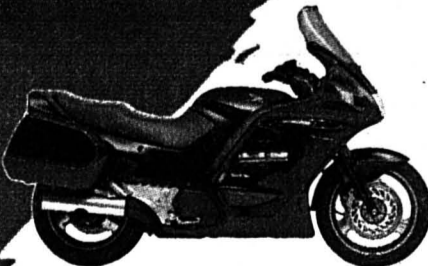


CBR 900 RR, un coup de gaz et soudain le monde n'est plus qu'un
point dans vos rétroviseurs... Moteur 4 cylindres de 893 cm³, 16 soupapes,
4 carburateurs pour un poids total de 185 kg... Plus rapide que l'éclair, elle
s'appelle «Fireblade».

Découvrez aussi la ST 1100 avec ABS, la nouvelle NSR 125 RN, le nouveau look de la XL
600 VN Transalp et tous les modèles 92 en renvoyant le coupon-réponse à l'un des agents
HONDA pour recevoir gratuitement les catalogues.

2 ANS de garantie sur les modèles de plus de 400 cm³.

ST 1100 AN
ABS + TCS



XL 600 VN



NSR 125 RN



HONDA
préconise



Envoyez-moi
gratuitement le(s)
catalogue(s) suivant(s):

- Sport Touring-Chopper
 Enduro Scooter 125-50 cc
 Catalogue général 92
 Accessoires-Honda Boutique

Ainsi qu'une liste de prix.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NPA/localité: _____

Coupon à retourner à l'agent le plus proche de votre domicile, ou chez
HONDA SUISSE SA, Route des Moulières 10 - 1214 Vernier-Genève

Le PSS laisse la liberté de vote à propos de l'adhésion au FMI et à la Banque mondiale

Stich et Felber désavoués

La question de l'adhésion de la Suisse au FMI et à la Banque mondiale divise toujours autant les socialistes: par 38 voix contre 24, le Comité central du Parti socialiste suisse (PSS) a décidé samedi de laisser la liberté de vote sur cet objet qui sera soumis au peuple le 17 mai prochain. Les deux conseillers fédéraux socialistes, René Felber et Otto Stich, n'ont pas réussi à convaincre la direction du PSS de recommander le oui.

non pas quelques groupes de base suisses.

«CAUTION INACCEPTABLE»

Le point de vue hostile à l'adhésion au FMI a été défendu par Werner Carobbio (TI), Angelina Fankhauser (BL) et Paul Rechsteiner (SG). «En disant oui au FMI, le PS va main dans la main avec les grandes banques et cautionne une institution dont la politique a des conséquences catastrophiques pour le tiers monde», a dit Angelina Fankhauser.

Finalement, estimant que du point de vue socialiste on pouvait, en son âme et conscience, partager les deux opinions à propos du FMI, le Comité central a opté pour la liberté de vote. C'est d'ailleurs ce que recommandait la direction du PSS.

CINQ AUTRES «OUI»

L'acceptation du principe du service civil a été plébiscitée à l'unanimité par les délégués du PS. Le président du parti Peter Bodenmann a annoncé que si le peuple acceptait ce principe, un moratoire pénal sera immédiatement demandé.

Les délégués du PS ont également dit oui à une large majorité à la révision du droit pénal en matière sexuelle, l'initiative populaire «pour la sauvegarde de nos eaux» et la révision de la loi sur la protection des eaux, ainsi qu'au nouvel article constitutionnel sur la génétique et la procréation assistée.

En début de séance, Peter Bodenmann a une nouvelle fois souligné la nécessité d'interdire l'exportation d'armes vers la Turquie. La guerre menée contre le peuple kurde pousse le PS à demander également la cessation immédiate de l'expulsion des requérants d'asile kurdes, a-t-il affirmé. (ats, ap)



René Felber et Otto Stich

Les deux conseillers fédéraux n'ont pas réussi à faire passer le message. (Keystone)

MAINTENANT

Division persistante

Le Comité central du PSS a donc confirmé samedi son vote d'octobre dernier: il est majoritairement opposé à l'adhésion de la Suisse aux institutions de Bretton Woods. La solution de la liberté de vote, finalement choisie, ne fait qu'entériner la division.

On a pu croire, en octobre dernier, à un accident de parcours: le comité central n'était pas au complet, la plupart des députés aux chambres étant absents. Par le score peu clair de 25 voix contre 22, les participants avaient alors appuyé le référendum lancé peu auparavant contre l'adhésion au FMI et à la BM.

Le clivage qui s'est établi au sein des instances dirigeantes touche aux objectifs fondamentaux de ces deux institutions: sont-elles, avant tout, des

instruments au service d'intérêts financiers internationaux, sans aucune considération sociale ou humanitaire? Ou représentent-elles, aujourd'hui, la seule enceinte possible dans laquelle on peut tenter solidement de remédier au déséquilibre Nord-Sud?

Visiblement, les tenants de la deuxième réponse n'ont pas convaincu les autres. C'est une défaite pour les deux socialistes au Conseil fédéral, Otto Stich et René Felber. Car cette nouvelle manifestation d'un perfectionnisme helvétique un peu hautain va s'ajouter à l'opposition (tout aussi hautaine) des milieux conservateurs et isolationnistes. Une attitude de moins en moins bien reçue à l'étranger, notamment dans le tiers monde. François NUSSBAUM

30 mars 1942 - La police arrête plusieurs réfugiés politiques au cours d'une rafle menée dans les milieux d'extrême gauche de Berne, Zurich et Bâle. On compte 6000 réfugiés en Suisse dans des camps de travail. La police estime qu'il y a de l'agitation politique dans ces camps.

BRÈVES

Communes à Bâle-Campagne «Noceurs» à la fête

Il n'y a pas eu de grandes surprises aux élections communales organisées ce week-end dans le demicanton de Bâle-Campagne, si ce n'est à Läufelfingen, où le Parti radical a perdu un siège au profit des «Noceurs de carnaval unis».

Grisons

3,5 sur l'échelle de Richter

Pour la troisième fois en quatre mois, la terre a tremblé samedi soir dans la région de Vaz/Obervaz, à 15 km au sud de Coire, dans les Grisons. La secousse a atteint une intensité de 3,5 sur l'échelle de Richter.

Eglises nationales Fidèles infidèles

Les Eglises perdent leurs fidèles. Près d'un quart des protestants et des catholiques de Suisse ont déjà songé à quitter leur communauté. Ceux qui franchissent le pas sont en nombre croissant. A l'origine du phénomène, le relâchement du lien à l'Eglise, l'attrait d'autres doctrines et, chez les catholiques allemands, l'affaire Haas.

Manif à Zurich

2000 Kurdes contre la Turquie

Plus de 2000 Kurdes ont protesté samedi à Zurich contre les procédés de l'armée turque en Anatolie du Sud et au Kurdistan. En passant sous silence le massacre du peuple kurde, le monde justifie la conduite de la Turquie, ont critiqué les manifestants. La manifestation était organisée par le Comité du Kurdistan.

Le 26 octobre dernier, le Comité central avait décidé, par 25 voix contre 22, de soutenir le référendum contre l'adhésion au FMI. Par la suite, de nombreux parlementaires socialistes s'étaient distancés de cette position et avaient soutenu le conseiller fédéral Otto Stich qui a préparé le dossier de l'adhésion aux institutions de Bretton Woods.

FAIRE ENTENDRE SA VOIX

Après avoir rappelé que pratiquement tous les pays étaient membres du FMI et de la Banque mondiale, René Felber a souligné que c'est seulement en adhérant à ces institutions que la Suisse pourra faire entendre sa voix.

Pour sa part, Otto Stich a souligné que seules des organisations internationales pouvaient résoudre les immenses problèmes du tiers monde et

Lancement de l'initiative fédérale contre l'achat d'avions de combat

Le GSsA tire sur le FA-18

Le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA) a décidé de lancer une initiative prévoyant que la Confédération n'achète plus d'avion de combat, du 1er juin 1992 au 31 décembre 1999. Les militants du GSsA ont pris cette décision par 135 voix sans opposition, mais avec 13 abstentions, lors de leur assemblée générale tenue hier à Soleure. Les 100.000 signatures devraient être réunies entre mai et juin.

La discussion a été nourrie, malgré le fait que la cause semblait entendue. Certains membres du GSsA, allemands surtout, ont déploré l'allure de coup médiatique que prend le projet d'initiative populaire contre l'acqui-

sition de nouveaux avions de combat. La crainte de passer pour un groupe d'agitateurs a notamment été évoquée.

Paolo Gilardi, responsable de la coordination romande, a au contraire clairement signifié l'urgence démocratique de l'initiative déjà intitulée «Pour une Suisse sans FA-18». «Pas moins de 75% des citoyens interrogés récemment par des médias se sont déclarés opposés à l'acquisition de 34 FA-18 pour 3,5 milliards de francs.

EFFET RÉTROACTIF

Pour mener la récolte des signatures tambour battant, le GSsA a constitué un «club des 500». Pas moins de 255 personnes y ont déjà adhéré. Dès le 1er mai,

ces militants vont avoir pour mission de recueillir 200 signatures chacun, afin d'atteindre le fameux total de 100.000 qui ouvre la voie vers les urnes.

Si le «club des 500» parvient à exécuter sa tâche, le cas de l'initiative «Pour une Suisse sans FA-18» aurait un caractère particulier: ses auteurs lui ont donné un effet rétroactif par rapport au vote populaire. Le début de cet effet rétroactif coïnciderait avec la date prévue du dépôt des signatures à la Chancellerie fédérale, soit au début juin.

Dans les rangs des partis bourgeois, des politiciens fourbissent toutefois leurs armes pour remettre en cause la recevabilité de l'effet rétroactif prévu dans l'initiative. (ats)

Manif à Berne

Antirépression

Quelque 2000 personnes, surtout des jeunes, ont manifesté samedi à Berne contre la politique «répressive» du Conseil fédéral en matière de drogue.

L'Association «contre l'indifférence dans la société» a annoncé qu'elle avait l'intention de lancer une initiative populaire contre la prohibition de la drogue avant la fin de cette année.

Son but est de réglementer strictement le commerce de la drogue sous la responsabilité de l'Etat. Il s'agirait ainsi de démanteler le marché illégal de la drogue, de buter la mafia hors du marché et de mettre un terme à la répression des toxicomanes. Le texte de l'initiative devrait être élaboré ce printemps. (ap)

Crise du bâtiment

Rôle «tampon»

Depuis le début de la crise du bâtiment, environ 24.000 saisonniers ont perdu leur emploi en Suisse. En avril prochain, leur nombre aura baissé d'environ 50% par rapport à 1990 où l'on en comptait encore 50.590 dans le bâtiment.

C'est ce qui ressort d'un sondage du Syndicat du bâtiment et du bois (FOBB), qui constate une fois de plus qu'on se sert des saisonniers comme «tampon» pour amortir la conjoncture.

Les frontaliers font aussi les frais de la crise, avec une baisse de 30 à 35% (environ 7000).

Depuis 1991, 31.000 emplois pour saisonniers et frontaliers ont été supprimés dans le bâtiment. (ap)

FINANCE

Veillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No _____
NP/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____
A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
25, Av. L.-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds
039 - 23 16 12
08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance
de dette, frais administratifs et commissions. 3-4325/4-4

OFFRES D'EMPLOI

JOWA SA
La Chaux-de-Fonds
cherche

dame

à plein temps, pour
divers travaux de
manutention.

S'adresser au service du
personnel.
☎ 038/33 77 02

L'annonce,
reflet vivant du marché

Société suisse cherche
pour renforcer son service externe

3 collaboratrices

Profil désiré:
- une présentation soignée,
- le goût du contact et de l'entregent,
- le désir de l'indépendance,
- une voiture personnelle.

Nous offrons:
- une formation assurée par nos soins (débutantes
acceptées),
- un travail varié et agréable,
- tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne,
- salaire fixe très élevé, primes.

Entrée en fonctions:
- dès que possible ou pour date à convenir.

Pour un premier entretien, appelez le

☎ 038 25 44 82

195-16440/4x4

Mon prêt personnel - un procrédit.

Football - Coupe de Suisse, seizièmes de finale: NE Xamax éliminé aux penalties à Yverdon

Une mauvaise surprise



Châtelan - Ramzy - I. Hassan
Acteurs d'un typique match de Coupe hier à Yverdon.

(AP)

● **YVERDON - NE XAMAX 1-1**
ap. prol., 1-1 (1-0),
6-5 aux penalties

Ce n'est pas encore cette année que le trophée Aurèle Sandoz prendra le chemin de la Maladière. Une fois encore, la Coupe de Suisse a réservé une mauvaise surprise à NE Xamax, qui s'est incliné aux penalties face à Yverdon dans un match que les Neuchâtelois avaient pourtant nettement dominé. La finition n'a, hélas pour eux, pas été à la hauteur. Il faut aussi relever la brillante partie du gardien Willommet, qui a de plus été parfois assisté par la chance... ce qui ne fut pas le cas des hommes de Stielike. Bref, on a vécu un typique match de Coupe, dans lequel le petit a fait trébucher le grand.

une vingtaine de secondes seulement. Et pourtant, les Neuchâtelois avaient engagé! Mais, suite à une hasardeuse passe en retrait, Egli ratait un contrôle... et l'opportuniste Béguin filait vers le but, dribblait Corminboeuf et marquait!

NETTE DOMINATION, MAIS...

Secoués par ce but, les «rouge et noir» se retrouvaient d'emblée contraints d'attaquer et de faire le jeu. Ils allaient y parvenir assez bien, et se créer quelques occasions.

C'est Chassot qui héritait de la plus grosse à la 7e, mais il ne redressait pas assez son tir après avoir dribblé Willommet. Puis, une tentative de Ramzy (11e) passait dessus la cage et un tir d'Egli était stoppé par le gardien vaudois (22e).

Yverdon, quoique dominé, restait dangereux sur les contres, grâce à la vitesse de Châtelan et Béguin, face à qui la défense neuchâteloise éprouvait quelques difficultés.

MÉRITÉE

En seconde mi-temps, la pression des visiteurs se faisait encore plus forte. Negri (54e), Hassan (58e) et Perret (61e) échouaient de peu.

Finalement, il fallait une longue ouverture de Mottiez exploitée par le remuant Chassot pour que NE Xamax obtienne enfin une égalisation méritée.

Pourtant, les gars de Stielike allaient ensuite se montrer incapables de passer l'épaule, ne trouvant pas la solution face à un Yverdon qui se battait avec un cœur admirable.

Malgré quelques situations chaudes de part et d'autre, on arrivait aux prolongations. Durant celles-ci, NE Xamax se créait encore deux belles occasions par Bonvin (114e) et Ramzy (117e).

L'Égyptien, touché à un genou depuis le milieu de la seconde mi-temps, avait alors délaissé sa place en défense et était passé à mi-terrain, soutenant l'attaque du mieux qu'il pouvait.

Le dénouement tombait donc dans la cruelle épreuve des penalties. A cette loterie particulière, c'est Gottardi qui tirait le mauvais numéro, ce qui mettait un terme prématuré à l'aventure neuchâteloise en Coupe.

TRISTESSE

«Nous avons nettement dominé. Il y a eu pas mal d'occasions pour nous. Je ressens une immense tristesse, car la meilleure équipe est tombée. Tous les jou-

eurs ont bien travaillé. Par contre, sur cette pelouse bosselée, on a vu que certains connaissaient des problèmes avec la technique. Mais on a tout fait pour gagner, sans résultat. C'est la Coupe», analysait Stielike, pas vraiment rayonnant.

Quelques mètres plus loin, Bernard Challandes savourait la qualification. «On savait qu'on aurait quelques ballons intéressants en contre et qu'il faudrait en profiter. Ce but du début nous a donné un moral extraordinaire, en même temps qu'il a perturbé les Neuchâtelois. Willommet a bien entendu été le héros du match, et doublement, car il s'est cassé un doigt au milieu de la première mi-temps! Pour nous, cette victoire constitue une revanche par rapport à notre défaite la saison dernière. J'avais dit aux joueurs que j'en avais marre de faire de bons matches en Coupe et de perdre en ayant frôlé l'exploit.»

Cette fois, l'exploit n'a pas été frôlé. Il a été accompli, certes avec pas mal de chance, mais ne dit-on pas que la chance sourit parfois à ceux qui la méritent? L.W.

Football

Les yeux pour pleurer

Le FCC ne sauvera pas sa saison avec la Coupe de Suisse. Éliminés samedi par Malley, les «jaune et bleu» et leurs supporters n'ont plus que les yeux pour pleurer.

Page 8

Basketball

A couper le souffle

Quelle ambiance! Dans une salle omnisports chauffée à blanc, Union NE a remporté son premier match de demi-finale face à FR Olympic. Les Unionistes ont raté leur départ... avant de se montrer irrésistibles.

Page 11

Hockey sur glace

La preuve par l'acte

Le HC Ajoie a fait une très bonne opération samedi soir. En effet, en battant Olten, les Jurassiens ont pris une bonne option sur la promotion et administré en passant la preuve qu'ils ont les moyens de briguer une place en LNA.

Page 14



NISSAN
Le no 1 japonais en Europe

Jisivad

GARAGE-CARROSSERIE DE L'EST
Est 29-31, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 51 88/00
132-12075

Yverdon prenait le départ idéal, puisqu'il ouvrait le score après

Stade Municipal: 3200 spectateurs.
Arbitre: M. Eschmann (Moutier).
Buts: Ire Béguin 1-0. 65e Chassot 1-1.
Penalties: Taillet 1-0. Bonvin 1-1. Vialatte 2-1. I. Hassan 2-2. Léger 3-2. Wittl 3-3. Béguin 4-3. Egli 4-4. Kekesi 5-4. Mottiez 5-5. Wicht 6-5. Gottardi rate (arrêt de Willommet) 6-5.
Yverdon: Willommet; Taillet; Castro, Wicht, De Cet; Kekesi, Comisetti (101e Léger), Vialatte; Chevallier (62e Biselx), Béguin, Châtelan.

NE Xamax: Corminboeuf; Fasel (43e I. Hassan), Ramzy, Egli, Régis Rothenbühler (46e Mottiez); Gottardi, Wittl, Perret, Negri; Chassot, Bonvin.

Notes: Temps idéal, pelouse bosselée. Yverdon est privé de Schrago et Dajka (blessés). NE Xamax s'aligne sans Delay, H. Hassan, Smajic, Fernandez, Ze Maria, Sutter, Lüthi (blessés) et Froidevaux (suspendu). Avertissements à Fasel (29e, foul grossier) et Kekesi (71e, foul). Coups de coin: 4-9 (2-4).

Les treize autres matches: seul Saint-Gall a trébuché...

Les grands passent

● **SAVIÈSE - SION 1-5 (0-2)**

St-Germain: 4100 spectateurs.
Arbitre: M. Ruppen (Sierre).
Buts: 22e Manfreda 0-1. 27e Geiger 0-2. 49e Gertschen 0-3. 55e Petrella 1-3. 57e Baljic 1-4. 77e Calderon 1-5.
Sion: Obrist; Geiger; Quentin, Brigger, Fournier; Piffaretti (71e Lopez), Barbas, Calderon, Gertschen; Manfreda, Baljic (77e A. Rey).

● **CENTRAL FR - LAUSANNE 0-8 (0-2)**

Motta: 1594 spectateurs.
Arbitre: M. Fischer (Büren).
Buts: 15e Van den Boogaard 0-1. 43e Van den Boogaard 0-2. 50e Cina 0-3. 52e Douglas 0-4. 55e Van den Boogaard 0-5. 60e Fryda 0-6. 64e Karlen 0-7. 77e Studer 0-8.
Lausanne: Maillard; Hottiger, Gasser, Verlaat, Studer; Isabella (62e Karlen), Schurmann, Fryda; Douglas (70e Lauquin), Van den Boogaard, Cina.

● **BELLINZONE - LUGANO 1-2 (0-2)**

Comunale: 4000 spectateurs.
Arbitre: M. Röhlisberger (Suhr).
Buts: 18e Zuffi 0-1. 40e Andrioli 0-2. 67e Eggering 1-2.

Bellinzona: Gnesa; Perrini, Donini (46e Vukic), De Lusi (85e Bontognali), Degiovannini; Englund, Schaer, Andreoli, Pestoni; Eggeling, Esposito.
Lugano: P. Walker; Penzavalli, Morf, Tami, Fornera; Esposito (76e Da Naccio), Jensen, Andrioli, Hertig; Zuffi, Graciani (72e M. Walker).

● **BADEN - AARAU 2-1 (1-1)**

Esp: 1437 spectateurs.
Arbitre: M. Martino (Neukirch).
Buts: 15e Rossi 0-1. 42e Wittmann 1-1. 62e Born 2-1.
Baden: Mäder; Isler, Maurer (24e Born), Schlatter (32e Troiani), Hedinger; Soto, Perez, Di Muro, Casamento; Wittmann, Stoop.
Aarau: Hilfiker; Wehrli, Rossi, Koch (74e Wyss), Meier; Heldmann, Komornicki, Sutter, Kilian; Fluri (82e Juchli), Lipponen.

● **WIL - KRIENS 0-2 (0-0)**

Bergholz: 1000 spectateurs.
Arbitre: M. Ribul (Neuhausen).
Buts: 50e Oser 0-1. 90e Fink 0-2.

● **BÂLE - ST-GALL 1-1 (0-0)a.p., 4-3 aux penalties.**

St-Jacques: 5000 spectateurs.
Arbitre: M. Schlup (Granges).

Buts: 99e Jeitziner 1-0. 115e Sidler 1-1.

Bâle: Grüter; Jeitziner, Ceccaroni, Bauer, Epars; Schweizer, Baumgartner, Rahmen, Zbinden; Kok (91e Marcolli), Sitek.
St-Gall: Stiel; Fischer; Irizik, Gambino, Hengartner; Besio (120e Djair), Wyss, Raschle, Thüler (83e Sidler); Zambrano, Estay.
Notes: avertissements à Raschle (59e), Schweizer (68e), Hengartner (83e), Sidler (85e), Baumgartner (112e) et Sitek (118e).

● **LYSS - SERVETTE 0-1 (0-1)**

Sportzentrum Grien: 1800 spectateurs.
Arbitre: M. Haenni (Vesin).
But: 17e Molnar 0-1.
Servette: Pascolo; Djurovski; Stiel, Schepull, Rey; Sinval, Hermann, Jacobacci; Dieltin (68e Brea), Molnar (58e Baumann), Lorenz.
Notes: Servette sans Doborovolski, Schällibaum (blessés) ni Aeby (suspendu). Fraschina (Lyss) retient un penalty de Jacobacci (69e).

● **SCHAFFHOUSE - GRASSHOPPER 1-4 (1-2)**

Breite: 4100 spectateurs.

Arbitre: M. Galler (Untersiggenthal).

Buts: 12e Klinge 1-0. 26e Elber 1-1. 39e Elber 1-2. 65e Gretarsson 1-3. 71e Sutter 1-4.
Schaffhouse: Hürzeler; Naef; Egli (79e Paradiso), Pavlicevic, Stoll; Ogg, Meier (73e Brugnoli), Löw, Klinge; Engesser, Thoma.
Grasshopper: Brunner; Gren; Meier, Vega, Nemtsoudis; Häslar, Gämperle, Stevic, Sutter (78e Cantaluppi); Elber, Gretarsson.

● **GRANGES - LUCERNE 0-1 (0-0)**

Brühl: 2200 spectateurs.
Arbitre: M. Meier (Wettingen).
But: 92e Tuce 0-1.
Lucerne: Mutter; Rueda; Schönenberger (29e Birrer), van Eck, Baumann; Wolf, Arts, Tuce, Camenzind; Moser, Nadig.

● **COIRE - WETTINGEN 0-0 a.p., 4-5 aux penalties**

Ringstrasse: 500 spectateurs.
Arbitre: M. Bianchi (Chiasso).
Penalties: Ugras 1-0. Romano 1-1. Di Renzo (arrêt gardien) 1-1. Andermatt 1-2. Camenisch 2-2. Widmer 2-3. Zabala 3-3. Közle 3-4. Petkovic 4-4. Ackermann 4-5.

Wettingen: Meier; Widmer; Közle, Ruff, Ackermann; Ramundo (66e Munera, 109e Kurtulus), Andermatt, Nyfeler; Baldassarri, Fink, Romano.

● **TUGGEN - OLD BOYS 2-1 (0-0)**

Linthstrasse: 750 spectateurs.
Arbitre: M. Ullmann (Gossau).
Buts: 56e Federli 1-0. 68e Du Buisson 1-1. 83e Helbling 2-1.

● **BERNE - AIGLE 1-0 (0-0)**

Neufeld: 150 spectateurs.
Arbitre: M. Kaltenrieder (Courtelary).
But: 85e Zurkinden 1-0.

LE TIRAGE

HUITIÈMES DE FINALE (Jeu-Saint 16 avril)

Young Boys (A) - Lausanne (A)
Lucerne (A) - Tuggen (1re)
Lugano (A) - Baden (B)
Bâle (A) - Berne (1re)
Grasshopper (A) - Malley (B)
Servette (A) - Yverdon (B)
Sion (A) - Küsnacht (2e)
Wettingen (A) - Kriens (B)

Football - Coupe de Suisse, seizièmes de finale: quinze secondes de trop pour le FCC

Les yeux pour pleurer



● MALLEY - LA CHAUX-DE-FONDS 2-1 (0-1)

Il y a des défaites qui font mal. Vraiment mal. Celle concédée samedi à Lausanne par le FC La Chaux-de-Fonds face à l'ES Malley restera longtemps en travers de la gorge des footballeurs de La Charrière. Ces derniers, déjà hors-course en championnat, ne sauveront donc pas leur saison avec la Coupe de Suisse. Faites le compte: le FCC, fauché comme les blés, n'a plus que les yeux pour pleurer. Sniff, sniff.

Lausanne
Gérard STEGMÜLLER

«Que dois-je faire? On devait mettre le deuxième avant la mi-temps. Au lieu de cela, nous encaissons un goal à quinze secondes de la fin du temps réglementaire. Notre défense qui dort, notre gardien qui nous «pète» entre les mains...»

Pauvre Läubli. L'entraîneur chaux-de-fonnier était dépité. Une fois de plus, son équipe, après avoir longtemps flirté avec le succès, s'est retrouvée «bec de gaz». Depuis le 21 novembre dernier (3-1 contre Yverdon), le FCC n'a plus goûté aux joies de la victoire, en compétition officielle à tout le moins. Un bail qu'il serait temps de résilier.

UROSEVIC AU CHARBON

C'est indéniable: La Chaux-de-Fonds n'aurait jamais dû bais-

Kägi plus prompt que Rémy

Le FCC ouvre le score. La suite, hélas, sera moins drôle pour les Chaux-de-Fonniers.

(Impar-Galley)

ser pavillon sur le champ de patates du Bois-Gentil. En première période, les Vaudois n'ont carrément pas existé. Côté neuchâtelois, le piège du hors-jeu fonctionnait à merveille. Avec un milieu de terrain renforcé et diablement porté sur l'offensive, le FCC avait rapidement trouvé la faille grâce à Kägi (7e).

Läubli avait raison: sa troupe aurait pu porter l'estocade avant le thé. Mais il a, entre autres, manqué un cheveu à Thévenaz pour doubler la mise

(45e). La Coupe, c'est aussi ça. Tout se joue sur un coup de dé. Romain Crevoisier, réduit au chômage pendant une bonne heure, allait enfin faire connaissance avec le cuir. Et de quelle façon!

Soixante-quatrième minute: délaissant ses bases arrière, Haatrecht s'en est allé taquiner Rémy. Mais au lieu de centrer, le Hollandais préféra le tir. Sans succès. Dégagement. Cremieux, qui venait d'entrer, lançait Favre en profondeur qui mystifia Crevoisier (65e). Un partout, tout était à refaire.

Urošević, envoyé au charbon plus souvent qu'à son tour, choisissait lui aussi le tir en lieu et place du centre en retrait, alors que Zaugg était idéalement placé (73e). «Un junior C, on le fesse» pesterait plus tard Laydu.

QUEL TABLEAU!
Le Yougoslave du FCC n'a visiblement pas retenu la leçon

puisqu'il récidivait cinq minutes plus tard dans des circonstances quasiment identiques. Le match s'animait. Malley jouait la carte Favre à 100 à l'heure. Thévenaz, soumis à la surveillance du centre avant lausannois, n'en menait pas large.

«Tenez bon les gars, il reste trois minutes» clamait Läubli le long de la ligne de touche. Les prolongations étaient plus que jamais à l'ordre du jour. Etaient...

Il restait une poignée de secondes à jouer. Un coup franc était accordé aux Lémaniques. Depuis le milieu du terrain, Poulard balançait la balle dans la surface de vérité chaux-de-fonnière. Maranesi, Thévenaz et Haatrecht s'occupaient de Ducrot (!!!), mais ce poison de Favre - il aurait eu tort de se gêner - surgit dans le dos de tout le monde et d'une tête piquée propulsait son équipe en huitièmes de finale de la Coupe de Suisse. Hélas, trois fois hélas.

Dans les vestiaires du FCC, tout le monde faisait bien évidemment grise mine. «On ne devait jamais perdre ce match» ressassaient les joueurs qui n'arrivent pas à comprendre pourquoi la guigne les poursuit depuis le début 1992. Mais peut-on franchement parler de poisse? Fabrice Maranesi a raison en évoquant les problèmes de concentration que certains gars rencontrent ces derniers temps. Läubli, lui, n'en dira pas plus mais n'en pense pas moins. «A se tirer des balles», telle était la conclusion du boss de La Charrière qui affichait le visage des mauvais jours. On vous laisse imaginer le tableau.

«Il ne faut pas être prétentieux, d'accord. Quand bien même nous avons inscrit le but victorieux à la 90e minute, j'estime que notre victoire est méritée» commentait pour sa part Blaise Richard.

Encore un qui n'a pas vu le même match que nous. Décidément!
G.S.

TOUS AZIMUTS

FRANCE

Deuxième division. Groupe A: Red Star - Amiens 0-0. Le Mans - Ancenis 0-0. Beauvais - Angers 3-1. Guingamp - Valenciennes 2-1. Sedan - La Roche 0-1. Laval - Dunkerque 1-1. Louhans - Cisseaux - Tours 1-1. Classement: 1. Angers 29-39. 2. Valenciennes 28-38. 3. Laval 29-34. 4. Le Mans, Rouen et Guingamp 29-33.

Groupe B: Strasbourg - Perpignan 2-1. Istres - Ajaccio 2-0. Annecy - Alès 1-1. Bordeaux - Rodez 0-0. Epinal - Martigues 2-0. Bastia - Mulhouse 0-1. Nice - Saint-Seurin 0-0. Grenoble - Saint-Quentin 1-0. Châteauroux - Gueugnon 1-0. Classement: 1. Bordeaux 31-47. 2. Strasbourg 31-45. 3. Istres 31-43. 4. Bastia 31-37. 5. Ajaccio 31-35.

ÉCOSSE

Première division (38e journée): Aberdeen - Airdrie 1-0. Celtic Glasgow - Dundee United 3-1. Heart - Dunfermline 1-0. Motherwell - Falkirk 0-1. St. Johnstone - Glasgow Rangers 1-2. St. Mirren - Hibernian 0-1. Classement: 1. Glasgow Rangers 38-61. 2. Heart 38-56. 3. Celtic Glasgow 38-54. 4. Dundee United 39-43. 5. Aberdeen 38-42.

BELGIQUE

Première division (27e journée): Genk - RC Liège 0-0. Anderlecht - Waregem 7-3. Antwerp - Charleroi 2-1. La Gantoise - Malines 1-1. Standard Liège - Cercle Bruges 0-0. Lierse - Ekeren 5-1. FC Bruges - Lokeren 3-1. Courtrai - Molenbeek 0-2. Alost - Beveren 0-0. Classement: 1. Anderlecht 42. 2. FC Bruges 40. 3. Standard Liège 38. 4. FC Malines 36. 5. Antwerp 31.

PORTUGAL

Coupe. Quarts de finale: Gil Vicente (D1) - Boavista (D1) 0-1. Benfica Lisbonne (D1) - Espinho (D2) 6-0. Leixoes (D2) - Penafiel (D1) 1-0.

Espoirs

NE Xamax: perd et mène

Espoirs. Groupe A: Aarau - Wettingen 5-1. Sion - Servette 2-2. Lugano - Aarau 2-0. Young Boys - Lausanne 3-0. Zurich - NE Xamax 1-0. Lucerne - Grasshoppers et Wettingen - Sion ont été renvoyés. Classement: 1. NE Xamax 15-26. 2. Lausanne 14-21. 3. Sion 14-18. 4. Lugano 15-17. 5. Servette 13-14. 6. Grasshopper 14-13.

Groupe B1: Baden - Winterthur 5-1. Chiasso - Coire 2-1. Locarno - SC Zoug 9-1. Schaffhouse - Bellinzzone 4-2. Classement: 1. Baden 14-24. 2. Schaffhouse 13-19. 3. Chiasso 15-16. Groupe B2: Bâle - Etoile Carouge 2-0. Bulle - Yverdon et La Chaux-de-Fonds - Granges ont été renvoyés. (si)

A l'étranger - Espagne: le Real Madrid est à nouveau seul en tête

Osasuna freine le Barça

Espagne

Albacete - Real Madrid 1-3
Osasuna - Barcelone 0-0
Mallorca - Sevilla 1-0
At. Madrid - Valencia 1-0
Espanol - Ath. Bilbao 2-0
La Corogne - Logrones 2-2
Burgos - Sp. Gijon 0-1
R. Sociedad - Valladolid 1-0
Saragosse - Cadix 3-0
Oviedo - Tenerife 2-0

CLASSEMENT

1. Real Madrid	28	18	5	5	57-22	41
2. Barcelone	28	16	8	4	57-31	40
3. At. Madrid	28	16	4	8	45-26	36
4. Valencia	28	14	6	8	39-30	34
5. Albacete	28	13	7	8	35-28	33
6. R. Sociedad	28	12	8	8	29-28	32
7. Saragosse	28	12	6	10	30-28	30
8. Sp. Gijon	28	12	6	10	28-28	30
9. Sevilla	28	11	7	10	39-31	29
10. Burgos	28	9	10	9	27-26	28
11. Logrones	28	11	6	11	26-37	28
12. Oviedo	28	9	7	12	31-35	25
13. Ath. Bilbao	28	9	6	13	27-45	24
14. Tenerife	28	8	7	13	33-38	23
15. La Corogne	28	6	11	11	23-29	23
16. Osasuna	28	7	9	12	20-31	23
17. Espanol	28	8	6	14	28-40	22
18. Valladolid	28	6	9	13	25-35	21
19. Mallorca	28	7	5	16	17-32	19
20. Cadix	28	5	9	14	22-38	19

Angleterre

Aston Villa - Norwich 1-0
Leeds - West Ham 0-0
Manches. C. - Chelsea 0-0
Notts C. - Crystal P. 2-3
Oldham - Sheffield W. 0-0
Queens Park - Manches. U. ... 3-0
Sheffield U. - Liverpool 2-0
Tottenham - Coventry 4-3
Wimbledon - Arsenal 1-3

CLASSEMENT

1. Leeds	36	18	15	3	65-31	69
2. Manches. U.	34	18	13	3	53-24	67
3. Sheffield W.	35	17	9	9	54-48	60
4. Liverpool	34	14	13	7	38-31	55
5. Arsenal	34	14	12	8	59-38	54
6. Manches. C.	35	15	9	11	45-42	54
7. Oldham	36	12	8	16	55-54	49
8. Nottingham	32	13	8	11	49-42	47
9. Queens Park	36	10	17	9	41-39	47
10. Aston Villa	35	13	8	14	36-36	47
11. Everton	35	11	13	11	45-40	46
12. Chelsea	36	11	13	12	43-49	46
13. Norwich	35	11	11	13	44-48	44
14. Oldham	36	12	8	16	55-54	44
15. Wimbledon	35	10	13	12	40-44	43
16. Sheffield U.	34	12	7	15	52-54	43
17. Coventry	35	10	10	15	34-37	40
18. Tottenham	33	11	6	16	42-46	39
19. Southampton	33	9	10	14	32-46	37
20. Luton	35	7	11	17	28-59	32
21. Notts C.	35	7	10	18	35-50	31
22. West Ham	33	6	11	16	28-48	29

France

Sochaux - Toulon 2-0
Nîmes - Paris SG 0-1
Metz - Rennes 0-0
Toulouse - Lyon 1-0
Auxerre - Montpellier 1-0
Caen - Lille 3-3
Nantes - Nancy 0-0
St-Etienne - Cannes 2-0
Marseille - Le Havre 2-0
Montpellier - Nantes 2-1

CLASSEMENT

1. Marseille	33	19	11	3	58-20	49
2. Monaco	33	20	7	6	48-25	47
3. Paris SG	33	14	15	4	40-22	43
4. Auxerre	33	14	11	8	50-27	39
5. Montpellier	33	11	15	7	34-26	37
6. Caen	33	14	9	10	41-42	37
7. Le Havre	33	11	14	8	26-27	36
8. Nantes	33	11	12	10	31-31	34
9. St-Etienne	33	12	9	12	39-32	33
10. Lens	33	8	17	8	26-22	33
11. Lille	33	10	12	11	26-28	32
12. Metz	33	11	9	13	37-37	31
13. Toulouse	33	9	13	11	25-35	31
14. Toulon	33	13	4	16	39-48	30
15. Lyon	33	9	10	14	22-30	28
16. Sochaux	33	8	11	14	30-43	27
17. Nîmes	33	7	12	14	26-45	26
18. Cannes	33	6	11	16	28-41	23
19. Rennes	33	5	13	15	21-39	23
20. Nancy	33	7	7	19	33-60	21

Allemagne

Leverkusen - Bochum 2-0
Karlsruhe - Schalke 04 1-0
Bayern - Nuremberg 1-3
Dortmund - Francfort 2-2
Stuttgart - Hambourg 3-2
Mönchengl. - Kaiserslaut. 1-0
Hansa Rost. - Kickers S. 2-2

CLASSEMENT

1. Dortmund	30	15	11	4	52-38	41
2. Francfort	30	15	10	5	62-33	40
3. Stuttgart	30	16	8	6	48-25	40
4. Leverkusen	30	13	11	6	43-27	37
5. Kaiserslaut.	30	13	9	8	47-30	35
6. Nuremberg	30	14	6	10	44-40	34
7. Cologne	30	8	16	6	40-33	32
8. W. Brème	30	10	11	9	33-32	31
9. Karlsruhe	30	11	8	11	36-41	30
10. Mönchengl.	30	9	11	10	28-37	29
11. Schalke 04	30	9	10	11	39-35	28
12. Duisbourg	30	6	16	8	35-39	28
13. Bayern	30	9	9	12	43-46	27
14. Hansa Rost.	30	8	10	12	37-45	26
15. Hambourg	30	6	13	11	26-38	25
16. Wattensch.	29	7	10	12	36-45	24
17. Dyn. Dresde	29	8	8	13	25-41	24
18. Kickers S.	30	7	10	13	42-52	24
19. Bochum	30	6	11	13	26-47	23
20. Düsseldorf	30	5	10	15	37-55	20

Italie

Bari - Foggia 1-3
Cagliari - Fiorentina 4-0
Sampdoria - Napoli 1-1
Cremonese - Ascoli 3-1
Inter Milan - AC Torino 0-0
Juventus - Lazio Roma 1-1
Atalanta - Genoa 1-0
Verona - Parma 1-0
AS Roma - AC Milan 1-1

CLASSEMENT

1. AC Milan	26	17	9	0	50-14	43
2. Juventus	26	16	7	3	37-15	39
3. Napoli	26	11	10	5	43-31	32
4. AC Torino	26	9	12	5	23-13	30
5. Sampdoria	26	9	11	6	28-20	29
6. Parma	26	9	11	6	25-23	29
7. Inter Milan	26	7	15	4	21-20	29
8. AS Roma	26	8	12	6	26-25	28
9. Lazio Roma	26	8	11	7	33-27	27
10. Atalanta	26	8	11	7	21-20	27
11. Genoa	26	8	10	8	31-32	26
12. Foggia	26	7	9	10	39-44	23
13. Fiorentina	26	7	8	11	31-32	22
14. Cagliari	26	5	10	11	24-30	20
15. Verona	26	7	5	14	16-35	19
16. Bari	26	4	9	13	18-33	17
17. Cremonese	26	4	7	15	18-37	15
18. Ascoli	26	4	5	17	17-50	13

Les Nations aux Baléares - Le Grand Prix des Nations, qui sert de support à la finale de la Coupe du monde, aura lieu le 24 octobre sur l'île de Majorque, dans l'archipel des Baléares.

Football - Première ligue: Colombier à côté de ses souliers contre Münsingen

Il y a des jours comme ça...



COLOMBIER - MÜNSINGEN 1-3 (0-2) Il est des matches où rien ne va, rien ne fonctionne comme à l'accoutumée. Le Colombier de Michel Decastol en a vécu un, samedi en fin d'après-midi, aux Chézards où il recevait Münsingen.

et rondement menés par Münsingen. A la mi-temps, le score était déjà de 2 à 0 (2 réussites de Christen) pour les visiteurs. L'entraîneur de Colombier tenta alors de changer la face des événements, en introduisant du sang frais. Le jeune Locatelli réduisit le score, mais sans que cela ne change grand-chose. Et ce qui devait arriver arriva, sous la forme d'un troisième but bernois.

Arbitre: M. Schluchter (Bottmingen). Buts: 11e Christen 0-1. 38e Christen 0-2. 57e Locatelli 1-2. 78e Hofmann 1-3. Colombier: Kuhn; Ponta; Egli (46e Mazzocchi), Matthey, Rufenacht; Mueller, Torri, Locatelli, Mayer; Gogic, Weissbrodt (46e Eichenberger). Münsingen: Bürki; Messerli; Jaussi, Blumenthal, Steiner; Gambardella (64e R. Gaggeler), Hofmann, Tanner, S. Gaggeler; Christen, Graf (89e Hauswirth).

Torri Les Colombiers n'étaient pas dans leur assiette samedi. (Schneider)

En effet, en ne se montrant pas toujours assez agressifs ou volontaires, en faisant preuve parfois d'inattention ou de maladroitures, les Neuchâtelais se sont offerts aux contres rapidement

LE POINT Groupe 1 CS Chênois - Montreux 0-2 Collex-Bossy - Martigny 1-1 Fully - Concordia 2-1 Renens - Monthey 1-2 Stade Laus. - Rarogne 0-0 CLASSEMENT 1. CS Chênois 18 12 5 1 39-11 29 2. Monthey 18 10 6 2 28-14 26...

Première ligue

Moutier sèche

MOUTIER - BERTHOUD 0-0 Une semaine après avoir passé quatre buts à la défense de Serrières, les Prévôtois ont séché sur le problème de Berthoud.

En oubliant de procéder par les couloirs extérieurs, Moutier a absolument voulu percer par le centre alors que la défense visiteuse y était parfaitement regroupée. Et lorsque l'arrière-garde se laissait surprendre, le portier visiteur opposait son veto. Moutier en voulant trop soigner la manière, a balbutié son football, se perdant en duels stériles.

Deuxième ligue

Bôle rejoint Noiraigue

BÔLE - LES BOIS 3-1 (1-1) Bôle a acquis l'essentiel, mais les Francs-Montagnards ont vendu chèrement leur peau samedi au stade du Champ-Rond. Dès le coup de sifflet initial, Bôle imposa le jeu.

CORTAILLON - NOIRAIGUE 2-0 (2-0) Les Carcouailles ont commencé l'année en beauté en battant Noiraigue. Un succès qu'ils doivent à un départ tonitruant. Le match à peine lancé, une réussite du malin Vito Ciccarone mit les maîtres de céans sur orbite.

HAUTERIVE - CENTRE PORTUGAIS 3-2 (1-0) En ce dimanche ensoleillé, Hauterive accueillait un de ses concurrents directs en fin de classement. En début de match, on put assister à un football agréable et bien élaboré de la part des locaux.

AUDAX-FRIÛL - BOUDRY 4-0 (1-0) C'est une remarquable leçon d'efficacité qu'ont infligée les Italo-Neuchâtelais à des Boudryens trop fébriles. Ces derniers se sont montrés très souvent en possession du ballon mais leurs attaques, peu percutantes, se sont butées sur un Enrico en excellente forme.

Stade du Champ-Rond: 50 spectateurs. Arbitre: M. Waller (Carouge). Buts: 20e Da Cruz 1-0. 40e Jeanbourquin 1-1. 57e Righetti 2-1. 66e Kroemer 3-1.

Terrain des rives: 150 spectateurs. Buts: 2e V. Ciccarone 1-0. 47e Cuenat. Cortaillod: Rufener; Cuenat; Kueffer, Lambelet, Aubée; Mivellie, Marcon, Perniceni; V. Ciccarone, M. Ciccarone, Bongiovanni.

Arbitre: M. Brugger (Fetigny). Buts: 15e Wuethrich 1-0. 60e Lecoultre 2-0. 75e O. Christie 3-0. 82e Reiss (penalty) 3-1. 84e Pereira 3-2.

Arbitre: M. Deneriaz (Lutry). Buts: 37e Masserey 1-0. 61e D'Amico 2-0. 71e Christinet 3-0. 73e Christinet 4-0.

Groupe 2 Bümpliz - Echallens 1-1 Colombier - Münsingen 1-3 Lerchenfeld - Domdidier 2-2 Moutier - Berthoud 0-0 Soleure - Thoune 2-0 CLASSEMENT 1. Bümpliz 18 11 4 3 36-21 26 2. Moutier 18 9 6 3 30-26 24...

Groupe 3 Kölliken - Riehen 2-2 Pratteln - Laufon 3-0 Red Star - Sursee 1-1 Stabio - Ascona 1-3 Suhr - Tresa 1-1 Wangen - Mendrisio 0-2 CLASSEMENT 1. Red Star 18 9 6 3 28-17 24 2. Yg Fellows 17 8 7 2 25-14 23...

Avec les sans-grade

Troisième ligue: Deportivo, olé!

Deuxième ligue

Audax Friül - Boudry 4-0 Cortaillod - Noiraigue 2-0 Bôle - Les Bois 3-1 CLASSEMENT 1. Noiraigue 14 10 1 3 34-17 21 2. Bôle 14 9 3 2 31-14 21...

Groupe 2

NE Xam. II - Deportivo 1-2 Hauterive II - Colombier II 2-3 Cornaux - Le Landeron 0-4 CLASSEMENT 1. Le Landeron 13 9 3 1 32-10 21 2. Etoile 11 10 0 1 48-11 20...

Groupe 2

Espagnol II - Coffrane II 2-1 Coffrane II - Pts-de-M. IIa 3-2 CLASSEMENT 1. Espagnol II 10 9 0 1 38-14 18 2. Coffrane II 12 8 2 2 36-18 18...

CLASSEMENT

1. Bassecourt 15 9 6 0 31-14 24 2. Bienné 15 9 4 2 39-15 22 3. Aarberg 15 8 5 2 24-14 21...

Groupe 7

Moutier - Reconvillier 2-1 Delémont - Bévillard 4-2 Courroux - Les Breuleux 0-0 CLASSEMENT 1. Les Breuleux 14 9 5 0 49-9 23 2. Courroux 15 8 6 1 37-11 22...

3e ligue, groupe 1

Coffrane - Bôle 3-2 CLASSEMENT 1. Coffrane 13 8 1 4 37-27 17 2. Fleurier 13 6 4 3 38-27 16...

5e ligue, groupe 1

AS Vallée II - Bevaix II 1-13 Colomb. III - Fleurier II 8-2 Noiraigue III - Auvernier Ia 0-3 CLASSEMENT 1. Auvernier Ia 13 11 0 1 86-6 23 2. Bevaix II 13 11 0 2 82-17 22...

JURA

2e ligue, groupe 2

Boujean 34 - Longeau 2-1 Develier - Bassecourt 0-3 Porrentruy - Bure 1-1 Aarberg - Lamboing 0-0 Alle - Bienné 2-2 Courtételle - Azzurri 1-1 CLASSEMENT 1. Ceneri 13 9 4 0 38-11 22 2. Rondinella 14 8 5 1 28-8 21...

3e ligue, groupe 6

Ceneri - Anet 3-0 Rondinella - Corgémont 2-0 Evillard - Aurore B. 1-3 Sonceboz - Monsmier 1-0 Aegerten - Grünster b 7-0 CLASSEMENT 1. Ceneri 13 9 4 0 38-11 22 2. Rondinella 14 8 5 1 28-8 21...

BRÈVES

Cyclisme Jacques Jolidon se place Après avoir terminé quatrième samedi du Circuit des Aiglons, à Renens, le Jurassien Jacques Jolidon s'est classé hier cinquième du GP de Lancy. Athlétisme 25 km de Bienné: Cuche 2e La Neuchâteloise Franziska Cuche (Le Pâquier) a terminé seconde des 25 km de Bienné dans un temps de 1 h 41'49'' à plus d'une minute de la triomphatrice Maria Wille.





Tennis - Quart de finale de la Coupe Davis: Jakob Hlasek arrache le point qu'il fallait à la Suisse

«C'était du délire!»

«A la balle de match, je me suis dit: tu l'as fait. Non. Plutôt: nous l'avons fait. Puis Mezzadri est arrivé sur moi. Ce fut le délire. Je n'ai même pas pu aller serrer la main de Champion et de Noah. J'en suis désolé...» A 18 h 06, hier soir, Jakob n'a pas trop compris ce qui lui arrivait. «Je n'ai jamais connu un tel sentiment après une balle de match gagnée. La Coupe Davis est vraiment très spéciale.»

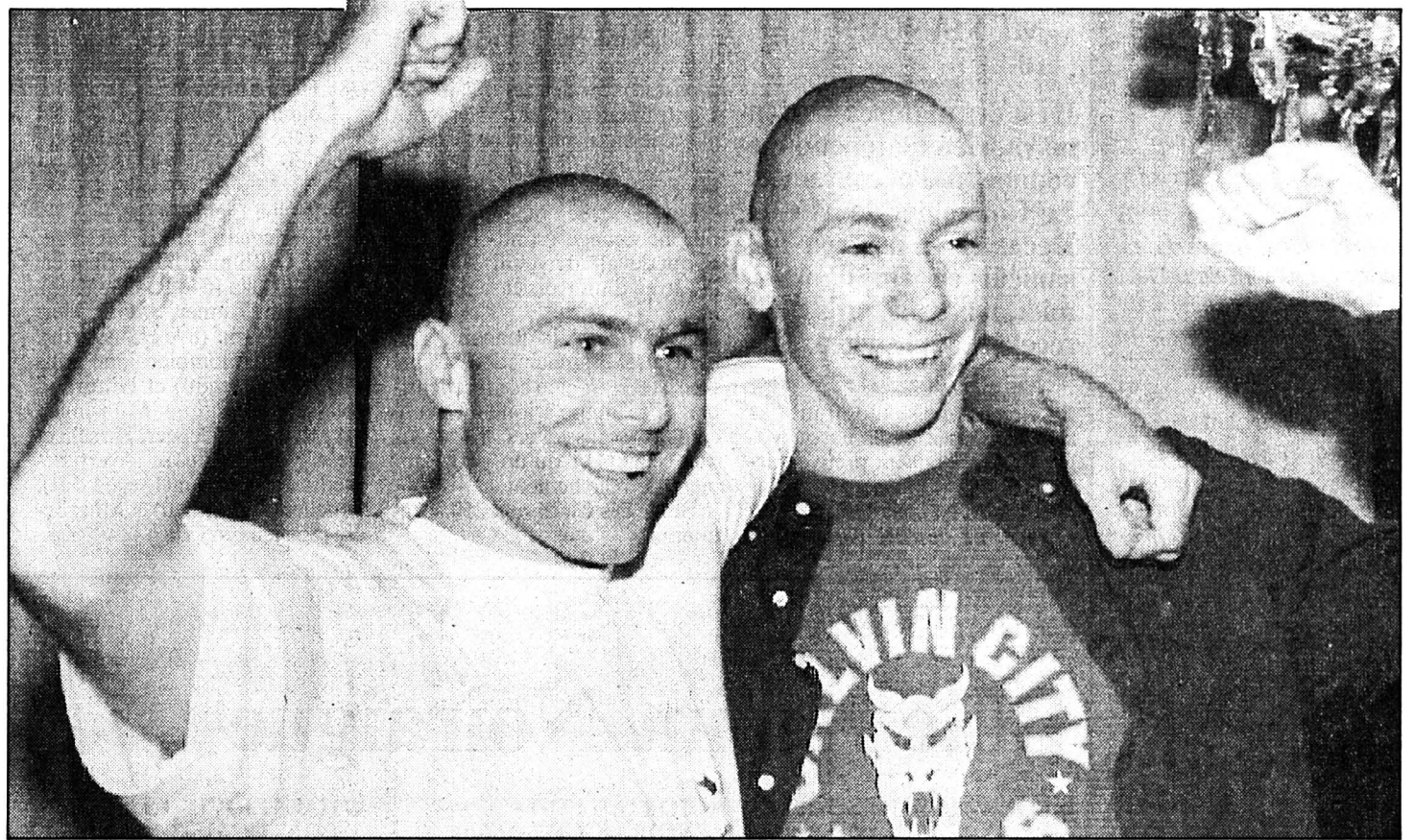
Le héros du jour sait très bien où le match s'est joué. «En fait, tout était dit lorsque je suis entré sur le court, explique-t-il. A l'issue du double, j'étais vraiment marqué. Nous étions passés à deux points du match et, surtout, j'avais un énorme sentiment de culpabilité sur ces fameuses balles de break du début de cinquième set. La nuit a été longue. Mais Marc m'a aidé. Toute l'équipe aussi. Lorsque je suis revenu aujourd'hui, c'était avec un moral de vainqueur.»

DES SOUVENIRS QUI AIDENT

«Sur le plan physique, je n'ai rencontré aucun problème, poursuit Hlasek. Vendredi, j'avais eu des crampes dans le quatrième set contre Boetsch.

Mais contre Champion, j'étais prêt à disputer un cinquième set s'il le fallait. Je voulais absolument apporter le troisième point. Battre la France 3-1 chez elle devant un tel public, c'est l'idéal pour ma confiance.»

Jakob Hlasek est vraiment un joueur qui carbure au moral. Il est arrivé à Nîmes avec une totale confiance en soi. «Lors de la tournée américaine, j'ai battu Sampras, qui avait servi le match, et Cherkasov, qui avait mené 3-0 dans le troisième set. Lorsque Boetsch et Champion ont eu leurs balles de sets, le souvenir de ces deux rencontres m'a bien aidé.»



Jakob Hlasek - Marc Rosset

Les Suisses avaient promis qu'ils se raseront en cas de victoire, ils ont tenu parole.

(EPA)

LA «VRAIE» COUPE DAVIS

Pourtant, «Kuba» a tardé avant de trouver ses marques sur la terre battue de Nîmes: «A l'entraînement, je n'ai pas pu faire beaucoup de jeux contre Rosset et Mezzadri. Mais je ne me suis jamais affolé. Il fallait réapprendre à glisser sur la terre. Le déclic s'est produit dans le deuxième set contre Boetsch. Face à Arnaud, j'avais joué un tennis trop négatif en début de match.»

Contre Champion, Jakob s'est bien sûr inspiré du match de Rosset vendredi. «Dans les grandes lignes, j'ai suivi le même schéma. Mais Marc et moi n'avons pas une technique identique. J'ai donc travaillé à ma manière.»

Jakob Hlasek envisageait évidemment l'échéance de la demi-finale: «Nous allons jouer chez nous. Si nous avons le même public que les Français à Nîmes, cela va être très dur de nous battre.» Jakob Hlasek et Marc

Rosset ont enfin goûté à la «vraie» Coupe Davis. Ils en redemandent...

FRANÇAIS SUPPORTERS

Tout autre son de cloche du côté français, on s'en doute bien. Thierry Champion: «J'ai la désagréable impression d'avoir perdu la Coupe Davis à moi tout seul. Je manque d'expérience pour une telle rencontre. Yannick me disait: «Encore un point, encore un point!» Mais je n'arrivais pas à aller le chercher...»

Yannick Noah: «L'équipe de Suisse a battu la meilleure équipe de France possible. Je n'avais pas le choix pour cette rencontre, pas d'autre alternative que Boetsch et Champion. Gagner une Coupe Davis, c'est à la fois beau et dangereux. Les gars arrêtent de se battre, ils n'ont plus faim... Reste que nous avons eu notre chance lors des deux simples de Hlasek.

»Maintenant, nous sommes

les plus fervents supporters de l'équipe de Suisse. Nous aimons bien Hlasek et Rosset et, sur-

tout, nous avons de bonnes raisons d'être du côté de l'équipe de Suisse.» (si)

Le point

- A Nîmes. France - Suisse 2-3. Samedi: Forget-Leconte (Fr) battent Hlasek-Rosset (S) 4-6 4-6 6-2 7-6 (7-5) 6-4 en 4 h 13'. Hier: Hlasek (S) bat Champion (Fr) 6-4 4-6 7-6 (8-6) 7-5 en 4 h 06'. Boetsch (Fr) bat Rosset (S) 6-4 6-4 en 1 h 08'.
- A Lund. Suède - Australie 5-0. Samedi: Edberg-Jarryd (Su) battent Fitzgerald-Woodbridge (Aus) 6-3 6-3 3-6 6-1. Hier: Edberg (Su) bat Masur (Aus) 6-4 7-6 (7-4). Bergström (Su) bat Fromberg (Aus) 6-4 7-5.
- A Maceio. Brésil - Italie 2-1 après la deuxième journée. Samedi: Camporese (It) bat Mattar (Bré) 6-3 5-7 6-4 6-7 (9-11) 6-4. Oncins (Bré) bat Cané (It) 7-6 (7-4) 6-5 7-5 6-3. Hier: Mottarose (Bré) battent Camporese-Nargiso (It) 6-1 6-2 5-7 3-6 6-3.
- A Fort Myers. Etats-Unis - Tchécoslovaquie 2-2 avant le dernier simple. Samedi: Korda-Suk (Tch) battent J. McEnroe-Leach (EU) 6-2 6-4 6-4. Hier: Korda (Tch) bat Sampras (EU) 6-4 6-3 2-6 6-3.

Ordre des demi-finales: Suisse - Brésil ou Italie. Etats-Unis ou Tchécoslovaquie - Suède.

4e tournoi juniors de la Métropole horlogère

Bien, les Suisses!

Le 4e tournoi international juniors de la Métropole horlogère a tenu toutes ses promesses. Et, si la délégation étrangère a triché les places d'honneur, les joueurs et joueuses suisses ont réussi à tirer leur épingle du jeu.

C'est du côté féminin que la satisfaction est la plus vive, la Neuchâteloise Gaëlle Widmer ayant confirmé tout le bien que l'on pensait d'elle. En finale, elle s'est imposée en deux sets face à Ursula Schmassmann (6-1 6-1). Cette victoire récompense la régularité dont elle a fait preuve tout au long du tournoi.

Du côté masculin, et en catégorie I-II, on a assisté à une nette domination italienne. En finale, Claudio Persico, déjà vainqueur l'an dernier, récidivait en venant à bout de son compatriote Maurizio Cecchetti (6-2 6-4).

Chez les garçons III, le Suisse Stefan Vrbica, doté d'un superbe toucher de balle, a eu raison de la volonté et de la combativité d'Andreas Schmassmann (6-2 7-5).

Chez les garçons IV, enfin, le champion suisse Jun Kato a battu son dauphin Daniel Schnyder (6-1 7-6). Ce dernier



Gaëlle Widmer

La Neuchâteloise s'est brillamment imposée dans le tableau féminin.

aura-t-il une fois sa revanche..?

Le bilan dressé par Luc Lédérrey et André Perroud est des plus positifs. A l'année prochaine pour la cinquième édition! (Imp)

RÉSULTATS

Garçons I-II. Demi-finales: Persico (It) bat Guillaume (Fr) 4-6 6-4 7-6. Cecchetti (It) bat Stefanazzi (It) 6-4 6-2. Finale: Persico bat Cecchetti 6-2 6-4.

Garçons III. Demi-finales: A. Schmassmann (S) bat Suter (S) 6-1 6-3. Vrbica (S) bat Caral

(Fr) 6-3 5-7 6-3. Finale: Vrbica bat A. Schmassmann 6-2 7-5.

Garçons IV. Demi-finales: Kato (S) bat Storni (S) 6-2 7-5. Schnyder (S) bat Duong (S) 7-5 6-1. Finale: Kato bat Schnyder 6-1 7-6.

Filles I-II-III. Demi-finales: Widmer (S) bat Girard (Fr) 6-4 1-6 6-2. U. Schmassmann (S) bat Katsoulis (S) 6-3 6-2. Finale: Widmer bat U. Schmassmann 6-1 6-1.

● Avec le soutien de «L'Impartial»

Motocyclisme - Grand Prix du Japon

Festival de chutes

Première manche du championnat du monde, le Grand Prix du Japon, à Suzuka, a donné lieu à un véritable festival de chutes, sur une piste détremée. Et parmi les victimes de cette course disputée devant quelque 70.000 spectateurs, on retrouve des noms aussi célèbres que le champion du monde Wayne Rainey ou son compatriote américain John Kocinski.

L'Allemand Ralf Waldmann en 125 cmc, l'Italien Luca Cadalora, tenant du titre des 250 cmc, ainsi que l'Australien Michael Doohan, en 500 cmc, ont déjoué tous les pièges pour devenir les premiers vainqueurs de la saison.

Le plus malchanceux à Suzuka aura été l'ex-champion du monde Wayne Gardner. Le pilote australien, qui était déjà tombé à l'entraînement, a de nouveau chuté, à quatre tours de la fin de la course et a subi une double fracture de la jambe. Il n'est pas exclu de penser que sa carrière de pilote a peut-être pris fin à Suzuka.

125 cmc: 1. Waldmann (All), Honda, 18 tours en 48'49"661 (129,703 km/h). 2. Casanova (It), Aprilia, à 1'459. 3. Wakai (Jap), Honda, à 7'379. 4. Giannola (It), Honda, à 20'694. 5. Saito (Jap), Honda, à 26'701. 6. Gramigni (It), Aprilia, à 26'792. 7. Pons (S), à 27'827. 8. Petrucci (It), Honda, à 27'854. 9. Luthi, Honda, à 1'51'988.

250 cmc: 1. Cadalora (It), Honda, 20 tours en 52'50"357 (133,174 km/h). 2. Okada (Jap), Honda, à 23'643. 4. Bradl (All), Honda, à 51'269. 5. Chili (It), Aprilia, à 1'16'336. 6. Puig (Esp), Aprilia, à 1'24'245. Puis les Suisses: 14. Suter, Aprilia, à 2'38'682. 16. Bosshard, Honda, à 2'41'718. 18. Briguet, Honda, à 2'47'054. 22. Haenggeli, Aprilia, à un tour.

500 cmc: 1. Doohan (Aus), Honda, 22 tours en 56'21"831 (137,331 km/h). 2. Chandler (EU), Suzuki, à 28'298. 3. Schwantz (EU), Suzuki, à 55'792. 4. Ito (Jap), Honda, à 1'47'802. 5. Mamola (EU), Yamaha, à 2'00'984. 6. Ohishi (Jap), Suzuki, à 2'13'708. (si)

Catalogne plus présente - Le président du Comité international olympique (CIO), M. Juan Antonio Samaranch, s'est déclaré en faveur d'une présence plus importante des symboles de la Catalogne lors des Jeux de Barcelone. M. Samaranch a ainsi soutenu la position du président du gouvernement autonome catalan, Jordi Pujol, qui a récemment réclamé une présence de la Catalogne «beaucoup plus importante» que celle prévue initialement. (si)

Hippisme

Tops au top

Le Hollandais Jan Tops s'est imposé lors de l'événement principal du 5e CSI de Zurich, l'European Classic. Montant «Top Gun», le Batave a réussi le seul sans-faute du barrage devant 8120 spectateurs. Il devance le vainqueur de l'année précédente, l'Allemand Franke Sloothaak sur «Walzerkönig» et le Britannique John Whitaker sur «Milton» la coqueluche du public zurichois.

Le meilleur Suisse était également la meilleure amazone: Lesley McNaught-Mändli et «Pirob» ont terminé 7e, sans, toutefois, avoir accédé au barrage. Par ailleurs, John Whitaker est devenu heureux propriétaire d'une voiture de luxe allemande, distinction saluant le meilleur cavalier des journées zurichoises.

Avec 31.414 spectateurs, le CSI de Zurich a encore battu son record d'affluence. La manifestation du Hallenstadion a, semble-t-il, trouvé le bon moyen terme entre la compétition sportive et le show. Après le CSI-W de Genève, au mois de décembre, les amateurs de sport hippique ont donc à nouveau eu de quoi être satisfaits.

Zurich. CSI (GP en deux manches et un barrage): 1. Tops (Ho), «Top Gun», 0/30"92. 2. Sloothaak (All), «Walzerkönig», 4/29"59. 3. Whitaker (GB), «Milton», 4/31"47. Puis: 7. McNaught Mändli (S), «Pirob», 4 (4+0), 128"13. 9. T. Fuchs (S), «Dylan», 4(0+4) 135"76. 13. Fuchs (S), «Shandor», 8 (4+4), 134"60. 14. Röthlisberger (S), «Oubard», 12 (4+8) 133"76. (si)

BRÈVES

Tennis

La 159e de Navratilova

L'Américaine Martina Navratilova a remporté sa 159e victoire en s'imposant en finale du tournoi de San Antonio (doté de 220.000 dollars), face à la Française Nathalie Tauziat 6-2 6-1.

Hippisme

Succès d'une Colombine

L'amazone de Colombier, Anne-Claire Froidevaux sur «Tournesol» a remporté une épreuve L du concours national de dressage au Chalât-à-Gobet (Vd).

Hockey sur glace - LNA, play-off: Ambri-Piotta égalise à deux victoires partout contre FR Gottéron

Il faudra une belle

● **AMBRI-PIOTTA - FR GOTTÉRON 6-3 (1-1 3-2 2-0)**

Entre FR Gottéron et Ambri-Piotta, il faudra bel et bien une cinquième partie pour déterminer l'adversaire du CP Berne en finale du championnat. Samedi soir, les Tessinois ont obtenu un sur-sis mérité en s'imposant 6-3 au terme d'un affrontement très intéressant et très disputé. Malkov, auteur de trois buts, a été le héros de cet excellent match côté levantin, éclipsant pour une fois Bykov et Khomutov.



Fetisov arrêté, puis relâché - L'international de l'ex-URSS Viatcheslav Fetisov a passé plusieurs heures en prison, à Newark (New Jersey), avant d'être entendu par la justice, au sujet d'une commission d'un million de dollars due à son ancien agent. Le juge a relâché Fetisov, estimant improbable qu'il s'enfuit pour rejoindre la CEI. Le joueur devra néanmoins comparaître en justice pour le litige financier qui l'oppose à son ex-agent. (si)

Lugano

Slettvoll s'en va

Quelques jours après l'élimination en quarts de finale des play-off par Zurich, le HC Lugano et son entraîneur John Slettvoll ont décidé d'un commun accord de ne pas reconduire le contrat qui les liait depuis neuf saisons.

Selon Fabio Gaggini, l'avocat du club, les deux parties ont fait le point de la situation et ont préféré revoir les bases de la direction technique du club.

Les relations entre Lugano et Slettvoll (48 ans) sont toutefois assez bonnes pour envisager une nouvelle collaboration, ultérieurement. Slettvoll avait conduit à quatre reprises Lugano au titre de champion national. (si)

Cyclisme

Encore Bernard

Le Français Jean-François Bernard (30 ans) a remporté la 61e édition du Criterium international de la route, épreuve disputée en trois étapes. Bernard a devancé, au classement final, le Hollandais Gert-Jan Theunisse de 20" et l'Italien Giorgio Furlan de 25".

Les révélations de cette course ont été lituaniennes: Arunas Cepele (24 ans) a terminé 4e, et son compatriote Arturas Kaspoutis (25), 4e du contre-la-montre final. Ils font partie de l'équipe colombienne Ryalcao-Postobon de Lucho Herrera. Le Suisse Tony Rominger, 31e dans la course de côte, 5e du contre-la-montre, a terminé au 16e rang final.

Criterium international de la route. Deuxième étape: 1. Furlan (It, Ariostea) 2h35'31" (moy. 36,652 km/h). 2. Theunisse (Ho) à 3". 3. Bernard (Fr) à 5".

Troisième étape (contre-la-montre de 12,5 km en Avignon): 1. Moreau (Fr, MG Boys) 14'50" (moy. 50,548 km/h). 2. Bernard (Fr) à 0"29. 3. Kaspoutis (Lit) à 10".

Classement général final: 1. Bernard (Fr, Banesto) 7h41'08". 2. Theunisse (Ho) à 20". 3. Furlan (It) à 25". **Puis:** 16. Rominger (S) à 1'17". (si)

Cette quatrième manche entre les deux équipes a sans nul doute été la meilleure. L'empoi-gnade fut franche, loyale, et d'une grande intensité. Visiblement, les deux formations étaient montées sur la glace avec des idées positives, ce qui contribua à régaler les témoins dans la patinoire... et ceux qui se trouvaient derrière le petit écran.

RENVERSEMENTS DE SITUATION

Après un tiers, le score était de 1-1. C'est Malkov, d'une splendide déviation, qui mettait le feu aux poudres à la 11e. Mais Descloux répliquait joliment trois minutes plus tard.

La période intermédiaire allait être riche en renversements de situation. L'excellent Peter Jaks redonnait tout d'abord l'avantage aux Tessinois grâce à une grossière erreur de Patrice Brasey. Mais les hommes du président Martinet réagissaient presque immédiatement par l'intermédiaire de Chad Silver. Mieux, ils menaient pour la première fois au score après une réussite de Balmer (31e).

Pourtant, accrocheurs en diable, les «Biancoblu» renvoyaient une fois de plus la vapeur, grâce aux inévitables Peter Jaks et Malkov. Quel match!

Brasey - Balmer - Fair

Les Fribourgeois (en noir) ont encore une fois perdu à la Valascia.

(Keystone)

PÉNALITÉS FATALES

Dans l'ultime tiers, FR Gottéron pressait pour tenter d'obtenir l'égalisation. Rottaris (45e) galvaudait une chance favorable. Puis, alors que Griga purgeait une pénalité stupide, Malkov inscrivait le 5-3. C'était d'ailleurs le troisième but qu'Ambri-Piotta scoraient en supériorité numérique. Autant dire que FR Gottéron a payé cher certaines pénalités...

Les Fribourgeois tentaient malgré tout de revenir en fin de rencontre. Silver ratait une possibilité favorable dans l'ultime minute! Puis, Cadieux sortait Stecher, ce dont profitait Keith

Fair pour marquer dans le but vide.

Ainsi, la Valascia n'a une fois de plus pas souri à FR Gottéron, qui ne s'y est jamais imposé durant cette saison.

TOUT EST POSSIBLE

Qu'adviendra-t-il demain à Saint-Léonard? Bien malin qui pourrait le prédire, car avec ces diables de Tessinois, tout paraît possible.

D'autant plus que ces derniers, au contraire de leurs rivaux, n'auront pas la pression sur eux. En arrivant en demi-finale, ils ont déjà atteint leur objectif.

Mais on sait aussi que Bykov

et Khomutov restent capables de propulser FR Gottéron en finale, ce qui donnerait lieu à un

dernier acte que beaucoup considéreraient comme idéal. Alors, faites vos jeux! (lw)

Valascia: 8500 spectateurs (guichets fermés). **Arbitre:** M. Moor.

Buts: 11e Malkov (Leonov) 1-0. 14e Descloux 1-1. 22e Peter Jaks (à 5 contre 4) 2-1. 23e Silver (Rottaris, Brodmann) 2-2. 31e Balmer (Stecher!) à 5 contre 4) 2-3. 34e Peter Jaks (Leonov, à 5 contre 4) 3-3. 36e Malkov (Leonov, Fair) 4-3. 51e Malkov (B. Celio, Peter Jaks, à 5 contre 4) 5-3. 60e Fair 6-3 (FR Gottéron sans gardien).

Pénalités: 4 x 2' contre Ambri-Piotta. 6 x 2' contre FR Gottéron.

Ambri-Piotta: Pauli Jaks; B. Celio, Riva; F. Celio, Tschumi; Gianini, Reinhart; Fair, Malkov, Leonov; Fischer, Léchenne, Vignano; Robert, Peter Jaks, N. Celio; Mattioni. **FR Gottéron:** Stecher; Brasey, Balmer; Descloux, Griga; Hofstetter, Bobillier; Khomutov, Bykov, Leuenberger; Silver, Rottaris, Brodmann; Raymond, Gauch, Maurer.

Dix-septième tournoi international minis du HCC

Et de deux pour Vitkovice

Déjà vainqueurs de l'édition précédente, les Tchécoslovaques de Vitkovice ont récidivé ce week-end sur la glace des Mélézes en s'adjugeant pour la seconde fois consécutive le tournoi international minis du HCC, dix-septième du nom. En finale, Vitkovice a battu 5-2 la seconde formation tchécoslovaque engagée dans cette compétition, Sparta Prague.

choc lors de la rencontre Devils Milan - Vitkovice. Transporté à l'hôpital, les médecins ont décelé une sérieuse fracture à la jambe droite. Opéré hier matin, le hockeyeur de Milan devra prendre son mal en patience puisque son séjournera une dizaine de jours dans un établissement hospitalier chaud-de-fonnier avant de pouvoir rentrer chez lui. Quelle malchance.

La finale entre Vitkovice et Sparta Prague fut âprement disputée. La preuve: les arbitres ont infligé 5 x 2' de pénalité contre chaque équipe. Mais incontestablement, Vitkovice possédait la pointe supérieure. Victorieux en 1991 et 1992, Vitkovice devra réaliser la passe de trois dans douze mois si cette équipe entend rapatrier définitivement le précieux trophée en Tchécoslovaquie.

L'édition 1993 du tournoi chaud-de-fonnier s'annonce d'ores et déjà passionnante.

Résultats. Tour préliminaire. Groupe A: HCC I - Sparta Pra-

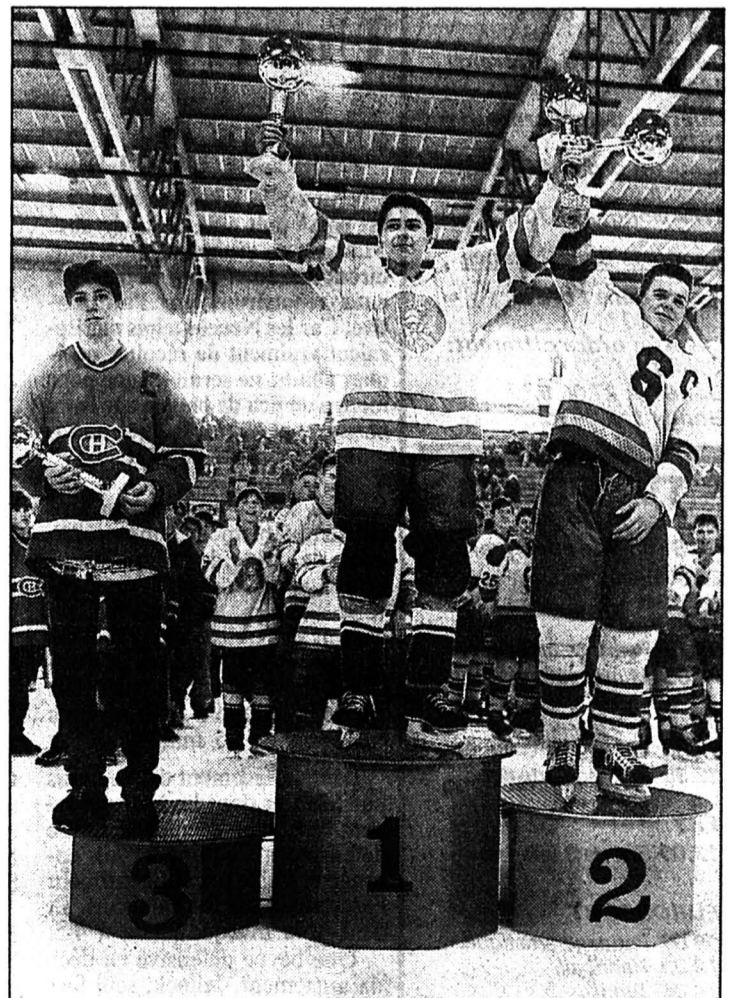
gue 0-5. Fribourg Gottéron - Lustenau 1-1. Fribourg Gottéron - HCC I 2-6. Sparta Prague - Lustenau 4-0. Lustenau - HCC I 3-4. Sparta Prague - Fribourg Gottéron 8-0. **Groupe B:** Vitkovice - HCC II 18-0. Lyon - Devils Milan 2-1. HCC II - Lyon 6-5. Devils Milan - Vitkovice 0-9. HCC II - Devils Milan 1-6. Lyon - Vitkovice 1-7.

Finale. 7e-8e place: Fribourg Gottéron - HCC II 7-1. **5e-6e place:** Lyon - Lustenau 1-6. **3e-4e place:** HCC I - Devils Milan 7-1. **1re-2e place:** Sparta Prague - Vitkovice 2-5.

Classement final: 1. Vitkovice (Tch). 2. Sparta Prague (Tch). 3. HCC I (Sui). Devils Milan (It). 5. Lustenau (Aut). 6. Lyon (Fr). 7. Fribourg Gottéron (Sui). 8. HCC I (Sui). G.S.

Le podium

Les Tchécoslovaques étaient imprenables ce week-end aux Mélézes.



(Impar-Galley)

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

La Chaux-de-Fonds

Le blues des petites boulangeries

Une boulangerie cesse son activité à la fin de ce mois. Deux à trois autres sont en sursis. A La Chaux-de-Fonds, les petites boulangeries ont de la peine à supporter la concurrence des entreprises industrielles.

Page 17

Carnaval de Fleurier

Entre neige et grisaille

Trois jours de vacarme, de musiques, de rires, de couleurs et de bonne humeur. La quinzième édition du Carnaval de Fleurier a tenu toutes ses promesses malgré une météo peu clémente. Cliques tonitrueuses, gosses et adultes déguisés ont tenté de chasser le Bonhomme Hiver.

Page 22

Cormoret

La poule aux œufs froids

Il écume la France comme expert. Il s'est vu décorer par Edith Cresson pour un superbe coq charolais. Pendant 26 ans, il a élevé en lignée une race américaine capable de pondre en hiver. C'est la poule aux œufs froids. Pour Maurice Froidevaux de Cormoret, la volaille n'a plus guère de secret.

Page 23



Météo:
Partiellement ensoleillé. Augmentation de la couverture nuageuse sur le Jura et le Plateau.

Demain:
Dans l'ouest et le sud: très nuageux et précipitations abondantes. Limite de la neige, 1000-1500 m.

Lac des Brenets
751,13 mLac de Neuchâtel
429,38 m

Fête à souhaiter lundi 30 mars: AMÉDÉE



12°

Lever: 7 h 16
Coucher: 19 h 58

1°

Lever: 5 h 24
Coucher: 16 h 22

0°

1200 m



L'Impartial

Election complémentaire au Conseil d'Etat neuchâtelois

Pierre Hirschy haut la main

Inscrit dans la plus pure des logiques, le scrutin de ce week-end n'a laissé planer aucun doute sur le choix du futur conseiller d'Etat qui remplacera Jean Claude Jaggi dès le 1er juin prochain. Candidat officiel du Parti libéral-ppn, Pierre Hirschy a passé la rampe avec 80,2% des suffrages exprimés par un petit 18% du corps électoral...

La commune de La Sagne et le monde agricole a fêté son conseiller d'Etat hier soir. Pierre Hirschy est sorti largement vainqueur de cette confrontation que l'on prédisait cousue de fil blanc tant l'opposition apparaissait dérisoire. Il ne suffit pas de remettre en cause une élection tacite pour automatiquement en obtenir un quelconque avantage. Jean-Dominique Cornu, représentant du «Ralliement démocratique neuchâtelois», l'a appris à ses dépens.

Hier, au Château de Neuchâtel, l'ancien président du Grand Conseil, et bientôt ancien agriculteur sagnard, Pierre Hirschy, ne cachait pas sa satisfaction: «Le succès est bien réel avec l'obtention de 80,2% des suffrages exprimés par un corps électoral neuchâtelois qui ne paraissait pas très motivé à accomplir son devoir électoral dans un scrutin qui semblait couru d'avance...»

Pour le futur conseiller d'Etat, qui entrera en fonction le 1er juin, ce n'est pas avec une telle absence d'enjeu que l'on réussira à mobiliser le peuple: «Les véritables échéances de ce printemps restent les élections communales du 3 mai et les votations fédérales et cantonales du 17 mai».

Si M. Hirschy a tout de même préparé cette élection, il ne s'investira totalement dans une campagne que l'an prochain, lorsqu'il s'agira de procéder à l'élection du Conseil d'Etat dans son ensemble.

L'intérêt de fonctions du nouveau conseiller d'Etat va aux départements de son prédécesseur, l'Agriculture, évidemment, et les

Travaux publics. Mais il est prêt à prendre ce qu'on lui donnera. Quant à son domaine agricole de 35 hectares, il en confie désormais l'exploitation à son fils Jérôme (20 ans) qui terminera son école de recrues le 31 mai...

CONTRE UN MUR

Bien que nettement battu, Jean-Dominique Cornu était néanmoins satisfait d'avoir obtenu près de 20% des voix en se heurtant «au mur compact dressé par les grands partis qui appuyaient M. Hirschy ou proposaient le vote blanc». Selon lui, la confrontation d'idée n'a pas eu lieu, du moment que toutes les formations politiques ne souhaitaient pas la tenue de cette élection.

M. Cornu attribue essentiellement sa défaite au soutien massif apporté au candidat Hirschy par les milieux agricoles. Une analyse dont la réalité semble attestée par la participation au scrutin très supérieure à la moyenne enregistrée dans les communes agricoles. M.S.

● Résultats et analyses en page 21



Pierre Hirschy est élu au Conseil d'Etat avec 13.992 suffrages.

J.-Dominique Cornu (ci-contre) a obtenu 3464 voix.



REGARD

Un scrutin pour rien!

Les sièges du Conseil d'Etat se jouent bel et bien tous les quatre ans et non dans des élections partielles. C'est une question d'équilibre politique. Si Jean-Dominique Cornu et la poignée de citoyens qui ont appuyé sa candidature dans cette vaine quête du pouvoir en doutaient, les voilà aujourd'hui rassurés au terme d'un week-end électoral qui n'a mobilisé que 18.522 des 102.301 électeurs du canton!

Le résultat obtenu par Pierre Hirschy est sans appel et parfaitement conforme à tous les pronostics, autant par la participation que par le nombre de suffrages récoltés par les deux candidats. Mais ce scrutin confirme surtout, si besoin était, que l'opération, qui consistait à faire croire au peuple neuchâtelois que la démocratie ne pouvait se contenter, en l'espèce, d'une élection tacite, a été un cuisant échec. Le

«Ralliement démocratique neuchâtelois» n'a pas réussi à déplacer les foules avec ce prétexte un peu court.

Car, au-delà du constat des urnes, ce qui nous attriste est la totale absence de campagne électorale de la part de M. Cornu que nous espérons plus actif dans la défense de sa candidature et de son refus d'une liberté tout aussi démocratique qu'est une élection tacite. Sans débat, l'élection devenait sans objet.

Jean-Dominique Cornu s'est écrasé contre un mur et il ne lui en aura finalement rien coûté. Par ces temps de crise, il est décidément bien difficile d'accepter que l'on fasse ainsi toujours avec le temps et l'argent des contribuables et électeurs du canton...

Mario SESSA

Deuxième tour des élections au Conseil général du Doubs

On prend (presque) les mêmes...

Les élections cantonales dans le Doubs ont renvoyé au Conseil général du département une assemblée pratiquement identique à la précédente sur le plan politique. Le président Georges Gruillot, qui disposait d'une majorité absolue, confortable avec 25 élus UDF, RPR, Divers droite sur 35 conseillers généraux, retrouve sa majorité au chiffre près.

Même constat à gauche. C'est d'ailleurs la surprise de ce 2e tour des Cantonales. On s'attendait en effet à une confirmation de la chute du Parti socialiste enregistrée le dimanche précédent. Il n'en a rien été puisque le PS, qui avait trois sortants en lice (sur 9), obtient 3 élus.

L'événement de la journée

vient même d'un candidat socialiste qui a évincé le premier vice-président du Conseil général. L'UDF Jean Vercelotti, conseiller sortant de Quingey, a été battu à plate couture par le maire socialiste de ce village de la vallée de la Loue, Jacques Breuil, qui totalise 54% des voix.

Une défaite très conjoncturelle qui s'explique sans doute par les problèmes qu'a connus Jean Vercelotti il y a quelques années avec une affaire financière mettant en cause les finances du département pour laquelle la justice l'avait absous mais que ses électeurs ne semblent pas lui avoir pardonné.

Le PS explique de son côté la victoire de Jacques Breuil par l'implantation et l'activité très

importante du maire de Quingey.

En contrepartie, la droite gagne un siège socialiste, celui de Michel Tarreinbergue à Pont de Roide qui échoit désormais au RPR Louis Cuenin. Ce dernier l'emporte avec presque 56% des voix. Manifestement, l'électorat de gauche, qui avait désavoué dans le Doubs le sigle du PS au premier tour, s'est reporté au second sur les valeurs sûres de ce parti comme Marc Chapelain, réélu à Ornans.

Dans la capitale comtoise et à Montbéliard, ce sursaut n'a pas été suffisant pour empêcher les candidats du RPR de se tailler la part du lion en enlevant tous les sièges qui étaient auparavant à droite. Une agréable surprise au

bout du compte pour cette assemblée départementale, composée exclusivement d'hommes. Une femme y fait son entrée: Monique Rousseau de Montbéliard est élue avec plus de 56% des voix. C'est la troisième femme à siéger à l'Hôtel du département.

Pascal SCHNAEBELE

Les élus

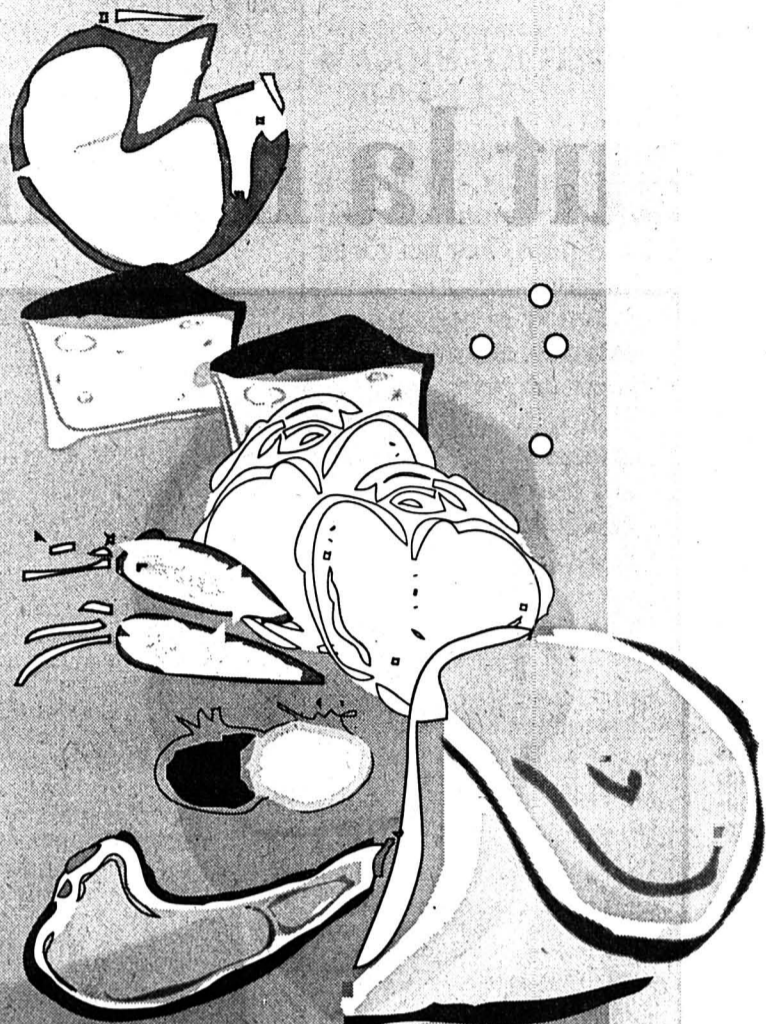
Canton de Montbéliard est: Monique Rousseau, RPR, élue; canton de Besançon nord-ouest: Constant Verdoot, RPR, réélu; canton de Besançon ouest: Michel Vialatte, RPR, élu; canton de Pont de Roide: Louis Cuenin, RPR, élu; canton de Quingey: Jacques Breuil, PS, élu; canton de Rougemont: Roland Genin, apparenté PS, réélu; canton d'Etupes: Jean Geney, RPR, élu; canton d'Ornans: Marc Chapelain, PS, réélu; canton de Roulans: Jean-François Brahier, Divers droite, élu; canton de Montbéliard ouest: Jacques Vernier, RPR, réélu.

Nouvelle composition du Conseil général du Doubs: 1 ex-PCF, 9 PS, 11 RPR, 10 UDF, 5 Divers droite.



Coop

La Chaux-de-Fonds



Les défis Coop à la vie chère

Tranches panées de porc

100g ~~1.80~~

1.50

Cordons bleus panés de porc

100g ~~2.~~

1.70

Yoghourts Danone

Vanille, Tropical, Fruits de la forêt

4x125g ~~3.15~~

2.35

Choux blancs ou rouges emballés

1kg ~~2.10~~

1.50

Pain Sovipan

400g ~~2.60~~

2.15

Offres valables du lundi 30 mars au mercredi 1er avril 1992

132-12081/4x4

Il sera bien assez tôt demain...



Quand le temps et la volonté font défaut chez un homme, il n'est pas rare qu'il remette tout simplement à plus tard un problème capillaire pourtant manifeste. Et, chaque jour, la calvitie gagne du terrain. Or - on le sait - une racine de cheveu morte ne repousse plus. D'où la nécessité d'agir immédiatement et de consulter le spécialiste capillaire. Ce dernier analysera gratuitement votre chevelure et, s'il pense qu'un succès est possible, il vous recommandera le traitement approprié. Chez nous, de nombreux problè-

mes capillaires apparemment insolubles ont trouvé une solution. Alors, n'hésitez pas, téléphonez-nous et nous fixerons un rendez-vous pour une première consultation sans engagement pour vous!



Genève Rue du Port 8 022 28 87 33
Lausanne Rue du Bourg 8 021 20 45 43
Sion Rue du Rhône 26 027 22 36 26
Fribourg Grand'Places 16 037 23 27 53
Berne Effingerstrasse 8 031 25 43 71
Bienna Rue Neuve 19 032 22 33 45
Bâle Elisabethenstr. 7 061 272 30 55
Coire, Lucerne, Olten, Rapperswil, Soleure, St-Gall, Thonon, Winterthur, Zurich
Ouvert sans interruption dès 10 h

164 44-5240/4x4

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

MAÇON-CARRELEUR, CHERCHE QUELQUES HEURES dans la maçonnerie-carrelage. ☎ 039/28 53 29, soir. 132-501778

EMPLOYÉE DE BUREAU, dame avec expérience, cherche emploi à La Chaux-de-Fonds à 50%. Étudie toutes propositions. Ecrire sous chiffres L 132-718980 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

VENDEUR la quarantaine, avec expérience, cherche changement de situation, dans vente ou représentation. Contact aisé. Ouvert à toutes propositions. Ecrire sous chiffres W 132-718991, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Dame, permis B, cherche **HEURES DE MÉNAGE OU AUTRE EMPLOI**. ☎ 039/26 83 04 132-504215

MANŒUVRE ÉLECTRICIEN jeune portugais cherche emploi. ☎ 039/28 21 60 dès 18 heures. 132-504906

SECRÉTAIRE MÉDICALE expérimentée recherche emploi à 50% pour le 1.4.92. Ecrire sous chiffres Q 132-719095, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Dame frontalière 40 ans, **CHERCHE TRAVAIL SAUF SAMEDI-DIMANCHE**. ☎ 0033/81 64 22 88, matin. 132-504851

● offres d'emploi

Cherche **PERSONNE DE CONFIANCE**, pour jardinage et différents petits travaux au Locle. Ecrire sous chiffres 157-901051, à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

● vacances-voyages

ÉCHANGE BUS CAMPING VW-WESTFALIA AMÉNAGÉ contre caravane-maison, bord lacs Neuchâtel-Morat, quelques semaines juillet-août. ☎ 039/28 81 48 132-504879

● à vendre

MOUNTAIN BIKE. Vélo neuf, Fr. 399.- ☎ 038/53 51 49, 038/53 31 55, le matin. 132-504238

PIANO SCHMID FLORE, état neuf. Au plus offrant. ☎ 039/28 34 39, heures repas du lundi au jeudi. 132-504894

GRAND COFFRE-FORT MARQUE «JULES BOLLIGER» fabriqué à La Chaux-de-Fonds en 1920, prix à discuter. ☎ 039/23 09 74, repas. 132-500418

● divers

MAMAN ET SES DEUX ENFANTS CHERCHENT VÉHICULE pour concert Dorothee, Genève, le 11.4.92. ☎ 039/27 22 95 heures bureau, demandez Patricia. 132-504910

Apprentie boulangère **CHERCHE PERSONNE EFFECTUANT TRAJETS LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE** pour 4 heures du matin. ☎ 039/26 83 17, repas. 132-504917

● immobilier

A louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Prix actuel Fr. 573.-. Visites: mardi, jeudi dès 18 h 30, Numa-Droz 86, rez droite, La Chaux-de-Fonds. 132-504890

Cherche à louer à La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 2-3 PIÈCES**. Prix modéré. ☎ 039/26 78 79 132-504909

La Chaux-de-Fonds, à louer 15.4.1992 **STUDIO 1½ PIÈCE**, cuisine agencée, confort. Fr. 415.- charges comprises. ☎ 039/26 43 83, soir. 132-504916

VENDS APPARTEMENT F4, avec garage, belle copropriété, Villers-le-Lac, France, libre juin 1992. ☎ 0033/81 68 43 05 157-901075

A louer, La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 2½ PIÈCES, CUISINE AGENCÉE**. ☎ 039/23 48 93 132-504865

A vendre ou à louer, La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 4 PIÈCES 109 M²**, poutres apparentes, cheminée. ☎ 039/23 66 78 132-504888

A louer, Quartier Industrie, La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 3 GRANDES PIÈCES, CUISINE HABITABLE**, réduit. ☎ 039/28 81 07, repas. 132-501653

Promenade 3, La Chaux-de-Fonds **MAGNIFIQUE STUDIO NEUF COMPLÈTEMENT MEUBLÉ** (41 m²), cuisine agencée, douche-W.-C., Fr. 820.- + 80.- charges. ☎ 038/42 44 14 28-503760

Urgent, à louer, La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT 4½ PIÈCES, BALCON**. Situation calme, ensoleillée, Fr. 1050.- charges comprises, coditel. ☎ 039/23 82 67, repas, soir. 132-504873

BÂTIMENT AGRICOLE 1600 M² à vendre, 10 km de Besançon, direction Pontarlier. Construction en dur, isolé, viabilisé sur parcelle de 2.70 ha. Convientrait pour ranch ou autre. ☎ 0033/81 55 75 96, heures repas. 132-504892

A louer tout de suite, La Chaux-de-Fonds **JOLI DUPLEX 3 PIÈCES** mansardé, cuisine agencée, cave. Fr. 1182.- + Fr. 60.- charges, possibilité garage. ☎ 039/28 71 65 132-504296

A louer tout de suite, La Chaux-de-Fonds **VASTE ET CONFORTABLE 4½ PIÈCES, LUXUEUSEMENT RÉNOVÉ**, 2 salles d'eau, grande cuisine agencée, lave-sèche linge dans l'appartement. ☎ 038/53 35 44 dès 19 heures. 132-503784

● marché de l'occasion

VENDS PAJERO 2,5 TD, 1988, 74 000 km, avec Hard Top. ☎ 039/26 40 33 132-12826

OFFRE EXCEPTIONNELLE! SAAB 9000i 16V, 49 000 km, nombreuses options, climatisation, état impeccable. Prix catalogue Fr. 40 900.-, cédée Fr. 21 500.-. ☎ 039/26 49 74 132-504941

Vends **RENAULT ESPACE-TXE, 1990, 20 000 KM**, Fr. 25 000.-. ☎ 039/28 70 07, repas. 132-504862

● divers

Des problèmes éducatifs avec vos enfants? **PARENTS-INFORMATION** écoute et renseigne. Lundi 18-22 heures, mardi-mercredi 9-11 heures, jeudi 14-18 heures. ☎ 039/23 56 16 132-890

Tarif 95 ct le mot (min. Fr. 9.50)
Annonces commerciales exclues

Feu: 118

DIVERS

132-12385



2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

Particulier vend **2 magnifiques morbiens anciens**

Prix exceptionnels: 1600 fr. et 1900 fr.
Case 3 - 1080
Les Cullayes 450-742/4x4

Papier W.-C.

Avez-vous déjà acheté vos rouleaux au profit du FCC? **-80/rouleau**
☎ 039/23 08 33
Fax 039/23 08 46
132-12756

A vendre au Portugal appartement

de 4 pièces, dans la banlieue de Lisbonne, à proximité de l'aéroport (¼ heures).
☎ 038/41 27 50
entre 18 h 30 et 19 h 30.
28-508578

Publicité intensive, Publicité par annonces

A Tramelan aussi, les années filent...



Heureux anniversaire Tanti!
6-517032

Un PIN'S gratuit



Dans nos 3 garages nous vous offrons un PIN'S gratuit, contre 300 litres de carburant achetés chez nous.

BP 8, Bd. des Eplatures
La Chaux-de-Fonds

51, rue de France
Le Locle

11, Pierre-à-Mazel
Neuchâtel

132-12007

Les producteurs de pain dans la tourmente de la concentration économique

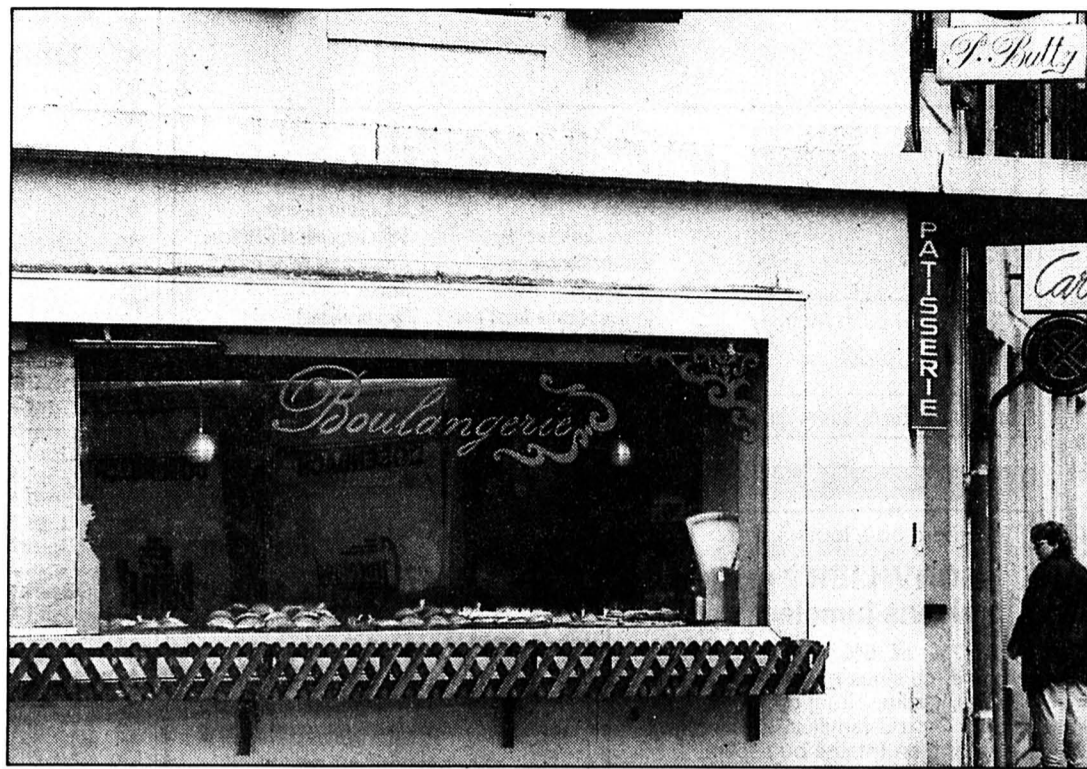
Le blues des petites boulangeries

La boulangerie Butty cesse son activité à la fin de ce mois. Deux à trois autres commerces sont en sursis. Les petites boulangeries ont de la peine à supporter la concurrence des entreprises industrielles: elles sont ainsi de moins en moins à se partager le gâteau.

En ville, une boulangerie va fermer au 31 mars. «Deux à trois autres vont bientôt disparaître, dans les prochaines années», selon M. Frédy Tschannen, président de l'Association des boulangers des Montagnes neuchâtoises. Les boulangeries n'échappent pas aux difficultés qui frappent l'économie helvétique. Les premières touchées sont les entreprises artisanales, de petite et moyenne tailles, où le boulanger vend sa production dans son propre commerce.

DEUX PHÉNOMÈNES

Le marché du pain est actuellement marqué par deux phénomènes: la concentration des entreprises et la diminution du nombre de points de vente. Une cinquantaine d'entreprises étaient recensées, dans le district, juste avant la Seconde



La boulangerie Butty fermera à la fin de ce mois

Arrivés à la fin de leur bail, les exploitants n'ont pas encore trouvé un nouveau local. (Impar-Gerber)

Guerre mondiale. Un nombre qui a diminué considérablement, puisqu'en 1985 n'en subsistaient plus que 21.

A ce jour, avec la fermeture toute prochaine de l'une d'entre elles, 13 entreprises se répartissent les 19 points de vente.

Cette situation n'a rien de particulier à La Chaux-de-Fonds. Sur le plan helvétique, les boulangeries industrielles, de type «Marenderg», et les grandes surfaces s'adjugent plus de la moitié des parts de marché et les entreprises artisanales voient

leur importance diminuer chaque année.

LOURDS INVESTISSEMENTS

Pour M. Jean-Pierre Freyburger, membre du comité central de l'Association suisse des pa-

trons boulangers et pâtisseries, «le gros désavantage, pour de nombreuses boulangeries de taille petite et moyenne, c'est leur sous-équipement. Pour survivre face à la concurrence des grandes entreprises, il leur faut investir et innover.» C'est bien là que se situe le nœud du problème: l'ensemble des investissements nécessaires pour une boulangerie de taille moyenne se situe entre 300.000 et 500.000 francs. C'est le prix qu'il faut payer pour acquérir un four, des machines et une chambre froide modernes. Un coût finalement lourd pour les entreprises de petite taille, lorsqu'on sait que le chiffre d'affaires moyen des boulangeries en Suisse est de 600.000 francs.

A défaut d'avoir investi dans de nouvelles installations plus performantes, «des boulangeries disparaissent, parce qu'elles n'ont ainsi pas suivi l'évolution», affirme M. Frédy Tschannen. Disposant d'installations trop anciennes, leur productivité s'en ressent et elles n'arrivent pas à soutenir la comparaison avec les boulangeries industrielles. Elles périssent et sont alors fréquemment reprises par d'autres entreprises, qui en font une de leurs succursales.

Quelques boulangers artisanaux locaux ont des raisons de craindre de disparaître et de se faire manger par les grands...
JaM

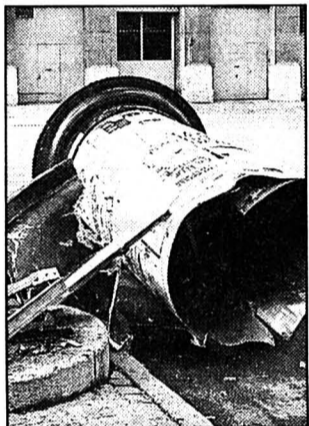
Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Denise de CEUNINCK

BRÈVE

Rodéo pour voiture folle



Un automobiliste de la ville, M. F. M., circulait, hier à 0 h 30, rue de la Serre en direction est. A la hauteur du Restaurant Le Britchon, il a perdu la maîtrise de son véhicule. Ce dernier a alors heurté une voiture parquée au nord de ladite rue. Après cet accident, M. F. M. a poursuivi sa route. Il s'est dirigé place de la Gare. Là, sa voiture est montée sur un terre-plein pour venir heurter un poteau de signalisation routière et un édifice publicitaire. Celui-ci, sous l'effet du choc, a été arraché et s'est renversé (notre photo Henry). M. F. M. a ensuite parqué son véhicule à proximité du magasin Denner et est rentré chez lui. Il a été interpellé à son domicile au cours de la matinée.

AGENDA

DAV

Films sur l'horlogerie

Le département audio-visuel (DAV) de la Bibliothèque de la ville projettera ce soir, dès 17 h 30, trois courts métrages portant sur l'horlogerie. Tout d'abord un film muet, datant de 1926: «Zénith: la fabrication de l'horlogerie», suivi de «A watch show» (1969), d'André Paratte et, enfin, «Tempus» (1970), de Ernest Anserge, œuvre d'un maître du cinéma d'animation. (Imp)

Gypaète barbu Visite guidée

Le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds organise ce soir lundi à 20 h 30 une visite guidée et commentée publique de son exposition temporaire consacrée au gypaète barbu. Notons que cette présentation rencontre un succès extrêmement réjouissant, puisque ce sont plus de 9700 spectateurs qui s'y sont déjà pressés depuis son vernissage en novembre dernier. L'exposition demeurera visible jusqu'au 26 avril. (nm)

Société d'horticulture: soirée officielle des 125 ans

En route pour le 150e!

Lès «spécialistes de légumes d'altitude» avait mis leurs petits pots dans les grands, samedi soir. En effet, la société d'horticulture fêtait officiellement le 125e anniversaire de sa fondation (voir «L'Impartial» du 24 mars).

M. Marcel Schmitt, président du comité d'organisation des festivités, a réussi le tour de force de reconstituer l'histoire de cette vénérable association, au prix de nombreuses heures passées à fouiller les archives communales et celles de la société.

L'ensemble de son discours s'est transformé en un vibrant hommage au fondateur de l'association, M. Lucien Landry. D'abord horloger, cet illustre

personnage de la cité du siècle dernier a été décrit comme un homme très attaché à sa ville et d'un dynamisme certain, puisqu'il fut l'un des artisans des activités théâtrales et gymniques de la région, à côté de son mandat de conseiller général. Son intérêt majeur fut, cependant, l'horticulture.

Fait étonnant, Lucien Landry fut également le précurseur de l'aménagement du Bois du Petit Château, puisqu'il a contribué à embellir ce parc, en donnant une série de conférences publiques dont le bénéfice lui permit d'acquérir de nombreux plants.

Il est à relever que, depuis le début de la société jusqu'à nos jours, deux objectifs principaux demeurent: d'une part, aider à

maintenir les espèces arboricoles et florales du lieu et, d'autre part, introduire de nouveaux plants qui peuvent s'adapter au climat local.

COLLABORATION

M. Alain Bringolf, représentant les autorités communales, s'est plu, quant à lui, à relever la bonne collaboration existant entre le Service des parcs et plantations de la ville et la Société d'horticulture.

Enfin, invités par ceux de la Tchaux, les présidents des sociétés d'horticulture de Neuchâtel, d'Yverdon et du canton de Vaud ont tenu à féliciter les organisateurs de la soirée, tout en leur souhaitant une «bonne route pour le 150e anniversaire!»
(jam)

L'OCL enregistre à La Chaux-de-Fonds

Fidélité à la clé

L'Orchestre de chambre de Lausanne vient d'enregistrer à la Salle de musique des œuvres de Manuel de Falla.

Si l'Orchestre de chambre de Lausanne est admirablement

implanté dans la capitale vaudoise, il a noué avec notre ville une relation amicale. Outre les concerts que l'OCL a donnés à la Salle de musique au cours des saisons de la Société de musique – récemment avec le guitariste

Alexandre Lagoya – l'OCL a enregistré ses derniers disques à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds (ceux-ci seront présentés dans nos pages culturelles).

SUPPORTÉS PAR L'ORCHESTRE

Le fait pourrait paraître simple, dicté par la qualité acoustique reconnue à ladite salle. Pourtant la fidélité de l'OCL mérite d'être relevée en ce sens que les frais d'hébergement des musiciens à La Chaux-de-Fonds sont supportés par l'orchestre et non par le producteur de disques.

L'OCL, Jesus Lopez Cobos, Alicia Nafé mezzo soprano, vient d'enregistrer la version originale de «L'amour sorcier» composé en 1915 par Manuel de Falla, d'après les récits fantastiques d'une gitane, ainsi que «Sept chansons populaires espagnoles» de de Falla, orchestrées par Luciano Berio.

D. de C.



L'Orchestre de chambre de Lausanne

Au pupitre, Jesus Lopez Cobos.

(Impar-Gerber)

Au théâtre «La musique à bouffe»

Les regards obliques de Comœdia!

Un réel plaisir vocal. C'est une des premières qualités du spectacle de cabaret de Comœdia, présenté samedi soir au théâtre de la ville. Aussi bien dans les ensembles que dans les soli, les voix sont intégrées au rythme théâtral d'une vivacité sans relâche.

«La musique à bouffe» met le spectateur immédiatement dans l'ambiance. René Geyer, metteur en scène et bonimenteur de talent, crée du théâtre avec l'histoire d'un mille-feuille! C'est lui qui a écrit les textes. Pour les arrangements musicaux, le pianiste Jean-Louis Chablotz, frappe indiscutablement un coup de maître. Il accompagne les voix, les suit, les rattrape, les maternelle, que c'en est un plaisir. Et quand il chante «Le palais du débit de lait» le spectateur prend son pied! Par leur aisance scénique, leur élocution, leurs qualités vocales, tous les interprètes de «La musique à bouffe» sont à citer: Danielle Droxler, Charlotte Grandjean, Caroline Maire, Anouk Simon-Vermot, Michel Anderegg, Jean-François Droxler, René Geyer, Stéphane Leuba, Michel Mollier.

Deux heures durant, au grand café qui sert de fil rouge, tout est prétexte à rire et à chanter. Les chansons ont été choisies, notamment, dans le répertoire de Gilles et Urfer, Bourvil, Charles Trenet, dans la comédie musicale française (complainte de Maggie), dans l'opérette (Phiphi, J'aime mes moutons, j'aime mes dindons). A relever l'excellent travail des régisseurs, la qualité de l'éclairage. D. de C.

● Fontainemelon, salle de spectacles, samedi 4 avril, 20 h.

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- PHARMACIE D'OFFICE Pillonel, Balancier 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE ☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL ☎ 27 21 11.

PUBLICITÉ

Nouveau à Marin-Centre!

Avec un assortiment complet!

Sur 5000 m²!

Pfister Meubles

NAISSANCES

CLINIQUE de la TOUR

C'est avec joie et tendresse qu'Audrey annonce la naissance de son petit frère

JORDAN

le 27 mars 1992, à 21 h 45

Fabienne et Olivier

COLIN - GUYE

Fritz-Courvoisier 34 b

2300 La Chaux-de-Fonds

STÉPHANIE et FLORENCE ont la joie d'annoncer la naissance de

FRANÇOIS

le 27 mars 1992

Maternité de l'Hôpital de Saint-Imier

Marina et Jean-Marc

FELLER - PÉQUIGNOT

Bouleaux 1

2304 La Chaux-de-Fonds

DIVERS

Loisirs ou vacances?



Quelle question: les deux bien entendu. Le modèle de financement intéressant de Strausak vous permet en effet d'investir dans vos loisirs sans devoir renoncer aux vacances.

Le modèle d'entrée performant MAXI 26 (pour scier, dégauchir, raboter, toupiller et mortaiser) par exemple ne vous coûte que **Fr. 28.75 par semaine**. Et à l'issue de la période d'utilisation (5 ans), il reste chez vous, votre propriété pleinement amortie.



Fr. 28.75

Dans notre vaste éventail de machines combinées, vous trouvez assurément votre "équipement de rêve".

Demandez notre documentation détaillée. Parce que calculer est une preuve d'intelligence.

Grâce aux paiements échelonnés - du temps pour des moments sans prix.



Loisirs et vacances bien entendu!

Veillez svp m'envoyer votre documentation sans engagement.

146-12561

Nom: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____

No de tél.: _____ IM2

H. Strausak SA, case postale, 2554 Meisberg

Publicité intensive, Publicité par annonces



FITNESS

Votre bien-être est notre priorité!



Christian et Edith Matthey

Physic club

- Piscine
- Sauna - bain turc
- Thalassothérapie
- Acqua-gym
- Gym pré-natale dans l'eau
- Modern jazz
- Low impact
- activités de plein air
- Soins corporels et diététique
- gymnastique de maintien
- Aérobic
- Step (nouveau)
- Stretching
- Garderie d'enfants

La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 19, 039/266 777 - Le Locle, Henri-Grandjean 1, 039/317 508

IMMOBILIER

A vendre ou à louer à

SONVILIER 2 grandes maisons jumelées neuves

de 7½ et 6½ pièces, salles de bains, cuisines chêne, garage, balcons, jardin, situation calme. Idéal pour 2 ou 3 familles. Prix très intéressant, en totalité ou séparé.

☎ 039/41 23 68

6-506471

COSTA BRAVA

A 680 km de Genève:
- appartement, dès 390 fr. par personne;
- villa, 6 lits, dès 800 fr. par personne.
Superbe plage de sable!

Tél. 022 736 69 56 (prof.)
022 346 33 02 (privé)

18-2779/4x4

À VENDRE, Le Locle Est

appartement 5½ pièces

dans villa résidentielle.

Fr. 390 000.-

Aide fédérale disponible. Fonds propres nécessaires, minimum Fr. 40 000.-. Charges mensuelles: Fr. 1 680.-/mois. Avec aide fédérale.

☎ 038/31 30 55.

28-505896

IMMOBILIER

A louer près du centre ville du Locle

un appartement de 3 pièces

cuisine agencée, salle de bains-W.-C., cave. Loyer mensuel, charges comprises Fr. 953.-.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23.

132-12235

A louer au Locle

un appartement de 4 pièces

cuisine agencée, salle de bains-W.-C., cave. Situation centrée. Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 1 257.50.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23.

132-12235

A louer

surface commerciale

se composant d'un magasin, arrière-magasin, garage, d'une surface totale d'environ 230 m², située sur l'avenue Léopold-Robert. Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 2 276.-.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23.

132-12235

DIVERS



OFFICES RÉGIONAUX D'ORIENTATION
Neuchâtel - Le Locle - La Chaux-de-Fonds

Envie d'un changement professionnel...

Et si je prenais le temps d'y réfléchir et d'en parler !

Les offices d'orientation proposent un atelier de réflexion aux adultes qui exercent une profession et qui souhaitent faire le point.

COMMENT ?

Discussion et partage en groupe de vos interrogations (maximum 12 participants).

Exercices pratiques pour mieux connaître vos intérêts, vos valeurs et vos compétences... Techniques de recherche d'informations. Elaboration d'objectifs. Animation par des conseillers et conseillères en orientation.

OÙ ?

Le Locle, OROSP, Daniel-JeanRichard 31

QUAND ?

En 6 soirées, les 22, 28 avril; 5, 12 mai; 16, 23 juin 1992.

Première rencontre de 20 à 22 heures.

COÛT ?

Gratuit.

Pour tout renseignement complémentaire et pour s'inscrire:

OROSP Le Locle, ☎ 039/32 16 32.

157-800620

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset et Sciaky presse, à Paris

Judy leva son verre:

- Eric, il faut me regarder, moi! Je suis moins compliquée qu'Angie. Et moi, je suis là! A votre santé!

Son sourire découvrait ses petites dents, blanches et voraces. Je levai poliment mon verre:

- Tchîn, tchîn.

A la fin du repas, nos groupes dispersés se réunirent. J'apercevais des gens que je ne connaissais pas, qui

avaient dû se joindre à nous pendant le cocktail, des relations de Roy.

- Et si on y allait? dit une femme.

Ce matin, elle était chez Roy, elle s'appelait Mildred, je crois. Elle avait la quarantaine bien marquée, la peau tannée de soleil et des pattes-d'oie profondes. Un petit gros chauve, apparemment son mari, la rappela à l'ordre:

- Te presse pas. Laisse-nous respirer.

Nous devons nous attarder au salon de l'établissement en attendant le café. Judy me demanda à l'oreille:

- Eric, vous faites des sauteries dans les saunas, en France?

- Aucune idée, ai-je répondu. Quitte à paraître blanc-bec, je vais vous dire une chose simple: on n'éprouve pas forcément le besoin de suer avant de faire l'amour. En France, nous sommes à la fois plus

simples et plus rapides.

J'étais content de placer enfin un «nous, en France». Je connaissais ce genre d'amusement - aujourd'hui bien démodé - de l'époque où l'on n'attrapait encore que la syphilis. J'étais arrivé, il y avait quinze ans déjà, à la fin de l'invasion des jacuzzis et des motels porno. Un Portoricain m'avait raconté que, dans les années soixante, c'était l'aventure des films X à la disposition des clients de l'établissement. J'avais travaillé quelques semaines dans un motel spécialisé, je portais dans les chambres le champagne californien, parfois on me disait d'entrer et le spectacle sur le lit était plus corsé que sur l'écran. Je me souviendrai toujours de deux superbes femmes noires, venues pour se divertir dans ce motel perdu dans une sorte d'agglomération plate entre Santa Cruz

et San Diego. Elles voulaient m'attirer au lit et me prendre en sandwich entre elles. J'étais blond, jeune, plus du tout innocent, mais prudent. «Un vrai ange», répétait l'une d'elles. Je devais avoir vingt-deux ans et un trac fou. Je m'étais enfui, la chemise déboutonnée et une chaussure à la main; si j'avais manqué à l'appel dans l'office, on m'aurait vidé, et, à vrai dire, ces luttes tout en dents m'avaient terrifié.

Roy déclara:

- Il ne s'agit pas de suer, comme vous dites - il y avait dans sa voix une légère réprobation - la promise cuité dans la chaleur est excitante.

Kahty gesticulait:

- Pourquoi insistez-vous? Eric n'a jamais participé à ce genre de distractions, il vient de le dire.

(A suivre)

Journée de réflexion pour la communauté catholique

Plus de questions interdites

L'image de marque de la vocation, la place de la femme dans l'Eglise, le sacerdoce lié au célibat, l'œcuménisme: toutes ces questions ont été abordées dans un remarquable esprit d'ouverture samedi à Paroiscentre. Quelque 160 délégués des paroisses et mouvements de la communauté catholique du canton se sont livrés à une journée de réflexion, en compagnie de Mgr Pierre Mamie, évêque du diocèse.



Mgr Pierre Mamie.
«C'est de la folie, et j'y crois!»

Cette journée, constituant une «première» dans le canton, s'articulait autour du thème «Comment préparer nos communautés à rester ou à devenir encore plus vivantes, en sachant qu'il y aura un tiers ou une moitié de prêtres en moins dans dix ans?»

C'est dans le canton de Neuchâtel, où vivent 10% des catholiques du diocèse, que l'âge moyen des prêtres est le plus bas (56 ans). Alors qu'au niveau du diocèse, le groupe des prêtres âgés de plus de 60 ans est très fort, et le groupe de moins de 40 ans est très faible. Cela pour les chiffres de 1990, et la tendance ne fera que s'accroître selon l'évolution projetée pour l'an 2000.

Autre constatation: proportionnellement, on compte beaucoup plus de laïcs dans le canton

(23 laïcs, 33 prêtres) qu'au niveau du diocèse (136 laïcs, 528 prêtres).

Les participants, après avoir travaillé en divers groupes, ont fait part de leurs réflexions. Parmi les points soulignés: revaloriser le rôle de la femme au sein de l'Eglise (applaudissements spontanés et enthousiastes!). Mais aussi, la nécessité d'améliorer la communication entre l'Eglise et la société.

CHANGER, C'EST RENONCER

Des préoccupations aussi du côté des prêtres: leur engagement au sein de la paroisse se fait au détriment des rencontres et contacts personnels. «Les urgences ne nous laissent plus la liberté de faire des choix pastoraux», soulignait le rapporteur du groupe. Un slogan a été lancé: «Changer, c'est renoncer».

jusqu'au point «qu'il faut parfois faire son deuil de choses établies depuis des années». Le même rapporteur ajoutait qu'il s'agit de sauver l'homme plutôt que de chercher à faire fonctionner l'administration. Il y a des priorités humaines et spirituelles.

Mais on soulignait aussi que l'accueil, la vie d'une paroisse, étaient l'affaire non du prêtre

seul, mais de toute la communauté.

LA VIE DE PRÊTRE EST-ELLE VIABLE?

La question de la vocation était bien sûr à l'ordre du jour. «Il est urgent de déverrouiller la question des vocations. Est-ce que vraiment on se donne les moyens de donner envie, est-ce que la vie de prêtre est viable?», demandait un intervenant. «L'ordination des hommes mariés, le célibat des prêtres, pourquoi toujours continuer à ne jamais y toucher?» Des propos suivis eux aussi de vifs applaudissements.

Autre point évoqué: intensifier la collaboration œcuménique. «Nous ne pouvons nous payer le luxe d'avancer en préservant chacun nos petites confessions. Nous sommes un peuple de chrétiens, dont la communion est indispensable pour témoigner du message de Jésus-Christ».

Citons encore la question des nominations au Conseil épiscopal, où, par exemple, une religieuse (en service pastoral) pourrait assister l'évêque, au lieu d'un prêtre. L'accent a aussi été mis sur le bénévolat à développer encore au sein de l'Eglise.

Mgr Mamie a dit le mot de la fin: lorsqu'il avait fait construire le nouveau diocèse, il avait exigé que l'on termine l'aile du séminaire de façon à ce qu'on puisse la continuer. «Mon rêve, c'est que dans trois ans, je signe un plan pour dix séminaristes de plus! C'est de la folie, et j'y crois...»

CLD

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Les Petits-Ponts

Conducteurs blessé

Un automobiliste de Neuchâtel, M. J. B. G., circulait hier à 10 h 15 des Ponts-de-Martel à La Tourne. A la sortie des Petits-Ponts, dans un virage à droite, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule qui a percé l'auto de M. A. G. C. des Ponts-de-Martel qui circulait en sens inverse. Sous l'effet du choc, le véhicule de M. J. B. G. est sorti de la route au nord et a terminé sa course en contrebas contre un buisson. Blessés, les deux conducteurs ont été transportés par ambulance à l'Hôpital du Locle.

Le Pied-du-Crêt

Un blessé

M. I. P. O. de La Chaux-de-Fonds circulait hier à 1 h 20, du Locle à La Chaux-de-Fonds. Au Pied-du-Crêt, peu après un virage à droite, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui s'est mis en travers de la route et s'est déporté sur la droite pour finir sa course en contrebas du talus. Blessé, le conducteur a été conduit par l'ambulance à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Marché aux puces

Récolte d'objets

En prévision de leur traditionnel marché aux puces prévu pour le 16 mai (avec renvoi éventuel au 23 mai), les élèves des classes terminales de l'Ecole secondaire du Locle passeront durant cette semaine, et selon des jours variant selon les quartiers, pour récolter divers objets qu'ils mettront en vente: livres, disques, tableaux, vaisselle, vêtements ainsi que de petits meubles. (Imp)

AGENDA

Musique scolaire

Deuxième audition

Deuxième audition de la Musique scolaire du Locle, aujourd'hui à 19 h 30 au collège Jehan-Droz. Comme ces dernières années, le programme a été réparti sur deux soirées. La première a eu lieu mardi dernier. Pour cette deuxième audition, les élèves ont été préparés par Claude Trifoni (bois), Jean-Michel Ducommun (cuivres), Liliane Huguenin (petites flûtes) et Sylvia Amez-Droz (flûtes traversières). Au piano Simone Favre assure l'accompagnement. (Imp)

Période d'incertitude à la paroisse protestante du Locle

Deux pasteurs démissionnent

Souvenez-vous! C'était le 26 mai 1991; un événement historique. Laurence Bezençon est la première femme pasteur à être consacrée au sein de la paroisse protestante du Locle. Pourtant, sa carrière dans la cité, de même que celle de son époux Pierre Bezençon, aura été de courte durée. A la suite de diverses tensions, le couple a fait part de sa volonté de quitter le poste ce mois de mars déjà.

Lors de la dernière assemblée annuelle, dans une atmosphère empreinte de gravité, le président du Conseil de paroisse, François Aubert, a longuement relaté les faits qui ont conduit à cette période d'incertitude que traverse actuellement la communauté: «Depuis leur venue au Locle, les pasteurs Bezençon ont amené nombre d'innovations et d'animations. Ils ont en particulier contribué à l'émergence d'un groupe de jeunes et à la ve-

nue de plusieurs nouveaux paroissiens».

«POSITIONS EXACERBÉES»

Et de poursuivre: «Mais leur présence a malheureusement été également à l'origine de nombreuses interrogations et tensions parmi les ministres et les paroissiens». La consécration et la nomination de Laurence (mai 1991), la décision du Conseil synodal (automne 1990) de prolonger la «suffragance» de Pierre au Locle jusqu'à fin 1992, ainsi qu'une évaluation en présence de toutes les parties (novembre 1991) n'ont pas réussi à atténuer ces problèmes. «Bien au contraire. Au cours de ces six derniers mois, les positions se sont plutôt exacerbées», note M. Aubert.

Les réserves de l'équipe ministérielle portent sur la théologie et la conduite du ministère de Pierre Bezençon. Certains déplorent son manque de nuances et de collégialité; il ne tiendrait

pas compte de l'avis de ses collègues plus expérimentés. «En procédant de la sorte, M. Bezençon crée un clivage dans la paroisse, entre ceux qui partagent ses convictions et les autres. Tout en reconnaissant les résultats de son travail - jeunes et moins jeunes gagnés à la foi et qui participent au culte, sens de l'Eglise - les ministres sont inquiets quant à l'avenir et craignent de voir le fossé s'élargir», explique le président.

INCOMPATIBILITÉ

La lecture du procès-verbal de cette séance d'évaluation incite finalement les pasteurs à démissionner. Ils considèrent en effet que l'opposition à leur théologie et à leur conduite du ministère ne leur permet plus de poursuivre leurs activités au Locle.

Ils interprètent aussi ces oppositions comme une non-reconnaissance de certaines vérités bibliques fondamentales. Tout en exprimant la gratitude des paroissiens à l'égard de leur la-

neur, M. Aubert regrette que «des différences n'aient pas pu être vécues dans l'amour, la tolérance et le respect mutuels. Il est dommage que ce ministère se termine dans de si mauvaises conditions, si appauvrissantes pour le témoignage de l'Eglise».

Le Conseil de paroisse s'est immédiatement occupé du suivi

des activités dont les démissionnaires étaient responsables. En parallèle, il a établi des contacts dans le but de trouver des ministres susceptibles d'assumer leur remplacement. Un critère est particulièrement mis en exergue: «la prise en compte de la sensibilité évangélique d'une partie de la paroisse».

PAF

Le grand fossé

La décision des pasteurs Laurence et Pierre Bezençon n'est pas allée sans provoquer quelques remous dans la communauté; notamment le départ de nombreux jeunes et la démission de cinq personnes au Conseil de paroisse. Les raisons sont diverses. Certains pensent qu'il est sage de prendre du recul par rapport à tous ces fâcheux événements; d'autres estiment que leur engagement à l'Eglise réformée a été la source d'une grande désillusion.

Et de constater l'important fossé qui s'est creusé entre la vie chrétienne traditionnelle et les voies nouvelles de foi et de partage sur lesquelles se sont engagés les deux ministres: découverte d'un Dieu vivant, soirées d'évangélisation, réunions de prière... Enfin, il y a ceux qui sont encore dans l'expectative et qui souhaitent que les pasteurs descendent de leur piédestal. Car c'est sans aucun doute dans l'union et l'amour réciproque que se construira l'avenir! (paf)

Au Tribunal de police

L'aigrefin malgré lui

C'était durant la nuit du 25 au 26 décembre. C. S., entrepreneur domicilié dans le bas du canton, reçoit un appel de son bras droit, M., lui demandant de gagner immédiatement Le Locle. Bien qu'il ait absorbé des somnifères, S. se met au volant de sa voiture et monte. Sans savoir jusque-là qu'il se retrouverait dans une affaire de recel pour laquelle le Tribunal allait le condamner à 30 jours d'emprisonnement, assortis d'un sursis de deux ans.

En fait, C. S. ignorait alors que M., durant la même nuit et avec ses deux jeunes enfants, dont il avait la garde durant cette période de fêtes, avait commis un cambriolage dans un établissement public du Locle qu'il connaissait puisqu'il y avait travaillé comme maçon lors de sa transformation.

C'est pourtant sans se poser de questions, et même sans plus se souvenir exactement de ce qu'il a emmené (puisqu'il était

sous somnifères), que S. a chargé dans sa voiture le matériel que son employé lui a remis et qu'il avait stocké dans la chambre d'hôtel qu'il occupait.

Contre M., l'action s'est éteinte puisqu'entre-temps il est décédé accidentellement. C. S. était donc accusé de recel, ayant emporté les produits de ce vol. S'agissant notamment de bouteilles d'alcool et de caisses enregistreuse qu'il avait prises pour... des machines à calculer.

Cette attitude à la fois légère et faisant preuve d'un grand manque de discernement a été sanctionnée par le Tribunal du Locle, présidé par Jean-Louis Duvanel, d'une peine de 30 jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans, à 300 francs d'amende et à 410 francs de frais.

En outre, il devra encore verser une indemnité de dépens de 500 francs au restaurateur lésé, M. A. A. (jcp)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE
☎ 31 10 17.
- HÔPITAL
☎ 34 11 44.



Le raid Ecureuil de Mouthe à Biaufond pour 50 écoliers

Défi au fil de l'eau

50 écoliers du Haut-Doubs vont réaliser, du 1er au 6 juin prochain, un projet sur lequel ils travaillent depuis le début de l'année scolaire. Avec le thème de l'eau comme fil conducteur, ils partiront de la source du Doubs à Mouthe, et utilisant des moyens de locomotion divers comme la bicyclette, le VTT, le canoé, la voile, sans oublier les jambes, ils suivront le cours du Doubs jusqu'à Biaufond, terme de leur randonnée.

Originalité de la démarche de cette classe itinérante: si la moitié des enfants est issue de classes dites «normales», l'autre moitié est scolarisée dans l'enseignement spécialisé. Au-delà de la différence intellectuelle, la performance physique et la découverte du milieu naturel serviront de trait d'union.

Les 28 élèves de la petite école de Fournet-Luisans n'en sont pas à leur coup d'essai, puisque l'année dernière, ils avaient relié Morteau à Chapelle des Bois en skis de fond. C'est d'ailleurs à la fin de ce raid que l'idée d'une autre expérience a germé dans l'esprit de Gérard Mina, conseiller pédagogique à Morteau.

Il n'a pas fallu longtemps pour convaincre les enfants et leur maître Pascal Menigoz auxquels sont venus se joindre avec tout autant d'empressement 6 élèves de l'Institut Médico Educatif de Maîche et 16 pensionnaires du Centre Médico Educatif de Malbuisson.

Pour parcourir les 150 km entre Mouthe et Biaufond, les enfants seront mélangés et répartis en 3 groupes pour un encadrement total de 15 adultes dont un médecin et ils seront suivis par 3 véhicules d'accompagnement.

TROIS OBJECTIFS

Faire vivre ensemble durant une semaine des enfants qui relèvent d'un enseignement spécialisé avec des élèves qui arrivent en fin de cursus de l'école élémentaire est le premier objectif du projet.

«Découvrir l'autre, mieux le connaître, l'accepter avec ses différences, le comprendre et l'aider, voilà ce que nous rechercherons», déclare G. Mina. Privilégier les activités physiques de pleine nature est un second objectif dont les initiateurs pensent «qu'elles permettront de placer les enfants sur un pied d'égalité.»

Pour effectuer durant 6 jours consécutifs des parcours de différentes distances avec des moyens de locomotion variés, les enfants devront, à n'en pas douter, réaliser une performance sportive sur le plan de l'endurance.

Enfin, fil conducteur du raid, l'eau et notamment celle du Doubs, servira de support pédagogique en faisant perdre conscience à tous les enfants de l'importance particulière et vitale de l'eau à tous les niveaux. «Les éveiller à la beauté de l'environnement, donc à la nécessité de le respecter et de le protéger est aussi un des objectifs», ajoute Joël Pasteur, cheville ouvrière avec son collègue de Morteau du projet.

ECOLE VIVANTE

Si la préparation du raid Ecureuil (en hommage à l'un des principaux sponsors) a demandé un engagement important des



Les enfants de l'IME de Maîche

Ils participeront au raid Ecureuil, du 1er au 6 juin prochain.

(Impar-Prêtre)

enseignants et du personnel d'encadrement, le succès de l'équipée repose sur la vitalité des écoles concernées.

Boucler un budget de près de 70.000 FF n'a pas été facile, mais parents, communes, coopératives d'écoles, sponsors ont bien compris que le projet était le signe extérieur d'une école en milieu rural vivante et non repliée sur elle-même et éloignée des réalités du monde d'aujourd'hui.

Au-delà de l'exploit sportif (150 km en 6 jours) d'enfants d'une dizaine d'années, l'exploitation pédagogique avant et après le raid, apporte un plus à

l'enseignement dispensé. Films vidéo, reportages photos, cahiers de route, soirée d'animation pour les parents et les spon-

sors seront autant d'occasions d'ouvrir l'école sur la vie et de faire partager des sensations vécues. (rv)

Les étapes du raid

Lundi: Mouthe - Malbuisson en VTT.

Mardi: Malbuisson - Remoray - Malbuisson, tour du lac en randonnée pédestre.

Mercredi: Malbuisson - Pontarlier, voile (traversée du lac), canoé puis randonnée pédestre.

Jeudi: Pontarlier - Morteau, bicyclette, VTT, canoé.

Vendredi: Morteau - Barrage Chatelot - Morteau, VTT, canot à moteur, randonnée pédestre.

Samedi: Morteau - Le Pissoux - Biaufond, randonnée pédestre.

BRÈVE

Ecole rurale

Une manif le 4 avril

Le comité de défense de l'école rurale appelle à une manifestation régionale le 4 avril à Besançon, «exigeant ensuite une négociation avec le recteur pour une politique scolaire à long terme, conforme à l'intérêt des enfants et adaptée au milieu rural».

AGENDA

Sur RVM

Sœur Lucie Rougnon-Glasson

Ce soir lundi 30 mars, à l'issue du magazine des sports, sur Radio Val Morteau, David vous proposera une interview exceptionnelle de Sœur Odile Lucie Rougnon-Glasson, qui parlera de son action à Tamatave à Madagascar. Un témoignage passionnant à écouter donc, ce soir sur le 104.6. (pr.a)

TAPIS VERT

Tirage du samedi 28 mars

Valet de pique
Valet de cœur
Valet de carreau
Neuf de trèfle

Tirage du dimanche 29 mars

Sept de pique
Sept de cœur
Dame de carreau
Valet de trèfle

Qualité de l'eau à Morteau

La polémique rebondit

La polémique autour de la qualité de l'eau servie aux habitants de Morteau a rebondi, jeudi dernier au Conseil municipal, à la faveur d'une intervention de Dominique Perrin, faisant état de «la circulation de pétitions en ville».

Pierre Cheval, le maire, estime que ces protestations «sont mal venues», observant pour sa part «un retour à la normale avec une baisse de 30% de la proportion de chlore».

Les poissons rouges continuent à périr dans les aquariums et les usagers utilisent toujours de l'eau minérale pour faire leur café, assure D. Perrin.

Le maire considère que «les problèmes sont résolus depuis vendredi dernier», s'appuyant sur les informations de la SDEI, société à laquelle est confiée l'affermage.

«La SDEI raconte ce qu'elle veut», soupçonne Denis Roy. En tout cas, des questions précises lui avaient été posées il y a

deux mois lors du débat sur l'eau à l'initiative de l'association familiale du Val de Morteau. Or, D. Perrin, son président, déplore «qu'il n'y ait toujours aucune réponse, concernant notamment la possibilité d'indemnisation des consommateurs lésés».

M. Ponche, conseiller municipal estime faire partie de cette catégorie, signalant les altérations subies par son chauffe-eau attaqué par les matières calcaires transportées par l'eau. Il

observe que la SDEI lui a précisé, qu'à ce niveau des dommages, sa responsabilité n'était pas en cause et «qu'elle ne pouvait rien y faire». M. Ponche se faisant l'interprète de la SDEI, ajoute que «lorsque la FABI procède à ses vidanges, il y a un tel appel que l'eau enlève les dépôts accrochés aux canalisations et qu'on les retrouve au robinet et dans les installations des usagers».

M. Perrin relève également «des énormes erreurs commises

par la SDEI, gérant extrêmement mal l'eau».

A l'écoute de ses observations, le maire, moins ardent pour jurer de la qualité de l'eau et de l'excellence de la SDEI accepte le principe d'une visite de la station où un pilote a d'ailleurs été installé pour s'orienter progressivement vers une filière de distribution et de traitement plus conforme aux intérêts de la santé et de la consommation humaine.

(pr.a)

IMMOBILIER

Augmentez votre compétitivité.
Réduisez vos frais fixes.

Puits Godet
Neuchâtel

Comparez nos prix, cela en vaut la peine:

location de bureaux aménagés Fr. 165.-/m² par année
location de surface brutes Fr. 116.-/m² par année

Demandez notre documentation.



Alfred Müller SA
Av. Champs-Montants 14 b
2074 Marin, Tél. 038 331222

197-12684

Publicité intensive, Publicité par annonces

AVIS OFFICIEL



VILLE DE NEUCHÂTEL
Avis de déviation du trafic
Route de Chaumont

D'entente avec la Direction de la Police, et pour permettre une coupe de bois, la ROUTE DE CHAUMONT sera temporairement fermée à la circulation des véhicules, dans les deux sens, sur la partie située entre le chemin du Grand-Hôtel et la route de Plaines-Roches.

FERMÉ

de 8 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures
**DU LUNDI 30 MARS
AU VENDREDI 10 AVRIL 1992**

En dehors de ces heures, ainsi que le week-end, la circulation sera rétablie dans les deux sens, avec régulation du trafic au moyen d'une signalisation lumineuse de chantier.

Le trafic Neuchâtel - Chaumont et vice versa sera dévié par Fenin - Vilars - Saules - Savagnier - Chaumont.

Les usagers de la route voudront bien se conformer à la signalisation de déviation placée à cet effet.

Nous les remercions de leur compréhension.

Le Service forestier
28-508493

Pour l'Ecole-club de La Chaux-de-Fonds, nous cherchons des

PROFESSEURS-ANIMATEURS

Pour quelques heures de cours hebdomadaires en:

- Turc
- Sténographie
- Correspondance commerciale
- Relations publiques

Les candidat(e)s voudront bien envoyer leur offre détaillée à la conseillère pédagogique

Ecole-club Migros
Neuchâtel-Fribourg
rue du Musée 3
2000 Neuchâtel

école-club migros

Pierre Hirschy élu au Conseil d'Etat

Les raisons d'un succès

Si la victoire ne pouvait échapper au candidat Pierre Hirschy, les raisons de ce succès apparaissent clairement à l'analyse détaillée des résultats obtenus par les deux candidats dans les 62 communes du canton.

Au chapitre de la participation, on relèvera que ce 18,1% est un des scores les plus faibles enregistrés dans le canton lors d'une consultation populaire. Trois districts se sont situés en dessous de cette limite: les deux districts urbains de La Chaux-de-Fonds (15,7%) et de Neuchâtel (15,9%) ainsi que Boudry (16,7%), alors que ceux du Val-de-Travers (19,1%), du Locle (23,8%) et surtout du Val-de-Ruz (28,6%) - district d'où est issu Jean-Dominique Cornu - relevaient cette petite moyenne. Par contre, Pierre Hirschy qui

a obtenu 80,1% des voix, a reçu un appui proportionnellement plus important dans les deux districts du Haut, Le Locle (85,3% des voix) et La Chaux-de-Fonds (83,3%), alors que celui de Boudry lui accordait 81,5% de ses suffrages. Les trois autres districts lui ont exprimé un soutien en deçà de la moyenne: le Val-de-Travers 78,9%, Neuchâtel 77% et le Val-de-Ruz 75,6%.

SANS APPEL Si le score est sans appel, Jean-Dominique Cornu a néanmoins remporté la palme dans sa commune de domicile, Fontaines, par 107 voix contre 91, alors que la petite commune boudrysane de Brot-Dessous n'accordait sa confiance à Pierre Hirschy que par 12 voix contre 11! Une seule commune n'a pas accordé un seul suffrage au candidat Cornu, il s'agit de Fresens. Pour rester dans les extrêmes, la participation record au scrutin a été enregistrée au Bémont,

dans le district du Locle, où 69,4% du corps électoral s'est déplacé aux urnes; à l'opposé, 12,3% des électeurs de Noiraigue ont voté... APPUI AGRICOLE D'une manière générale, la gauche, toutes tendances confondues, n'a guère pris part à ce scrutin, ce qui s'observe aisément au travers du faible taux de participation enregistré dans les communes socialistes ainsi que dans les agglomérations urbaines importantes, à l'exception du Locle. Il est par contre tout aussi visible que les communautés agricoles ont fait la différence et appuyé largement Pierre Hirschy; ce sont dans ces communes agricoles et viticoles que les écarts entre candidats sont les plus grands! Quant aux suffrages non exprimés ou blancs, ils sont restés à moins de 6% malgré le mot d'ordre socialiste qui encourageait à voter blanc. M.S.

Rédaction de NEUCHÂTEL Tél: 038/21 26 08 Fax: 038/21 38 34 Claudio PERSONENI Anouk ORTLIEB Tél: 038/41 35 15 Annette THORENS Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Chercheur du CSEM Prix du Forum Engelberg Présidé par le ministre français de la Recherche et de la Technologie, Hubert Curien, le Forum Engelberg 1992 était consacré, cette année, au thème «Micro-technologies et Société». Le prix du Forum Engelberg 1992 a été décerné, le 27 mars, à M. Hans-Erich Hintermann. La carrière de cette personnalité scientifique éminente s'est pour l'essentiel déroulée dans le canton de Neuchâtel, au sein du Laboratoire suisse de recherches horlogères tout d'abord, puis au Centre suisse d'électronique et de microtechnique SA, ainsi qu'à l'Université où il enseigne en qualité de professeur associé. Son activité scientifique a trait à la science des matériaux, notamment au traitement des surfaces par l'établissement des couches dures. (comm)

Hauterive Cyclomotoriste blessé M. E. R. de Neuchâtel circulait au guidon de son cyclomoteur, samedi à 3 h 50, rue des Rouges-Terres, en direction de St-Blaise. Peu après l'intersection avec le chemin des Roseaux, la pédale droite de son cyclomoteur heurta le bord de la chaussée. Déséquilibré, il chuta. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

Neuchâtel Piéton blessé Un automobiliste de Neuchâtel, M. G. G., circulait avenue de la Gare en direction du centre-ville, hier à 8 h 45. Peu avant la rue Louis-Favre, son auto heurta M. S. S. de Montreux qui venait de s'élaner sur la route d'ouest en est. Blessé, le piéton a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles, et abaissement qu'il a pu quitter après avoir reçu des soins.

Soupe populaire Quinze à vingt personnes se sont présentées à la soupe populaire offerte samedi au faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel. Les organisateurs ont estimé que l'opération méritait d'être reconduite sans toutefois en préciser le lieu et la date. Ils ont par ailleurs fermement tenu à garder l'anonymat (certains viennent de Zurich et Genève), menant leur action «au nom de la charité». (at)

Fête-vernissage du Bureau de l'égalité à Neuchâtel

Métiers sans sexisme

Pour encourager les jeunes à choisir des métiers qui leur plaisent, sans préjugés, les Bureaux de l'égalité des cantons du Jura, de Bâle-Campagne et de Neuchâtel ont lancé un concours d'affiches et de logos sur le thème: «Les métiers n'ont pas de sexe.» La fête-vernissage neuchâteloise s'est déroulée samedi à la Cité universitaire.

des jeunes qui peuvent choisir en Suisse entre 120 à 150 métiers. Dans les professions jusqu'ici typiquement masculines ou féminines, l'ambiance de travail serait améliorée grâce à la mixité, a déclaré l'oratrice qui estime qu'elle contribuerait par ailleurs à l'égalité des salaires (les femmes gagnent en moyenne 30% de moins que les hommes).

REMISE DES PRIX La grande fête-vernissage organisée à la Cité universitaire (avec cadeaux, goûter, musique et mime) a débuté par la remise des prix aux lauréats neuchâtelois du concours. Le prix intercantonal a été remporté par deux Jurassiennes, Annie Berchtold et Stéphanie Schafter (affiches). Un bâlois a

reçu ce même prix dans la catégorie logos. Les lauréats du canton de Neuchâtel sont: Cyril Pipoz (La Chaux-de-Fonds), en catégorie A (4e à 6e année); l'affiche collective d'Elena Biundo, Laurence Vuilleumier (Cressier), Arnaud Widmeier et Renaud Maire (Le Landeron) en catégorie B (7e à 9e année). Anne-Christine Ebner (Neuchâtel) a remporté le 1er prix de la catégorie logos (Ecoles supérieures, techniques et professionnelles). Les lauréats ont pu choisir de passer une journée avec, entre autres, une physicienne au CERN, une dompteuse, une vétérinaire de zoo, une instructrice pilote... Une exposition itinérante présentera les meilleurs travaux. (at)

44e Course militaire de la République

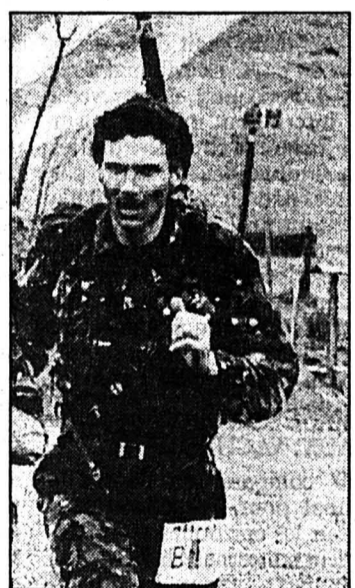
Une «400e» pour l'édition neuchâteloise

Cette 44e Course militaire de la République et canton de Neuchâtel restera marquée dans les annales par une heureuse coïncidence. C'était en effet la 400e compétition comptant pour le Championnat de Suisse des courses militaires. A cette occasion, le président du comité d'organisation, le capitaine Jean-Luc Jordan, s'est plu à féliciter le lieutenant-colonel Paul Voegli, président de l'Association suisse des courses militaires, en lui remettant une médaille d'honneur.

cinq hommes s'était détaché. On devait les retrouver tout au long de l'épreuve pratiquement dans le même ordre. Dans la forte rampe du château de Neuchâtel, Christian Jost menait sa petite troupe devant Martin von Kaenel, de Scharnachtal (BE). Suivaient dans la foulée trois habitués de la discipline, soit Andreas Rutishauser, de Saint-Gall, Fritz Hâni, de Rumisberg (BE) et Leo Hufschmid, de Niederwil (AG).

Le quintette poursuivait sa marche triomphale, à Cormondrèche, à la seule exception près que von Kaenel menait la course devant Jost. La fin de la course devait se révéler palpitante, les deux hommes de tête se livrant un duel sans merci. Finalement, Christian Jost, classé deuxième l'année dernière, parvenait à distancer son camarade de course et à franchir en vainqueur incontesté la ligne d'arrivée, s'adjudgeant sa première victoire neuchâteloise en 1h 13' 49".

RECORD D'INSCRIPTIONS Au cours de la réception officielle, le président Jean-Luc Jordan s'est félicité de la attractivité croissante de la Course neuchâteloise. Ce sont au total 714 coureurs, record absolu, qui se sont inscrits à cette édition 1992, contre 690 l'année dernière. Mais finalement, ce sont 615 concurrents qui se sont élancés



Christian Jost Un début de compétition triomphal après trois courses de championnat. (Keystone)

sur la ligne de départ à Colombier. Les Romands demeurent largement minoritaires, avec 32 participants, dont dix Neuchâtelois, mais il y a également chez eux une légère progression. On notera aussi la participation de six femmes courageuses. Signalons enfin que l'appointé Alfred Dietiker, de Hirschtal (AG), fêta sa deux centième course militaire! RÉSULTATS Landwehr: 1. Christian Jost, 1h 13'49". Elite: 1. Martin von Kaenel, 1h14'04". Landsturm: 1. Martin Storchenegger, 1h17'50". Vétérans: 1. Kurt Hugentobler, 1h 22'03". Bl.N.

Table of election results for the Council of State, showing votes for Pierre Hirschy (liberal) and J.-Dominique Cornu across various districts like Neuchâtel, Boudry, Val-de-Travers, etc.

Val-de-Travers: le Carnaval de Fleurier entre neige et grisaille

Tonitruant «cliques»tis

Trois jours de vacarme, de musiques, de rires, de couleurs et de bonne humeur. La quinzième édition du Carnaval de Fleurier a tenu toutes ses promesses.

Cliques tonitruantes, gosses et adultes déguisés, chars pétaradants conduits par d'habiles chauffeurs ont tenté de chasser le Bonhomme Hiver. En a-t-il vraiment eu très peur? Nul ne le sait... Toujours est-il que la météo, plutôt capricieuse, n'a pas manqué de narguer participants et spectateurs.

Si le cortège des enfants du samedi a tout juste passé entre les flocons, celui du dimanche s'est déroulé sous un timide soleil et par une température fort frisque. Mais les aléas d'un hiver qui n'a pas franchement envie de s'en aller n'ont en rien gâché la fête. Bien au contraire! On a enfilé quelques couches de plus sous son déguisement et on y est allé dare-dare.

C'était à celui qui aurait le grimace le plus extraordinaire ou l'accoutrement le plus farfelu. Difficile en de pareilles circonstances de décerner une palme à qui que ce soit.

L'ensemble s'est révélé éclatant, coloré, plein de vie et surtout très original. Et pour lui donner encore plus d'allure et d'enthousiasme, les 240 musiciens des huit cliques invitées ont parcouru en long et en large les rues du village, égrenant leurs rythmes lancinants et leurs mélodies connues aux accents revus et corrigés.

TRÈS DOUCEMENT

La manifestation a débuté très doucement vendredi soir avec le cortège du charivari et un bal

conduit par l'orchestre Banana's. Le succès très mitigé de cette première veillée avant la grande «bringue» du samedi ne l'a toutefois pas remis en cause: «Elle est, pour nous organisateurs, un bon entraînement et nous permet de rectifier les points qui ne fonctionneraient pas bien», a expliqué Bernard Cousin, président du Carnaval.

À LA FLEURISIA, TOUJOURS!

Le choix de la salle Fleurisia pour le bal, la réception des cliques et du public, a donné satisfaction. «Peu ou pas d'actes de vandalisme, grande scène pour les concerts, locaux annexes idéaux nous inciteront sans doute à y retourner l'an prochain», a encore noté M. Cousin. Les jalons sont ainsi déjà posés pour de nouvelles réjouissances. (paf)

● Avec le soutien de «L'Impartial»



Cortège carnavalesque

Le Bonhomme Hiver va-t-il enfin céder la place au printemps?

(Favre)

Couvet: assemblée de la Raiffeisen

De la caisse à la banque

Les membres de la caisse Raiffeisen de Couvet ont tenu leur assemblée générale annuelle vendredi dernier à la salle des spectacles. Les 110 personnes présentes – au nombre desquelles figuraient Pierre-Alain Rumley, président de commune, et Jean Dreyer, membre fondateur – ont été saluées par le président du Conseil d'administration, Frédy Juvet.

Au cours de son exposé, le président a indiqué que la caisse

Raiffeisen compte 254 sociétaires, soit une augmentation de 13 unités par rapport à 1990. Elle fêtera son cinquantième anniversaire en 1994; dans ce but, un projet de commémoration sera présenté en mars 1993.

Du rapport de la gérante Rosalia Farruggio, on retiendra les éléments suivants: le bilan a augmenté de 735.468 fr (+9,15%) pour atteindre 8.773.059 fr; 72 nouveaux comptes ont été

ouverts; le mouvement général se monte à plus de 33 millions contre 21 en 1990; le bénéfice réalisé est d'un peu plus de 6000 fr. Un intérêt de 6% a été payé sur les parts sociales.

Enfin, les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité des membres présents. Dorénavant, la caisse Raiffeisen s'appellera «Banque Raiffeisen». Un changement qui modifiera bien des habitudes!

(comm-mdc)

BRÈVES

Buttes

Route fermée

La route intercantonale menant de Buttes à Sainte-Croix sera fermée du 1er avril à 8 h au 15 avril à 17 h. La circulation sera déviée par La Côte-aux-Fées, La Vraconne, Noirvaux-Dessus, le Col des Etoiles et vice versa. La fermeture, pour des raisons de sécurité, est rendue nécessaire par l'exploitation d'une importante coupe de bois. (mdc)

Boudevilliers

Huit radicaux en lice

Le Parti radical de Boudevilliers présente une liste «agricole» de 8 candidats, dont 3 nouveaux. A l'exception de Marie-Claire Veuve, tous les sortants «rempilent» à savoir: Rinaldo Albisetti, 1941, comptable; Claude Sandoz, 1944, agriculteur; Claude-Alain Guyot, 1964, agriculteur; Reynald Mamin, 1946, inspecteur d'assurances; Eric Tanner (CC), 1956, agriculteur. Les nouveaux: Jean-Daniel Kipfer, 1954, agriculteur; Janine Kocher, 1957, agricultrice; Marcel Challandes, 1943, agriculteur. (comm-se)

AGENDA

Couvet

Récupération du papier

La commune de Couvet procédera mardi 31 mars à une récupération du papier. Les paquets doivent être amenés au nouveau collège de 7 h 30 à 11 h 30. Le prochain ramassage est prévu le 5 mai. (mdc)

Les Hauts-Geneveys

Fête de printemps au Centre «Les Perce-Neige»

Mardi après-midi, dès 14 h, le Centre des Perce-Neige chassera les frimas, les mauvais temps et la grisaille en boutant le feu au «Bonhomme Hiver». Ambiance carnavalesque et lâcher de ballons en prime. Les écoles des Hauts-Geneveys, des centres pédagogiques «Les Perce-Neige» de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel ainsi que du centre pédago-thérapeutique de Cressier participent à la traditionnelle «Fête du printemps». (comm-se)

Tribunal de police de Cernier: injures à Lonny Flückiger

Affiches électorales bafouées

Mme Lonny Flückiger, candidate du parti Démocratique suisse (anciennement Action nationale) au conseil d'Etat neuchâtelois, a porté plainte contre les agissements d'inconnus qui ont écrit des injures et dessiné une moustache hitlérienne sur plusieurs affiches électorales sur lesquelles elle se trouvait en photo.

Lors d'une patrouille, des agents de la police cantonale ont aperçu M. B. en train de mettre à mal une affiche de ladite candidate. M. B. a donc été renvoyé devant le tribunal sous les préventions de diffamation, injures et lacérations d'affiches privées. Il n'a pas comparu à l'audience. Par contre, Mme Flückiger était présente. Pour expliquer qu'elle était scandalisée d'un tel comportement en Suisse, alors même qu'en France, elle a pu constater que les affiches de M. Le Pen ne sont pas «sabotées». Mme Flückiger a encore ajouté

que cela témoignait de la décadence du pays. Le tribunal a retenu à l'encontre du prévenu une inscription injurieuse sur une affiche et a considéré que les autres infractions n'étaient pas réalisées dans la mesure où il n'a pas été prouvé que M. B. était l'auteur des autres lacérations ou inscriptions. M. B. a été condamné, par défaut, à une amende de 150 fr qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de 2 ans et à 65 fr de frais.

VEAUX, VACHES,...

P. O. comparait devant le tribunal pour infractions à la Loi sur les épizooties et au Règlement concernant la police sanitaire des animaux. En décembre 1991, lors d'un contrôle du cheptel dans l'exploitation de P. O., l'inspecteur du Service vétérinaire cantonal a constaté que le prévenu avait déplacé des bovins d'un cercle d'inspection à

un autre sans demander de laissez-passer, empêchant ainsi le tatouage de ces bêtes.

A l'audience, P. O. a déclaré qu'à la suite d'une surcharge de travail, il avait été dépassé par les événements au point d'oublier d'annoncer le transfert de ces bêtes. Et d'expliquer encore que le système neuchâtelois n'était pas reconnu par les autres cantons. En effet, ailleurs, un simple bouton, que l'on fixe à la bête, en permet l'identification.

P. O. a admis l'ensemble des infractions qui lui sont reprochées en concluant à une réduction de l'amende de 3000 francs requise par le ministère public. Le tribunal rendra son jugement cette semaine. (pt)

● Le Tribunal de police était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret assisté de M. Patrice Phillot, substitut du greffier.

Rendez-vous annuel du Groupe théâtral du Pâquier

Aveugles, mais pas fous!

La représentation du Groupe théâtral du Pâquier (GTP) est attendue à chaque printemps. La pièce de J.-M. Synge «La Fontaine aux Saints» a été répétée, adaptée, peaufinée durant tout l'hiver par les acteurs de la région et, comme à chaque fois, le public a répondu présent avec enthousiasme.

Cette année, abandonné le style vaudeville; la mise en

scène, dirigée par Blurette Cuche, avait pour thème un sujet de réflexion.

Dans la plaine irlandaise, deux aveugles mendient et vivent misérablement.

Un saint pèlerin les guérit de leur cécité et, ce qui devait être le plus beau jour de leur vie, devient le début d'une expérience infernale. L'ouverture à ce nouveau monde les déçoit amère-

ment au point de se détester eux-mêmes...

Redevenu aveugle, le couple écartera de son chemin le saint pèlerin accouru pour tenter un nouveau miracle.

Les comédiens de la troupe du Pâquier ont présenté cette pièce vendredi et samedi passés; un bal populaire a prolongé la représentation de samedi. (cu)

Fontainemelon: soirée musicale de l'Ouvrière

Une pleine réussite

Une nouvelle fois, la musique l'Ouvrière de Fontainemelon s'est distinguée lors de son concert annuel qui a eu lieu samedi à la salle de spectacles.

Sous la direction experte de Bert Jaspers, les morceaux furent très variés et fort bien interprétés. Des marches, une fantaisie de jazz, une samba, un rock'n roll très rythmé, tout cela a mis en joie la salle. Mais, ce qui a beaucoup plu fut un «Beatles Medley», soit sept pièces où les jeunes musiciens ont joué en solo avec flûte et clarinette. Le sous-directeur Roger Perret-Gentil a tenu la baguette lors d'une marche de Leemann, fort bien enlevée. On a également apprécié le groupe des

tambours qui est monté à deux reprises sur scène sous la direction d'Alain Petitpierre.

La musique avait invité pour sa soirée un accordéoniste qui s'accompagnait en siffiant. Jean-Pierre Gauthier a su plaire au public. La surprise est venue en fin de la soirée quand l'Ouvrière, costumée, a joué des musiques de carnaval.

Les salutations d'usage ont été prononcées par le président Marcel Christen qui a remis un cadeau à Michel Dey pour 15 ans de sociétariat. Des félicitations et des remerciements ont également été adressés au directeur Bert Jaspers qui tient la baguette depuis 5 ans déjà.

(ha-photo Schneider)



VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeueux: ☎ 53 34 44.

VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE ☎ 117.
- COUVEY
- HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.

Dans la perspective de la foire aux poussins de Courtelary

Voici la poule aux œufs froids

Il est le moteur de la foire aux poussins et des œufs à couver qui se tiendra le 5 avril à Courtelary. Il écume la France comme expert. Il s'est vu décorer par Edith Cresson pour un superbe coq charolais. Pendant 26 ans, il a élevé en lignée une race américaine capable de pondre en hiver. C'est la poule aux œufs froids. Pour Maurice Froidevaux de Cormoret, la volaille n'a plus guère de secret.



Maurice Froidevaux

Il a élevé une race américaine capable de pondre en hiver.

(Impar-Gogniat)

Ce sont ses grands-parents qui lui ont insufflé ce virus des bêtes à plumes. Tout jeune encore, Maurice Froidevaux se met à l'élevage. Il se souvient avoir acheté ses premières poules naines à Courtepin en... 1941.

RACE ACCLIMATÉE

Malgré son travail d'industriel et ses courses journalières à Neuchâtel, il va se passionner pour la génétique. En 1958, il importe 100 œufs du Canada de race Wyandotte. Ces poules ont la singularité d'avoir une crête perlée. Si l'on sait que le gel sur l'organe charnu de nos gallina-

cés provoque l'arrêt de la ponte, on comprendra l'intérêt de cette race américaine.

Pendant 26 ans, Maurice Froidevaux va l'élever en lignée pour garder des sujets pure race. Acclimatée, cette poule pond donc même en hiver.

L'ŒIL DE L'EXPERT

Depuis 1960, Maurice Froidevaux fonctionne comme expert international. «Pour arriver à juger correctement, il faut une longue pratique de l'élevage. Le coup d'œil s'acquiert par la pra-

tique» nous dit-il. La théorie est bien sûr indispensable. Il faut connaître les standards. «A ce titre», note le juge, «la littérature française et romande est très lacunaire contrairement à la littérature allemande». Maurice Froidevaux va donc dessiner et écrire. Il est l'auteur d'une véri-

table bible où sont recensées toutes les races françaises.

CHAMPION DE FRANCE

La tâche d'expert n'est pas toujours aisée. Dernièrement, il s'est accroché avec plusieurs éleveurs de la prestigieuse poule de Bresse. Un croisement avec une souche américaine a donné à cette poule une ossature grossière alors qu'elle devrait être fine. «Un standard peut être interprété mais pas modifié. Ils doivent repartir à zéro avec un peu de rigueur» note-t-il. Et Maurice Froidevaux sait de quoi il parle. Sa collection de coupes atteste de son savoir d'éleveur. Lui, brave Suisse, est même devenu champion... de France à Limoges avec des Flèches naines alors qu'Edith Cresson, maire de Châtelleraut, le décorait pour un superbe coq charolais.

Pour sa contribution littéraire et technique aux races françaises, le Jurassien a même reçu le Mérite agricole!

FOIRE AUX POUSSINS

Dans la région et depuis trois ans, Maurice Froidevaux met sur pied une foire aux poussins et aux œufs à couver. Une cinquantaine d'éleveurs, de France, de Belgique et de Suisse sont déjà annoncés. Cette foire se tiendra le dimanche 5 avril à la halle de Courtelary. Un rendez-vous à ne pas manquer. Mgo

BRÈVES

Bienne toujours sans budget

Les citoyens biennois ont rejeté hier la deuxième version du budget 1992 de leur commune par 5012 voix contre 3826. Le taux de participation s'est élevé à 26,5%. En refusant le budget, les Biennois n'ont pas suivi leurs représentants. Le Conseil de Ville l'avait en effet accepté le 13 février dernier par 33 voix contre 22. Entre la première et la deuxième version proposée aux citoyens biennois, le déficit communal a été réduit de 7 à 3 millions. (ats)

Des chômeurs aident d'autres chômeurs

Dans le canton de Berne, les employés de bureau et agents administratifs actuellement au chômage aident les agences pour l'emploi surchargées de travail. Dans le cadre d'un programme d'occupation limitée dans le temps, 12 personnes ont ainsi été engagées pour soulager les agences de Bienne, Moutier, Nidau, Saint-Imier et Tavannes. Les coûts de ce programme, qui s'élèvent à 525.000 fr, sont pris en charge par le canton et la Confédération à concurrence de 367.000 fr, le reste étant réparti entre les communes. (oid)

Près de Bienne

Incendie dans une carrosserie

Un incendie survenu samedi matin dans une carrosserie à Brügg, près de Bienne, a provoqué des dégâts pour quelque 50.000 francs. Personne n'a été blessé. Le feu a pris sur une surface où du solvant s'était répandu, puis s'est propagé à un conteneur rempli de matériel inflammable. Les pompiers sont rapidement intervenus. (ats)

Election au Conseil d'Etat

l'UDC brigue le siège socialiste

Dans le canton de Berne, un deuxième parti a décidé de disputer aux socialistes le siège de René Baertschi (ps) qui quitte le gouvernement pour raisons de santé. La direction cantonale de l'Union démocratique fédérale a décidé vendredi soir de présenter M. Christian Waber à l'élection partielle du 17 mai. Il vient se placer à côté du candidat du Parti des automobilistes Hans Gmünder pour tenter de barrer la voie à la socialiste Dori Schaer. (ats)

Tramelan

Tireurs méritants

La saison de tir, qui débutera prochainement, s'annonce intéressante pour les tireurs de Tramelan-Campagne. Si l'on se réfère aux résultats obtenus la saison dernière, on peut espérer de nouveaux exploits des tireurs tramelots.

Bien qu'enregistrant deux mutations au sein du comité, la société fait preuve d'une belle stabilité au niveau des membres. Le comité a le visage suivant: Florian Châtelain, président; Francis Voumard, vice-président; Paul Döbeli, secrétaire; André Uhlmann, verbaux; Jean Bögli, caissier; Marcel Reber, chef de tir; Rodolphe Fankhauser, directeur des jeunes tireurs; Martin Christen, cantinier; Joël Linder, Daniel Monbaron et Roland Guerne, tous membres; Rodolphe Fankhauser, délégué à l'UST; André Uhlmann et Rodolphe Fankhauser, membres du comité ARDC; André Jubin, banneret; Florian Châtelain, archives; André Uhlmann, munitions.

Plusieurs challenges ont récompensé les excellents résultats des «fins guidons» tramelots pour la saison passée.

Tir d'ouverture (Challenge Restaurant de l'Union): 1. Jean Bögli, 2. Claude-Alain Rossel; 3. Eric Voumard. **Tir en campagne (Challenge Jean Rossel):** 1. Jean Bögli, 2. Denis Berberat, 3. Joël Linder. **Challenge Ducommun et Gosteli**

(seulement fusil d'assaut): 1. André Châtelain, 2. Francis Voumard, 3. Jean-Pierre Christe. **Challenge Kramer Neuchâtel (seulement mousqueton):** 1. Jean Bögli.

Tir obligatoire (challenge cap. Liehti): 1. Jean Bögli, 2. Marcel Reber, 3. Jean-Louis Bottinelli, 4. Martial Vaucher. **Tir obligatoire et tir en campagne (Challenge Jean-Charles Noirjean):** 1. Jean Bögli, 2. Jean-Pierre Christe, 3. Philippe Châtelain. **Tir canadien (Challenge Fam. Reber):** 1. Martin Christen, 2. Jean Bögli, 3. Florian Châtelain. **Tir obligatoire, tir campagne et cuillère (challenge membres d'honneurs):** 1. Jean Bögli, 2. Eric Voumard, 3. Daniel Monbaron.

JEUNES TIREURS

Les jeunes tireurs tramelots ont participé à la journée qui leur était réservée à Saint-Imier pour tout le district. En présence de leur moniteur Rodolphe Fankhauser, qui est également responsable des jeunes tireurs du district, les Tramelots ont devancé les autres concurrents. Ils occupent les trois marches du podium devant Courtelary. Champion de district: Laurent Guerne, 54 pts; vice-champion de district: Richard Chaignat, 54 pts; médaille de bronze: Oscar Châtelain, 51 pts; puis: Carlo Châtelain, 51 pts; Patrick Châtelain, 47 pts; Olivier Châtelain, 43 pts. (vu)

Tramelan

Tournée verte 1992

La tournée verte 1992 a débuté le 16 mars dans les 32 communes membres de Celtor S.A.

Après une semaine de ramassage, les responsables de Celtor S.A. se disent très satisfaits, puisque 17.000 kg de déchets verts ont déjà été récoltés. Ce premier chiffre représente un volume considérable qui a pu être soustrait des déchets ordi-

naires et qui bouleverse les estimations de Celtor S.A.

A partir du lundi 30 mars, chaque citoyen pourra utiliser régulièrement ce service mis sur pied selon la décision de l'assemblée des actionnaires de décembre dernier.

Pour Tramelan, ce ramassage aura lieu le mardi après-midi. (comm)

Tramelan: belle soirée à La Marelle

La Chorale ouvrière sur les planches

Les amateurs de chant et de théâtre ont été fort nombreux à se rendre samedi à La Marelle pour assister au concert de la Chorale ouvrière, une soirée placée sous le signe du rire et de la bonne humeur.

Sous la direction de M. Hans Stork, la Chorale ouvrière, forte d'une vingtaine de chanteurs, a présenté un programme varié, composé de chansons populaires et modernes. Les choristes ont su faire partager leur plaisir de chanter.

C'est avec le concours de l'assistance que s'est terminée la

première partie vocale avec «Sentier valaisan» qui fut bien entendu bissé. Il est vrai aussi que l'on aurait bien aimé entendre la chanson fétiche de la chorale «Le Petit bistrot».

Le groupe théâtral de la chorale a présenté ensuite la comédie en trois actes de François Campaux «Le Crocodile». Les acteurs ont eu le don de faire passer un bien agréable moment aux nombreux spectateurs qui ont eu l'occasion d'éclater de rire à plus d'une fois.

Dans une mise en scène signée Michel Favre, dans des décors refaits à neuf par MM. Roger

Droz et Charles Joye, les sept acteurs ont fait preuve d'un bel enthousiasme. Micheline Droz (Zoura), Myriam Ducommun (Maria), Betty Freiburghaus (Mlle Magne), Isabelle Joye (Monique) Roland Droz (Jean-Claude) Michel Favre (Georges) et Gérard Guenin (Gérard) ont interprété leur rôle avec beaucoup de talent. Ils laisseront un merveilleux souvenir à ceux qui ont eu le privilège de «s'éclater» en leur compagnie.

La soirée s'est ensuite poursuivie dans une belle ambiance avec l'orchestre «The Rados». (vu)



La Chorale ouvrière

Un des rares chœurs d'hommes de la région.

(vu)

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE ☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- HÔPITAL ET AMBULANCE ☎ 42 11 22.

TRAMELAN

- MÉDECINS Dr Graden ☎ 97 51 51.

Dr Meyer ☎ 97 40 28.

Dr Geering ☎ 97 45 97.

- PHARMACIES H. Schneeberger ☎ 97 42 48. J. von der Weid, ☎ 97 40 30.

SONCEBOZ

- MÉDECIN Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

COURTELARY

- MÉDECINS Dr Chopov, ☎ 44 11 42. Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

- MÉDECINS Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66. Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

Yves Aubry: du Noirmont à Paris

Le bûcheron brûle les planches

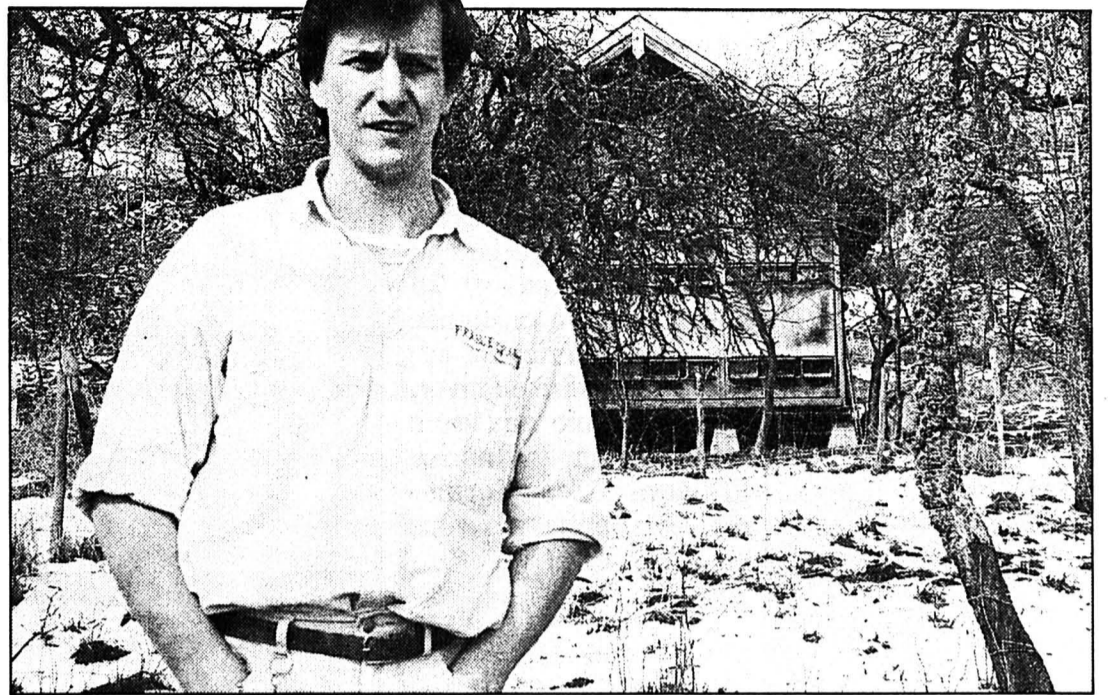
Il y a dix ans, il portait la cognée contre les sapins du Haut-Plateau. Il a décidé depuis de monter à Paris pour brûler les planches. Yves Aubry, du Noirmont, fait une carrière de comédien dans la Ville Lumière. Il est revenu au pays l'espace d'un week-end avec en poche quelques ficelles de ce dur métier. Son film avec Bertrand Theubet l'a mûri. Aujourd'hui, «Titi» concocte une série burlesque. Destinée à la télévision, elle permettra de suivre les aventures d'un super-espion gaffeur.

dien reconnaissent que cette première expérience les a crispés. Cela se ressent. Alexandre Voisard note que le film s'écarte un peu de la trame de son récit. Du moment qu'une œuvre est adaptée, on conçoit qu'elle soit différente», lâche-t-il. Et ironique d'ajouter: «C'est un peu une version «light». La mienne aurait été plus âpre».

TITI LE PARISIEN

Yves Aubry, du Noirmont, joue un rôle central dans ce film. Il y a dix ans, il rompt avec son métier de bûcheron. «Au lieu de faire le clown au bistrot, fais-le sur scène», lui avait-on lancé. Pari relevé. Il monte à Paris rejoindre son frère. Ecole de cirque, théâtre de rue puis au sein d'une troupe en alternant avec un boulot de maçon. La France, c'est le royaume de la débrouille.

Le rôle d'acteur dans le film de Theubet est pour lui un bonheur et un malheur. «J'étais tendu, angoissé. Après, j'ai douté de moi pendant deux ans». Mais ce film va façonner le Jurassien. Depuis un an, Titi est à nouveau sur les rails. Il est conscient que le métier de comédien exige un dur apprentissage. En 1988, il a fait le pas pour devenir acteur professionnel. Ils sont près de 10.000 comme lui à Paris. Un millier vivent largement. Les autres jouent des coudes. Diable: ce n'est pas tous les jours qu'on décroche un rôle dans un long



Yves Aubry

Il y a dix ans, ce Franc-Montagnard quittait la forêt pour la scène. (Impar-Gogniat)

métrage comme «Le cri du lézard», pour lequel Titi touchait 3.000 FF par jour!

PROJET BURLESQUE

A Paris, le pain quotidien, c'est tourner dans une pub, un film industriel ou une série TV. Et le problème du monde du spectacle, c'est d'y entrer: ce sont des familles, des clans. Quels sont

les projets d'Yves Aubry? «Si j'ai une prétention, c'est d'être clown. Ce sont les comédiens les plus complets. Je fixe l'horizon 2000 pour y parvenir».

En attendant, le Jurassien concocte une série burlesque, des épisodes de cinq minutes qui rapportent les heures et malheurs d'un super agent double. Il se propose de tourner cette série

destinée à la TV cet été. Chacune des scènes est minutieusement écrite et dessinée. «C'est le côté horloger qui ressort», plaisante-t-il. Il n'a pourtant aucune envie de revenir en Suisse. «Trop rigide», lance-t-il. «En fait l'Européen idéal serait une moitié de Suisse et une moitié de Français». Pas fou, le Titi!

Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Saignelégier 260.000 francs pour les orgues

Présidée par André Bilat et en présence de 56 paroissiens, la commune ecclésiastique catholique-romaine de Saignelégier a approuvé hier les comptes 91. Ils présentent un actif de 21.000 fr, alors que les dépenses se sont élevées à 310.000 fr. Point important: l'acceptation d'un crédit de 260.000 fr pour une remise en état des orgues. Ces dernières n'avaient plus fait l'objet d'un lifting depuis 1959 et accusaient des signes évidents de fatigue. (mgo)

Accidents dans le Jura Une Table Ouverte

La télévision romande a décidé de consacrer une Table Ouverte aux accidents de la route. Ce n'est pas un hasard si le Jura a été choisi pour servir de cadre aux débats. L'émission sera diffusée le dimanche 5 avril depuis le Relais d'Ajoie. Le ministre Lachat et des lycéens de Porrentruy seront notamment au nombre des invités. (mgo)

AGENDA

Caritas Jura Vente spéciale

Caritas Jura a choisi la date du mercredi 1er avril pour mettre sur pied ses traditionnelles ventes spéciales de printemps. Ces dernières se dérouleront de 9 h à midi et de 13 h 30 à 18 h aux vestiaires de Caritas Jura à Delémont (quai de la Sorne), Porrentruy (Grand-rue) et Saignelégier (rue de l'hôpital). Vêtements, linge de maison, chaussures, bibelots, vaisselle: l'indispensable est vendu à bas prix. (mgo)

Saignelégier

«Royalement vôtre»

Dans le Jura sud, de nombreuses salles de cinéma ont dû fermer leurs portes ces dernières années. A Tavannes, une coopérative a été fondée pour rouvrir le «Royal». Réalisateur réputé installé à Monible, Franz Rickenbach a réalisé un film pour sauver cette salle, qui sera projeté mardi au Café du Soleil à Saignelégier. Deux projections gratuites sont prévues, à 16 heures et à 20 h 30. (mgo)

Le Noirmont: assemblée de la Banque Raiffeisen

Comme sur des roulettes

La 68e assemblée annuelle de la Banque Raiffeisen du Noirmont s'est déroulée vendredi 20 mars 1992, sous la présidence de Monsieur Germain Froidevaux et en présence de 97 membres.

Après désignation de deux scrutateurs, M. René Humair, secrétaire, donna lecture du dernier procès-verbal qui fut accepté sans discussion.

M. Germain Froidevaux donna connaissance de son rapport axé sur la situation monétaire en général. Il évoqua la position difficile que certaines banques régionales ont connue l'an passé; puis il rassura les membres en ajoutant que les Banques Raiffeisen de par leurs statuts et leurs structures ne sont pas comparables à ces banques-là.

STATUTS RÉVISÉS

La gérante Mme Sonia Martinoli commenta l'exercice 1991. Tous les secteurs affichent une certaine stabilité. La pénurie d'argent est toujours ressentie et

les difficultés dans l'obtention des fonds passifs sont toujours bien réelles. Le bilan atteint la somme de 18.239.039 fr 22. Le rendement s'est bien amélioré et les amortissements et provisions ont été effectués. Mme Martinoli insista sur les frais facturés à la clientèle, frais qui sont minimes par rapport à la pratique générale.

M. Gérard Paratte, président du Conseil de surveillance, informa l'assemblée que les contrôles usuels et obligatoires ont été opérés, démontrant la bonne marche de la banque.

A la demande du comité de direction, l'assemblée ratifia les comptes, accepta le maintien de l'intérêt à 6% des parts sociales et donna décharge aux organes responsables.

L'assemblée se prononça ensuite sur la révision totale des statuts, dont le principal changement est la modification de la raison sociale qui sera désormais Banque et non plus Caisse Raiffeisen. La révision des sta-

tuts fut acceptée sans aucun problème.

COMITÉ RECONDUIT

1992 étant une année d'élections, le président demanda à l'assistance de reconduire les membres sortants pour une nouvelle période. Aucune objection n'ayant été formulée, la composition des comités se présente comme suit: Comité de direction: Germain Froidevaux, président; Etienne Godat, vice-président; René Humair, secrétaire; Robert Oppliger, membre; Louis Girardin, membre. Conseil de surveillance: Gérard Paratte, président; Dominique Bussi, vice-président; René Paratte, secrétaire. Gérance: Sonia Martinoli, gérante; Sonia Beuret, aide-gérante.

Puis, le président Monsieur Germain Froidevaux fut chaleureusement remercié pour ses dix ans d'activité en tant que président de direction et reçut des mains du vice-président un magnifique cadeau. (z)

Porrentruy: tri des déchets

La rutologie au Lycée cantonal

Répondant à une offre de la fondation bâloise Silvanica et à une suggestion de leur professeur Michel Juillard, les élèves de Ire C du Lycée cantonal de Porrentruy ont trié quinze jours durant les ordures ménagères de leur famille. Ils les ont ensuite apportées devant leur école, afin de les peser et d'évaluer les effets du tri sélectif des ordures. Le rapport écrit qui suivra participera au concours en faveur de l'environnement mis sur pied par Silvanica à l'occasion du 700e.

Le premier constat qui s'impose, à la suite de cette analyse des déchets qui s'inspire des principes d'une science nouvelle baptisée «rutologie», c'est que le tri requiert très peu de temps: une dizaine de minutes par jour au maximum. Conclusion: si toutes

les communes étaient pourvues de bennes de collecte du verre, de l'aluminium, du fer, des piles et des huiles, le volume et le poids des ordures livrées aux usines d'incinération diminueraient de 75% au moins, d'où des coûts réduits pour les usagers et les pouvoirs publics. Il est aussi possible de composter les déchets organiques, même en appartement, au moyen d'un tuyau spécial bon marché.

MONTBÉLIARD BIENTÔT INACCESSIBLE

Les enseignements essentiels de cette expérience sont à mettre en parallèle avec le projet de loi sur le traitement des déchets qui ne prévoit pas d'imposer ce que l'expérience démontre comme essentiel: le tri préalable des ordures.

En outre, ce test des lycéens

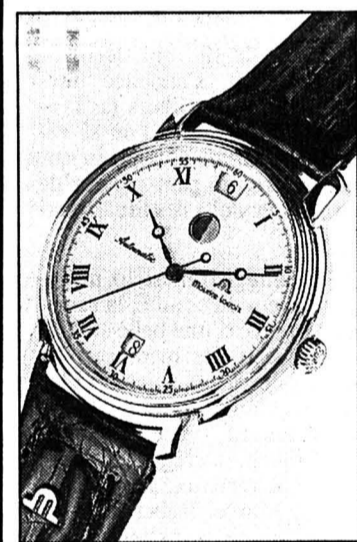
de Porrentruy prend toute sa valeur d'actualité, puisque l'usine d'incinération de Montbéliard a fait savoir à huit communes ajolotes qui y transportent leurs ordures qu'elle ne pourrait plus les accepter dès l'an prochain.

DES ENSEIGNEMENTS À TIRER

Le recours prévisible à une décharge contrôlée rendra impérieuse la mise sur pied d'un tri réduisant le volume des ordures qui y seront livrées. Il faudra à cette fin que les responsables politiques et administratifs tirent les enseignements découlant de l'expérience des lycéens. Ceux-ci nourrissent ainsi l'espoir que leurs efforts déboucheront sur des effets concrets dont profitera l'ensemble de la collectivité jurassienne. V. G.

Maurice Lacroix à Saignelégier

Voici «L'Heure sautante»!



«L'Heure Sautante»

Une nouveauté signée Maurice Lacroix. (sp)

A la veille de la foire de Bâle, qui ouvrira ses portes le 2 avril, Maurice Lacroix multiplie les nouveautés. Après «Les Mécaniques», la firme de Saignelégier sort deux nouveaux modèles. Le premier est baptisé «Heure sautante». Il s'agit d'une montre mécanique qui s'inscrit dans la grande tradition mais qui a la singularité de posséder un indicateur jour/nuit (heure sautante) à 12 heures et applicable séparément à une deuxième zone de temps. Lunette or et glace saphir permettent de découvrir le mouvement mécanique décoré à la main.

L'autre modèle est une montre quartz baptisée «Calypso», qui est une synthèse entre la première génération des Maurice Lacroix et les dernières tendances de la montre en vogue. Avec ses lignes rondes, elle se veut sportive et élégante. (mgo)

Avec deux Francs-Montagnards

«Courir à l'Est»

En 1979, deux coureurs francs-montagnards, Vincent Wermeille, de Saignelégier, et Jean-Bernard Dubois, des Breuleux, se sont rendus dans les pays de l'Est pour y courir. Ils ont participé à une course à Hluboka, en Tchécoslovaquie. Ils y sont retournés à plusieurs reprises et ont été les témoins de l'extraordinaire évolution de ce pays.

Face aux bouleversements en cours, ils ne pouvaient rester insensibles. Aussi ces deux athlètes

ont-ils invité les autres Jurassiens à faire le déplacement. En 1990, sept coureurs ont été du voyage. Cette année, les deux Francs-Montagnards renouvellent leur invitation. Pour eux, le sport est une activité privilégiée pour tisser des liens. Ils lancent un appel aux amoureux de la course à pied pour participer au cross de Hluboka (Bohême du sud), fixé au 19 avril. Tout coureur intéressé peut prendre contact avec les deux initiateurs. (mgo)

SERVICES

SAIGNELÉGIER

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES ☎ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.
- AMBULANCE ☎ 51 22 44.
- MÉDECINS Dr Boegli, ☎ 51 22 88.

Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

LE NOIRMONT

- MÉDECINS Dr Baumeler, ☎ 53 11 65.
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

- MÉDECIN Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO
César's discothèque
Ma-je, 22-2 h; ve + sa 22-4 h;
lu fermé.
- CINÉMA
Projections audiovisuelles: Zé-
nith, la fabrication de l'horloge-
rie; A Watch Show, par André
Paratte; Tempus, par E. Ansoorge
Bibliothèque de la Ville, DAV
17 h 30

SERVICES

NEUCHÂTEL

- PHARMACIE D'OFFICE
Wildhaber, rue de l'Orangerie, jus-
qu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

NEUCHÂTEL

- MUSIQUE: Nasty girls (rock,
funk), Plateau libre, 21 h 30.

**EN SOUVENIR
Julio MIGUELEZ**

le 30 mars 1991

Une année déjà depuis
ton décès en Espagne.
Ton souvenir
est toujours vivant.

Ton épouse,
tes enfants,
petits-enfants
et famille.

132-504669



Repose en paix
chère maman et grand-maman.

Monsieur et Madame Michel Casiraghi-Vuilleumier:

Romain Casiraghi et Sylvie Joly;

Mademoiselle Liliane Casiraghi;

Madame veuve Caroline Comte-Casiraghi, ses enfants
et petits-enfants;

Mademoiselle Thérèse Casiraghi;

Madame veuve Irma Jeanneret-Casiraghi;

Monsieur et Madame Mario Ranzoni et leurs enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin
de faire part du décès de

**Madame
Angéline CASIRAGHI
née RANZONI**

qui s'est endormie paisiblement mercredi dans sa 84e
année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 25 mars 1992.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue de la Promenade 36.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE



Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame
Jean-Louis et Lucienne Fahrni-Mollier:

Monsieur Philippe Fahrni,

Mademoiselle Martine Fahrni,

Monsieur et Madame
François et Alexandra Fahrni-Gomez et leurs enfants;

Madame Luigia Moysse,

ainsi que les familles Pellegrini, Moysse, Fahrni, Monnot,
parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du
décès de

**Madame
Benvenuta MONNOT-FAHRNI
née PELLEGRINI**

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-ma-
man, arrière-grand-maman, sœur, tante, cousine, marraine,
parente et amie, enlevée à leur tendre affection, mercredi,
dans sa 86e année.

LE LOCLE, le 26 mars 1992.

Un office religieux a eu lieu le samedi 28 mars, dans l'inti-
mité.

Adresse de la famille: Jean-Louis Fahrni,
Cardamines 22,
2400 Le Locle.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'Aide familiale,
ccp 23-3341-0.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

14004

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Profondément touchée par les témoignages de sympathie
et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

MONSIEUR RAYMOND CUENOT

remercie toutes les personnes qui l'ont si chaleureuse-
ment entourée par leur présence, leur message, leur envoi
de fleurs ou leur don.

14004

LE LOCLE



«Je vais rejoindre ceux que
j'ai aimés et j'attends ceux
que j'aime».

«Signore accogliami nel Tuo
Regno, e fa che appartenga
hai chiamati allo splendore
della Tua Luce eterna».

Monsieur et Madame De Paulis-Gaspari, Imperia (I);

Monsieur et Madame Gaspari-Callegari,
Annone-Veneto (VE)

Mademoiselle Paola Gaspari, Le Locle;

Monsieur et Madame Gaspari-Vertomen
et leur petite fille Gaëlle, Bruxelles;

Monsieur et Madame Gaspari-Bozzetto,
Annone-Veneto (VE);

Mesdemoiselles Ilde et Luciana Vecchi;

Famille Egidio Bugada,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin
de faire part du décès de

**Mademoiselle
Rina GASPARI
dite CICCÌ**

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine,
parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 63e année.

Un office religieux aura lieu en l'église catholique du
Locle, mardi à 20 heures.

Le corps partira dans son village natal d'Annone-Veneto
(VE) après la cérémonie.

Domiciles de la famille: Paola Gaspari
Jeanneret 26
Ilde Vecchi
Jeanneret 4
Le Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Aimons-nous les uns les autres; car l'amour
est de Dieu, et quiconque aime est né de
Dieu et connaît Dieu.

1 Jean 4 v. 7

Monsieur et Madame François et Rose-Marie Pantillon
et leurs enfants Joël, David et Chantal, à Lugnorre;

Madame et Monsieur
Evelyne et José de la Reusille-Pantillon
et leurs enfants Delphine et Nicolas;

Monsieur Frédéric Pantillon, à Zurich;

Monsieur Georges-Henri Pantillon et
Madame Yvette Marti-Perret, à Bevaix;

Monsieur et Madame Marc et Fabienne Pantillon
et leurs enfants Daniel, Anne-Laure et Florian,
à Môtiers;

Monsieur Louis Pantillon, à Neuchâtel;

Monsieur Christophe Pantillon, à Vienne;

Madame Cécile Pantillon;

Madame Marguerite Emery-Brehm, à Genève
et sa fille;

Madame Lucie Jeanrenaud-Brehm, à Cormondrèche,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame et Monsieur Yolande et Gérard Cartigny-Brehm,
à Verfeil (France), leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Lise et Jean Staehli-Pantillon,
à Corcelles, leurs enfants et petits-enfants;

Les enfants et petits-enfants
de feu le Docteur Pierre Pantillon;

Madame Graziella Freschi-Conti, à Borgosesia
et ses enfants,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame
Alice PANTILLON
née BREHM**

enlevée à leur tendre affection samedi dans sa 92e année,
quelques jours après son époux.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 mars 1992.

LA CÉRÉMONIE FUNÈBRE AURA LIEU AU TEMPLE DE
L'ABEILLE, MERCREDI 1er AVRIL, À 17 HEURES.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue Numa-Droz 29

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

La famille de

MONSIEUR CHARLES BÉGUIN

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont
pris part à son deuil et les prie de croire à sa profonde re-
connaissance.

14004

COLOMBIER



Bienheureux ceux qui
ont souffert patiemment.
Jacques 5:11

Monsieur Jean-Bernard Frochoux, à Colombier;
Monsieur et Madame Jean-Charles Frochoux-Gasser
et leurs enfants Sébastien, François et Marie-Elodie,
à Fleurier;

Monsieur et Madame Lucien Frochoux-Hauser
et leurs enfants Laurence et Nicolas, à Neuchâtel;

Mademoiselle Anne-Marie Gigon, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur Charles Frochoux, ses enfants et petits-enfants,
à Corinth (Texas/USA);

Monsieur et Madame Fernand Frochoux,
à Crans-près-Céligny, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Blanche Vuilleumier-Frochoux, à Berne,
ses enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu Emile Gigon-Aubry;

Les descendants de feu Charles Frochoux-Muriset,

ont la douleur de faire part du décès de

**Madame
Irma FROCHAUX
née GIGON**

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman,
sœur, belle-sœur, tante, nièce, marraine, cousine, parente
et amie, enlevée après une longue et pénible maladie sup-
portée avec courage et résignation, dans sa 69e année, ré-
confortée par les secours de l'Eglise.

2013 COLOMBIER, le 28 mars 1992.
(César-d'Ivernois 7)

La messe sera célébrée en l'église catholique de Colombier,
le mardi 31 mars, à 14 heures, suivie de l'inhumation au ci-
metière de Colombier.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beaugard,
Neuchâtel.

R. I. P.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à l'Entraide
missionnaire, Bôle (ccp 20-3873-5).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Tu vas beaucoup nous manquer.

Monsieur et Madame Pierre-André Steiner-Mentana,
à La Chaux-de-Fonds:

Monsieur et Madame Thierry Steiner-Fournier
et leurs enfants Fabien et Mélanie,
à La Chaux-de-Fonds,

Monsieur Blaise Steiner et son amie
Mademoiselle Céline Jeannot,
à La Chaux-de-Fonds;

Madame Suzanne Hess-Steiner:

Messieurs Alain et Christian Hess, à Chermignon;

Madame Betty Rosselet, sa compagne;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
de feu Léon Steiner;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
de feu Ami Hostettler,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand
chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Eric STEINER**

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-
papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur
tendre affection, à l'âge de 87 ans.

LE LOCLE, le 28 mars 1992.

Le culte sera célébré le mardi 31 mars, à 14 heures, à la
Maison de Paroisse du Locle, suivi de l'incinération sans
cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du
Locle.

Adresse de la famille: rue du Midi 14,
2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

La famille de

Repose en paix.

**Madame
Elvina PERRET
née ROMANN**

a le chagrin de faire part de son décès, survenu samedi,
dans sa 102e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 mars 1992.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, mardi 31 mars,
à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Sombaille 4c.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Suisse romande	France 1	Antenne 2	France 3	La Sept
<p>8.55 Les annonces de Lylam 9.00 TJ-flash 9.05 Top models (série) 9.25 A cœur ouvert (série) 9.50 Les annonces de Lylam 9.55 Vive les animaux Le monde sauvage : les orangs-outans. 10.20 Signes 10.50 Inspecteur Derrick (série) 11.50 La famille des collines (série) 12.45 TJ-midi 13.15 La vendetta (série) 13.35 Dallas (série) 14.25 Est-ce bien raisonnable? Film de G. Lautner (1981), avec Miou-Miou, G. Lanvin, M. Galabru, D. Lavanant. 16.10 L'ami des bêtes (série) 16.55 Les Babibouchettes et le kangouroule 17.05 Cubitus (série) 17.20 Tiny Toons 17.45 Mac Gyver (série) 18.35 Top models (série) 19.00 Journal romand 19.15 Téléchance 19.30 TJ-soir 20.00 Météo 20.10 Spécial cinéma</p>	<p>7.00 TF1 matin 7.30 Club Dorothée avant l'école 8.25 Téléshopping 9.00 Haine et passion (série) 9.40 Patinage artistique 10.20 Hawaï, police d'Etat (série) 11.20 Jeopardy 11.50 Tournez... manège 12.25 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal, météo, la Bourse 13.35 Les feux de l'amour (feuilleton) 14.30 Côte ouest (série) 15.25 Remington Steele (série) 16.20 Tribunal (série) 16.50 Club Dorothée 17.25 Les professionnels (série) 18.20 Une famille en or 18.50 Santa Barbara (feuilleton) 19.20 La roue de la fortune 19.50 Le bébé show 20.00 Journal 20.40 Météo - Tapis vert</p>	<p>6.05 Falcon Crest (feuilleton) 6.30 Télématin 8.35 Amourusement vôtre (feuilleton) 9.00 Top models (série) 9.25 Patinage artistique 9.55 Matin bonheur 11.20 Motus 11.55 Pyramide 12.25 Les mariés de l'A2 13.00 Journal - Météo 13.50 Les enquêtes du commissaire Maigret 15.15 La chance aux chansons 16.20 Coup de foudre (série) 16.50 Vos droits au quotidien 17.00 Giga 18.05 L'homme qui tombe à pic (série) 18.55 INC 19.00 Flic à tout faire (série) 19.30 La caméra indiscreète 20.00 Journal 20.35 Journal du trot - Météo</p>	<p>8.00 Continentales 10.30 Parole d'école 11.00 Les découvertes de Mascarines 11.25 Femmes, femmes 11.55 L'homme du jour 12.00 Les titres de l'actualité 13.00 Sport 3 images 13.40 La grande aventure de James Onedin (feuilleton) 14.30 Boomerang 15.30 La grande vallée (série) 16.25 Zapper n'est pas jouer 18.00 Une pêche d'enfer 18.30 Questions pour un champion 19.00 Le 19-20 de l'information 20.10 La classe</p>	<p>10.00 et 12.00 Cours d'italien 16.30 Michel Portal: nomade's land De P. Bouteiller et F. Caze-neuve (1991 - 55'). Portrait du clarinettiste le plus éclectique de sa génération. 17.30 L'ennemi public No 2 Téléfilm réalisé par Ed. Niermans (1983 - 90'). L'ennemi public No 1, qui vient de dévaliser une banque, devient l'otage de trois paumés fantaisistes qui décident de monter un scoop... 19.00 Kazimir Malevitch Documentaire de Barrie Gavin (1990 - 60') 20.00 Le salon littéraire de l'Europe Série écrite et conçue par France Guwy (1990 - 5 x 56').</p>
<p>A 20 h 15 Liaison fatale Film d'Adrian Lyne (1987), avec Michael Douglas, Glenn Close, Anne Archer. A la faveur d'une absence de sa femme et de sa fille, Dan Gallagher, un brillant avocat, a une liaison avec Alex Forrest. Pour lui cette liaison est sans lendemain mais Alex ne l'entend pas ainsi.</p>	<p>A 20 h 50 Stars 90 Avec Nicolas Hulot, Laspales et Chevallier et la baronne Nadine de Rothschild - Hommage à Maurice Jarre et l'Orchestre de Radio-France et à Dalida - Défilé de mode - Variétés.</p>	<p>A 20 h 45 17^e Coupe des champions des Chiffres et des lettres Les demi-finales de cette XVII^e Coupe se sont déroulées du 24 au 27 mars dernier. Elles opposaient Bruno Creisemas, Laurent Dauvilliers, Nicolas Gauthier, Olivier Vasseur. Deux de ces candidats sont en lice ce soir.</p>	<p>A 20 h 45 Il était une fois un flic Film de Georges Lautner (1971), avec Mireille Darc, Michel Constantin, Hervé Hilien. Vers 1971 sur la Côte d'Azur. Un inspecteur de la brigade des stupéfiants est chargé d'une mission spéciale qui l'oblige à être accompagné d'une jeune femme et d'un enfant de 9 ans. Durée : 95 minutes.</p>	<p>A 21 h Cycle «Les monstres sacrés du cinéma français». Le monocle noir Film français de Georges Lautner (1961 - 90'). Avec Paul Meurisse, Elga Andersen, Pierre Blanchard, Marie Dubois, Bernard Blier, Jacques Dufilho. Un groupe de néo-fascistes, illuminés et dangereux, un Italien, un Allemand et un Français sont invités dans le château du marquis de Vilemaur.</p>
<p>A 20 h 20 Le match pour la vie 20.30 Patinage artistique (Chaîne alémanique). 23.20 TJ-nuit 23.30 Hôtel 23.45 Mémoires d'un objectif A l'heure du rat, film de D. Bard et S. Mohr (1977).</p>	<p>22.45 Ciné stars 23.50 Le bébé show 23.55 Le dernier journal - Météo 24.00 Minuit sport 1.05 Enquêtes à l'italienne (série) 2.00 On ne vit qu'une fois (série) 2.50 Histoires de la vie 3.45 Le vignoble des maudits (feuilleton) 4.40 Musique 5.05 Histoires naturelles</p>	<p>22.30 Gala de patinage 23.50 1, 2, 3, théâtre 23.55 America's Cup 0.25 Journal - Météo 0.55 Caractères 2.00 Magnétophone 4.15 24 heures d'info 4.40 Stade 2 5.40 Top models (série)</p>	<p>22.20 Soir 3 22.40 Océaniques HTL: Toulouse-Lautrec. 23.40 Minuit en France L'arc de l'Atlantique. 0.35 Mélomanuit Avec Yves Simon. Extraits de <i>West Side Story</i>, de L. Bernstein, interprétés par K. et M. Labèque.</p>	<p>22.30 La première nuit. Court métrage de Georges Franju (1957 - 20'). Un garçon de 10 ans s'aventure pour la première fois dans le métro pour suivre une petite camarade d'école dont il s'est épris. 22.55 Cinéma de poche Portrait de Nikita Mikhal-kov, l'éclaircur.</p>
<p>22.20 Le match pour la vie 20.30 Patinage artistique (Chaîne alémanique). 23.20 TJ-nuit 23.30 Hôtel 23.45 Mémoires d'un objectif A l'heure du rat, film de D. Bard et S. Mohr (1977).</p>	<p>22.45 Ciné stars 23.50 Le bébé show 23.55 Le dernier journal - Météo 24.00 Minuit sport 1.05 Enquêtes à l'italienne (série) 2.00 On ne vit qu'une fois (série) 2.50 Histoires de la vie 3.45 Le vignoble des maudits (feuilleton) 4.40 Musique 5.05 Histoires naturelles</p>	<p>22.30 Gala de patinage 23.50 1, 2, 3, théâtre 23.55 America's Cup 0.25 Journal - Météo 0.55 Caractères 2.00 Magnétophone 4.15 24 heures d'info 4.40 Stade 2 5.40 Top models (série)</p>	<p>22.20 Soir 3 22.40 Océaniques HTL: Toulouse-Lautrec. 23.40 Minuit en France L'arc de l'Atlantique. 0.35 Mélomanuit Avec Yves Simon. Extraits de <i>West Side Story</i>, de L. Bernstein, interprétés par K. et M. Labèque.</p>	<p>22.30 La première nuit. Court métrage de Georges Franju (1957 - 20'). Un garçon de 10 ans s'aventure pour la première fois dans le métro pour suivre une petite camarade d'école dont il s'est épris. 22.55 Cinéma de poche Portrait de Nikita Mikhal-kov, l'éclaircur.</p>
<p>22.20 Le match pour la vie 20.30 Patinage artistique (Chaîne alémanique). 23.20 TJ-nuit 23.30 Hôtel 23.45 Mémoires d'un objectif A l'heure du rat, film de D. Bard et S. Mohr (1977).</p>	<p>22.45 Ciné stars 23.50 Le bébé show 23.55 Le dernier journal - Météo 24.00 Minuit sport 1.05 Enquêtes à l'italienne (série) 2.00 On ne vit qu'une fois (série) 2.50 Histoires de la vie 3.45 Le vignoble des maudits (feuilleton) 4.40 Musique 5.05 Histoires naturelles</p>	<p>22.30 Gala de patinage 23.50 1, 2, 3, théâtre 23.55 America's Cup 0.25 Journal - Météo 0.55 Caractères 2.00 Magnétophone 4.15 24 heures d'info 4.40 Stade 2 5.40 Top models (série)</p>	<p>22.20 Soir 3 22.40 Océaniques HTL: Toulouse-Lautrec. 23.40 Minuit en France L'arc de l'Atlantique. 0.35 Mélomanuit Avec Yves Simon. Extraits de <i>West Side Story</i>, de L. Bernstein, interprétés par K. et M. Labèque.</p>	<p>22.30 La première nuit. Court métrage de Georges Franju (1957 - 20'). Un garçon de 10 ans s'aventure pour la première fois dans le métro pour suivre une petite camarade d'école dont il s'est épris. 22.55 Cinéma de poche Portrait de Nikita Mikhal-kov, l'éclaircur.</p>
<p>22.20 Le match pour la vie 20.30 Patinage artistique (Chaîne alémanique). 23.20 TJ-nuit 23.30 Hôtel 23.45 Mémoires d'un objectif A l'heure du rat, film de D. Bard et S. Mohr (1977).</p>	<p>22.45 Ciné stars 23.50 Le bébé show 23.55 Le dernier journal - Météo 24.00 Minuit sport 1.05 Enquêtes à l'italienne (série) 2.00 On ne vit qu'une fois (série) 2.50 Histoires de la vie 3.45 Le vignoble des maudits (feuilleton) 4.40 Musique 5.05 Histoires naturelles</p>	<p>22.30 Gala de patinage 23.50 1, 2, 3, théâtre 23.55 America's Cup 0.25 Journal - Météo 0.55 Caractères 2.00 Magnétophone 4.15 24 heures d'info 4.40 Stade 2 5.40 Top models (série)</p>	<p>22.20 Soir 3 22.40 Océaniques HTL: Toulouse-Lautrec. 23.40 Minuit en France L'arc de l'Atlantique. 0.35 Mélomanuit Avec Yves Simon. Extraits de <i>West Side Story</i>, de L. Bernstein, interprétés par K. et M. Labèque.</p>	<p>22.30 La première nuit. Court métrage de Georges Franju (1957 - 20'). Un garçon de 10 ans s'aventure pour la première fois dans le métro pour suivre une petite camarade d'école dont il s'est épris. 22.55 Cinéma de poche Portrait de Nikita Mikhal-kov, l'éclaircur.</p>
<p>22.20 Le match pour la vie 20.30 Patinage artistique (Chaîne alémanique). 23.20 TJ-nuit 23.30 Hôtel 23.45 Mémoires d'un objectif A l'heure du rat, film de D. Bard et S. Mohr (1977).</p>	<p>22.45 Ciné stars 23.50 Le bébé show 23.55 Le dernier journal - Météo 24.00 Minuit sport 1.05 Enquêtes à l'italienne (série) 2.00 On ne vit qu'une fois (série) 2.50 Histoires de la vie 3.45 Le vignoble des maudits (feuilleton) 4.40 Musique 5.05 Histoires naturelles</p>	<p>22.30 Gala de patinage 23.50 1, 2, 3, théâtre 23.55 America's Cup 0.25 Journal - Météo 0.55 Caractères 2.00 Magnétophone 4.15 24 heures d'info 4.40 Stade 2 5.40 Top models (série)</p>	<p>22.20 Soir 3 22.40 Océaniques HTL: Toulouse-Lautrec. 23.40 Minuit en France L'arc de l'Atlantique. 0.35 Mélomanuit Avec Yves Simon. Extraits de <i>West Side Story</i>, de L. Bernstein, interprétés par K. et M. Labèque.</p>	<p>22.30 La première nuit. Court métrage de Georges Franju (1957 - 20'). Un garçon de 10 ans s'aventure pour la première fois dans le métro pour suivre une petite camarade d'école dont il s'est épris. 22.55 Cinéma de poche Portrait de Nikita Mikhal-kov, l'éclaircur.</p>

RADIO



6.00 Infos SSR. 6.10 L'œuf à la cote. 6.30 Bric-à-brac. 6.45 Infos RTN-2001. 7.00 Infos SSR. 7.15 Anniversaires. 7.30 Agenda. 7.45 Infos RTN-2001. 8.00 Infos SSR. 8.10 Revue presse. 8.30 Manif. 8.45 Naissances. 9.00 Arc-en-ciel. 9.15 Sélection TV. 9.30 Bric-à-brac. 10.00 Infos SSR. 10.15 Jeu. 10.30 Info-santé. 11.30 Sans blague. 11.45 Jeu. 12.00 Pêche melba. 12.10 Agenda. 12.15 Infos RTN-2001. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 Bric-à-brac. 14.30 Jeu. 15.00 Infos SSR. 16.00 Hit-parade. 16.30 Agenda. 17.00 et 18.00 Infos SSR. 18.20 Pyjama vole. 18.30 Infos RTN-2001. 19.00 Patchwork. 20.00 Sport-contacts. 21.00 Au gré des vents. 23.00 Préludes. 24.00 Relais SSR.



La Première

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.00 Saga. 15.05 Objectif mieux vivre. 16.05 Ticket chic. 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Zigzag. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 23.30 Emmène-moi au bout du monde. 0.05 Relais de la Télédiffusion.



Espace 2

9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Espace 2 questionne. 11.30 Entrée public. 12.30 Méridienne. 14.05 Clairière. 14.15 Musique d'abord. 17.05 Magazine. 18.05 A l'affiche. 18.15 CD-nouveautés. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. 20.30 Concert du monde. 22.30 Silhouette: Jacques Cesa, artiste peintre. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.



Suisse alémanique

Nachtclub. 5.00 Guten Morgen. 7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagjournal. 14.00 Siesta. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal. 19.15 Platzkonzert. 20.00 Deutsche Rundschau-Wunschkonzert. 22.00 Persönlich. 23.00 Musikkoffer. 24.00 Musik zum Träumen. 1.00 Nachtclub.



France musique

7.10 Mesure pour mesure. 9.08 Les mots et les notes. 11.35 Laser. 12.35 Les démons de midi. 13.57 Un fauteuil pour l'orchestre. 14.03 Espace contemporain. 14.35 Concert. 16.03 La boîte à musique. 17.33 Histoire du jazz. 18.13 Domaine privé. 19.27 Un fauteuil pour l'orchestre. 19.33 Les rendez-vous du soir. 20.30 Concert. 22.40 Espace libre. 23.10 Ainsi la nuit. 0.35 L'heure bleue.



Fréquence Jura

7.45 Jeu. 8.00 Infos. 8.30 Infos en bref et revue de presse. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zapperou feu. 9.30 Boulevard de l'opérette. 9.45 Jeu. 10.00 Infos. 10.15 Bruits de la vie. 10.45 Jeu. 11.00 Infos. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu. 12.15 Jura midi. 17.05 Animation. 18.30 Jura soir. 18.45 Histoire de mon pays. 19.00 Café des arts. 20.00 Ensoirées.



Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.15 Revue de presse régionale. 9.30 Fete panorama. 10.15 Magazine régional. 11.00 Saga des gens d'ici. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Revue de presse. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 15.05 Musique aux 4 vents. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Hippy days. 19.30 Les horizons classiques.



Allemagne 3

16.30 Verschwinden Stoffe spurlos? 16.54 Füller Flug über Schiltach. 17.00 Telekolleg II. 17.30 Sesamstrasse. 17.59 Spass mit Tricks und Tips. 18.26 Das Sandmännchen. 18.30 Abendschau. 19.00 Pssst...! 19.30 Teleglobus. 20.00 Lindenstrasse. 20.30 Teufel - Spöri. 21.00 Nachrichten. 21.15 Bumerang (film). 23.10 Nachtausgabe. 0.30 Aktuell. 0.35 Non-Stop-Fernsehen.



tv5 europe

7.00 Journal. 7.40 Français. 8.00 Journal. 8.30 Selection one World channel. 9.00 Eurojournal. 10.00 Divine. 11.25 Porte ouverte. 11.55 Fin. 16.05 Journal. 16.15 7/7. 17.15 La vérité est au fond de la marmite. 17.40 Français. 18.00 Questions pour un champion. 18.30 Journal. 19.00 Carré vert. 19.30 TJ suisse. 20.00 Enjeux/Le point. 21.00 Journal. 21.30 Tous à la une. 23.00 Journal. 23.20 Ciel! mon mardi!



9.00 Patinage artistique. 11.00 Trans world sport. 12.00 International motorsport. 13.00 Handball. 14.00 Tennis. 16.00 Patinage artistique. 18.00 Motocyclisme. 19.00 Marathon de Paris. 19.30 Eurofun. 20.00 Motocyclisme. 21.30 Eurosport news. 22.00 Football. 23.00 Kick boxing. 24.00 Superbike. 0.30 Eurosport news.

Menace grave sur notre alimentation: cri d'alarme

Une plante disparaît chaque heure

Inquiète, la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) très soucieuse devant l'accélération de la disparition des espèces végétales sauvages. En raison de la destruction des habitats, de pollutions diverses et surtout d'une expansion démographique galopante, l'extinction des espèces s'opère actuellement à la vitesse effrayante d'une plante par heure! Or, la perte d'une espèce ou d'une variété locale est synonyme de perte irréversible de la diversité génétique (résistance aux maladies, adaptation aux facteurs du milieu, etc.) qu'elle contient.

Pour faire face à cette érosion génétique, la FAO a mis en place, en 1983 déjà, un Système mondial pour la conservation et l'utilisation des ressources phylogénétiques. Il a pour objectif d'assurer la bonne conservation des ressources phylogénétiques et de promouvoir leur disponibilité sans restriction, et leur utili-

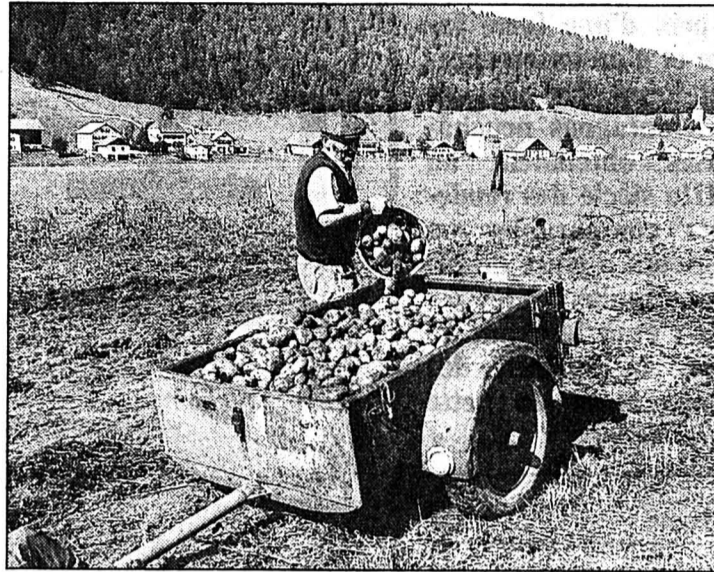
sation durable pour les générations présentes et futures. A ce jour, 130 nations en font officiellement partie.

L'IMPORTANCE DE LA DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE

Autrefois, lorsqu'il vivait de la cueillette, l'homme utilisait plusieurs milliers d'espèces végétales. Actuellement, on en cultive à peine 150, et seules une douzaine d'espèces nourrissent la majorité de l'humanité. Il est donc essentiel de conserver un potentiel génétique permettant d'éviter certaines erreurs tristement célèbres, dues à une agriculture reposant sur une variété génétique insuffisante. La «famine de la pomme de terre» qui a ravagé l'Europe au XIXe siècle, et entraîné la mort de deux millions d'Irlandais, était due à une base génétique trop étroite: presque toutes les pommes de terre d'Europe provenaient d'une seule souche originaire d'Amérique latine, qui s'est révélée très sensible à un ravageur (phytophthora infestans). Une plus grande diversité génétique des cultures aurait certainement apporté les gènes résistants à l'épidémie.

MONOCULTURES SENSIBLES

Les exemples de monocultures ravagées parce qu'elles ne pouvaient pas réagir face aux prédateurs sont nombreux au début de ce siècle (le maïs au sud des



Pommes de terre

La culture avait été quasiment anéantie en Europe au XIXe siècle. (Impar-Gerber-a)

Etats-Unis, la vigne en France, les conifères en Allemagne).

Les gouvernements se sont finalement penchés sur cette vulnérabilité génétique; ils ont constaté que, bien souvent, les grandes cultures reposaient sur une base génétique très étroite. Ce phénomène va d'ailleurs en s'amplifiant, selon la FAO.

CONSERVATION VITALE

«Si nous ne voulons pas que l'avenir de l'agriculture soit mis

des espèces sauvages menacées. Ces échantillons peuvent être gardés «ex situ» (loin de leur lieu d'origine), soit «in situ» (sur leur lieu d'origine) dans des zones protégées.»

La FAO s'est donné pour tâche d'aider les pays en développement à conserver leur patrimoine génétique et de mettre en place un réseau mondial de banques de ressources génétiques ouvertes à tous. Cet effort est particulièrement nécessaire dans les pays en développement, qui sont les plus importantes zones d'un point de vue richesse génétique en plantes comestibles: par exemple le Mexique et l'Amérique centrale, les Andes, le bassin méditerranéen, l'Asie centrale, le Proche Orient, l'Éthiopie ou l'Inde.

A la demande de la Commission des ressources phylogénétiques, la FAO prépare actuellement deux codes d'usages, l'un pour la collecte et le transfert des ressources phylogénétiques, l'autre pour l'utilisation des biotechnologies intéressant le matériel germinatif.

Il est important aussi de conserver l'habitat dans lequel croît une espèce en prenant des mesures de protection de la plante (in situ) et en favorisant les modes de cultures nécessaires à cette espèce. Le grand avantage de ce type de conservation: il maintient l'évolution dynamique de l'espèce. Mais c'est aussi le plus cher...

(cria)

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (p 23 72 22)
Les équilibristes (de N. Papatakis, avec M. Piccoli), 16 ans, jusqu'à me, 20 h 30; dès je cycle Greenaway.
- CORSO (p 23 28 88)
Mayrig (d'H. Verneuil avec O. Sharif, C. Cardinale), 12 ans, jusqu'à je 20 h 30.
- EDEN (p 23 13 79)
Le bal des casse-pieds (d'Y Robert avec Jean Carmet), pour tous, jusqu'à me 20 h 45.
Delicatessen (de Jeunet et Caro), 16 ans, jusqu'à me 18 h 30.
Le petit dinosaure et la vallée des merveilles (de D. Bluth), pour tous, me 14 h 30.
- PLAZA (p 23 19 55)
Hook ou la revanche du capitaine crochet, (de S. Spielberg avec D. Hoffman), pour tous, jusqu'à je 15 h, 18 h 15, 21 h.
- SCALA (p 23 19 18)
Les nerfs à vif (de M. Scorsese, avec R. De Niro, Jessica Lange), 16 ans, jusqu'à je 15 h 30, 18 h, 20 h 30.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Le prince des marées (de et avec B. Streisand), 16 ans.
- APOLLO 2
15 h, 17 h 45, 20 h 30, Buggy (de B. Levinson, avec W. Beatty), 16 ans.
- APOLLO 3
15 h, 17 h 45, 20 h 45, Paris s'éveille (d'O. Assayas, avec J. Godrèche), 16 ans.
- ARCADES
15 h, 18 h, 20 h 30, toutes les séances en V.O. angl. s/t f. all. Les nerfs à vif (de M. Scorsese avec R. De Niro, Jessica Lange), 16 ans.
- BIO
15 h, 18 h, 20 h 30, V.O. angl. s/t. fr. all. Citizen Kane (de et avec O. Welles), 12 ans.
- PALACE
15 h, 17 h 45, 20 h 30, Hook ou la revanche du capitaine Crochet (de S. Spielberg, avec D. Hoffman), pour tous.
- REX
15 h, 18 h, 20 h 30, Le cercle des intimes (d'A. Konchalovsky avec Tom Hulce, Bob Hoskins), 16 ans.
- STUDIO
15 h, 18 h, 20 h 30, Le festin nu (de D. Cronenberg), 16 ans.

COUVET

- COLISÉE
20 h, Van Gogh (de M. Pialat avec J. Dutronc), pour tous.

«Première» neuchâteloise à la Bibliothèque

Le vote appenzellois

Si le cinéma suisse de fiction n'a pas eu de véritable relève depuis l'éclosion du Groupe des cinq dans les années soixante, le documentaire, notamment alémanique, lui, n'a cessé de fleurir avec des réussites impressionnantes. C'est une démarche d'autant plus intéressante qu'elle permet beaucoup mieux que le reportage de télévision, trop souvent fragmentaire, incomplet, voire superficiel, d'aller à l'essence des choses et de toucher à l'authenticité des gens.

C'est ce que Martin Stricker et la Neuchâteloise Isabelle Ecklin ont tenté de faire, en analysant l'une des singularités helvétiques dont s'est gaussé le monde entier: l'interdiction du droit de vote des Appenzelloises sur le plan local. On connaît le fameux bastion des hommes rêtifs à tout partage de leurs droits civiques avec leurs conjoints. Il ne s'agit pas seulement d'un antiféminisme primaire à tous crins, mais c'est un mouvement qui tire ses racines dans une tradition séculaire où les tâches étaient réparties différemment entre l'homme et la femme. Il faut donc y discerner plutôt un état d'esprit archaïque propre à toute région écartée des grands



Couple appenzellois

Pendant des décennies, le rôle de la femme se résumait aux «trois K» (Küche, Kinder, Kirche, soit cuisine, enfants et église)

(sp) centres. L'évolution des mentalités y est nécessairement plus lente qu'ailleurs.

VOTE HISTORIQUE

Les cinéastes se sont donc attachés à réaliser un documentaire de 52 minutes sur la Landsgemeinde au cours de laquelle fut accordé le droit de vote cantonal aux femmes du demi-canton d'Appenzell Rhodes extérieures. Les réalisateurs ont pris soin de respecter les personnes qu'ils ont filmées ou avec lesquelles ils se sont entretenus.

C'est donc toute la probléma-

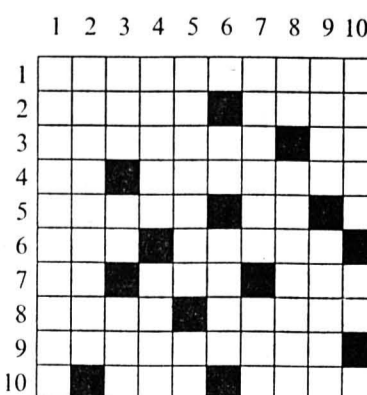
tique de l'égalité entre hommes et femmes qui est posée à travers ce document. C'est pourquoi le Bureau cantonal de l'égalité et de la famille s'est proposé de projeter cette étude en collaboration avec le département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville. Le film «La Place» sera présenté par la cinéaste neuchâteloise établie à Bâle Isabelle Ecklin, mardi en début de soirée.

B.I.N.

● La Chaux-de-Fonds, Bibliothèque de la Ville
Mardi 31 mars, à 20 heures.
Film «La Place»

MOTS CROISÉS

No 228



Horizontalement: 1. Avec des horizontales, on peut faire des perpendiculaires. 2. Aéronef. - Existera. 3. Pas très malignes. - Négation. 4. Début d'une idylle. - Blêmes. 5. Beaucoup tombent lors d'un changement de régime. - Lettres pour créer un slogan. 6. Haute école française. - Assassin. 7. «Bonne» note. - Démonstratif. - Fils de... 8. Écarté. - Teinte unie dans une gravure. 9. Nécessaire. 10. Existe. - Commune du Morbihan.

Verticalement: 1. Elles aiment regarder le monde de haut. 2. Dont on ne peut prétendre le contraire. 3. Vallée envahie par la mer. - Possessif. - Elime. 4. Tableau. - Vous ouvrent bien des portes. 5. Persévère. - Nouveau Testament, en abrégé. 6. Dans la cité. - Érodât (qu'il). 7. Bien établie. - On la dit voleuse. 8. Laize. - Mot de même étymologie qu'un autre, mais de forme différente. 9. Fleuve d'Irlande. - Galère du roi, autrefois. 10. L'homme ou le rôti peut l'être. Consonnes de note.

Solution No 227

Horizontalement: 1. Précipices. 2. Remiseras. 3. Imiteras. 4. Mâle. - Citer. 5. Enervé. - Est. 6. Ré. - Aire. - Pi. 7. Ont. - Salles. 8. Stage. - Art. 9. Giroflée. 10. Jet. - Cross (cross-country). **Verticalement:** 1. Primrose. 2. Rémant. 3. Emile. - Tage. 4. Citera. - Git. 5. Ise. - Viser. 6. Percera. - Oc. 7. Irai. - El. - Fr. 8. Caste. - Lalo. 9. Es. - Espéres. 10. Artistes.

Fête des Vignerons de Vevey de 1999

On va se mettre au travail

La cinquième Fête des Vignerons de ce siècle se tiendra en principe dans la première quinzaine de mois d'août 1999, place du Marché de Vevey, a déclaré Me Philippe Dénéréaz, abbé-président de la Confrérie des Vignerons de Lavaux au Chablais, toute la population participera aux préparatifs. Dès maintenant, le Conseil et le Rière-Conseil de cette confrérie plusieurs fois centenaire vont, comme maîtres d'œuvre, consacrer une année d'étude et de réflexion à la philosophie, au cadre, à l'orientation et aux grands principes d'une fête qui, quatre ou cinq fois par siècle, attire des dizaines de milliers de spectateurs du monde entier.

PEUT-ÊTRE ROCHAIX

En 1993, ce sera le choix des auteurs: le poète-librettiste, le compositeur musical, le décorateur et costumier, le metteur en scène. Ceux de la dernière fête, en 1977, étaient Henri Debluë, Jean Balissat, Jean Monod et Charles Apothéloz. La mise en scène de 1999 pourrait être confiée à François Rochaix, déjà appelé comme conseiller artistique.

De 1993 à 1996 suivra le travail de composition et de création des auteurs. Puis, de 1996 à 1999, la réalisation de l'œuvre, l'organisation des cortèges, la fabrication des costumes et des décors, la construction de la grande scène en plein air, face au Léman et aux Alpes.

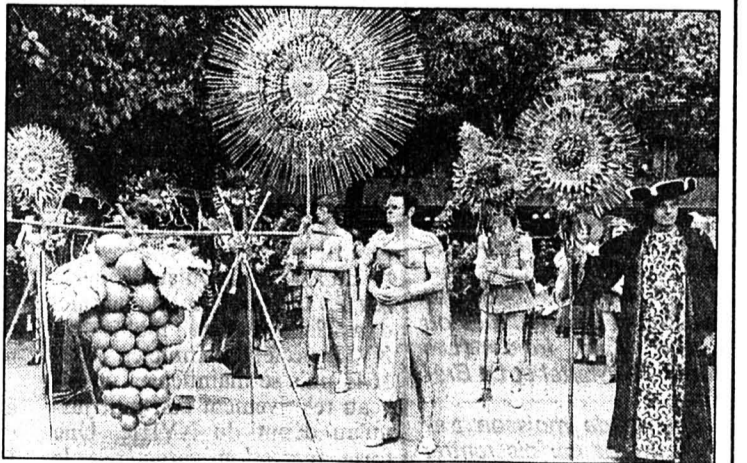
TOUT UN PEUPLE ENGAGÉ

Quelque 200 à 300 collaborateurs seront mobilisés dans les nombreux comités et commissions de travail et d'organisation. Quant aux artistes, interprètes et figurants — danseurs, chanteurs et musiciens en costumes populaires — ils seront des milliers, choisis traditionnellement dans la population et les sociétés de la région veveysanne et des villages vignerons qui s'étendent de Lavaux au Chablais.

Une grande liberté sera laissée aux auteurs, déclare Philippe Dénéréaz. Mais la Fête des Vignerons conservera fidèlement ses «passages obligés»: célébration des travaux de la terre, des récoltes, des saisons, de la vigne et du vin, airs et danses traditionnels du Pays de Vaud, Ranz des vaches en patois.

FAMILLE DES ABBAYES

La Confrérie des Vignerons de Vevey appartient à la grande famille des «abbayes» vaudoises, sociétés qui, dès le Moyen Âge, se consacraient d'abord au tir, puis à des activités villageoises plus vastes. La plus ancienne, celle de Grandcour, dans la Broye a six siècles d'existence. Celle de Vevey étudie plus particulièrement la vigne et ses Fêtes des Vignerons l'ont rendue célèbre sur le plan international. Sa devise latine: «Ora et Labora» (prie et travaille). (ats)



Edition de 1977

Une manifestation mondialement connue qui ne se déroule que tous les quarts de siècle. (Keystone)

Rendements et surfaces emblavées

Le blé des Montagnons ⁽²⁾

Au prix d'une forte fumure et d'un ensemencement lourd, les paysans des Montagnes neuchâtelaises obtenaient au XVIII^e siècle des rendements comparables ou supérieurs à ceux de régions moins élevées. Mais c'était le chant du cygne, la surface des champs étant en nette baisse.

Par
Raoul COP

DEMAIN:
le Pérou

MAUVAISES RÉCOLTES

Dans le système quasi autarcique que connaissent les Montagnes neuchâtelaises jusqu'au XVIII^e siècle, mauvaise récolte est synonyme de pain médiocre, de réduction de consommation et d'achats de grain. Pour les plus pauvres, c'est l'endettement.

La rareté des allusions à de véritables disettes dans les textes prouve que la région n'a pas eu à essuyer régulièrement des crises céréalières. Manifestement, on n'y mourait pas de faim. Même s'il fallait parfois traverser des moments plus ou moins critiques.

Le précieux journal manuscrit de Daniel Sandoz, de La Chaux-de-Fonds contient une série de rendements céréaliers qui va de 1737 à 1780. Elle montre que les récoltes ne subissent que rarement une perte dépassant 10% du rendement moyen. Il est vrai que cette période bénéficie de conditions climatiques assez bonnes et que les environs de La Brévine et des Ponts-de-Martel fourniraient sûrement des écarts plus importants.

Il est intéressant de constater qu'en 1770 D. Sandoz évalue sa récolte à 2900 litres par hectare, soit un résultat normal pour lui. Pourtant, il s'agit d'une année catastrophique pour une partie de l'Europe. Pour les Montagnes, des rapports font état de rendements assez médiocres, voire franchement mauvais (de 2200 à 800 litres environ en moyenne).

Un document de 1827 consacré aux Ponts-de-Martel signale que, par rapport aux récoltes moyennes, les variations ne dépassent guère 15% en plus ou en moins.

On appelle **orvale** toute calamité météorologique ou d'autre nature nuisant aux produits du sol. La grêle, la tempête et le gel sont assez souvent mentionnés.

Les gelées d'été qui surviennent avant la maturité du grain se produisent lors des nuits calmes. Elles touchent surtout les fonds des grandes vallées fermées où stagne l'air froid (Les Ponts-de-Martel et La Brévine).

En cas de moisson tardive, il faut parfois rentrer des grains humides ou même germés. Bien heureux si la neige ne se met pas de la partie!

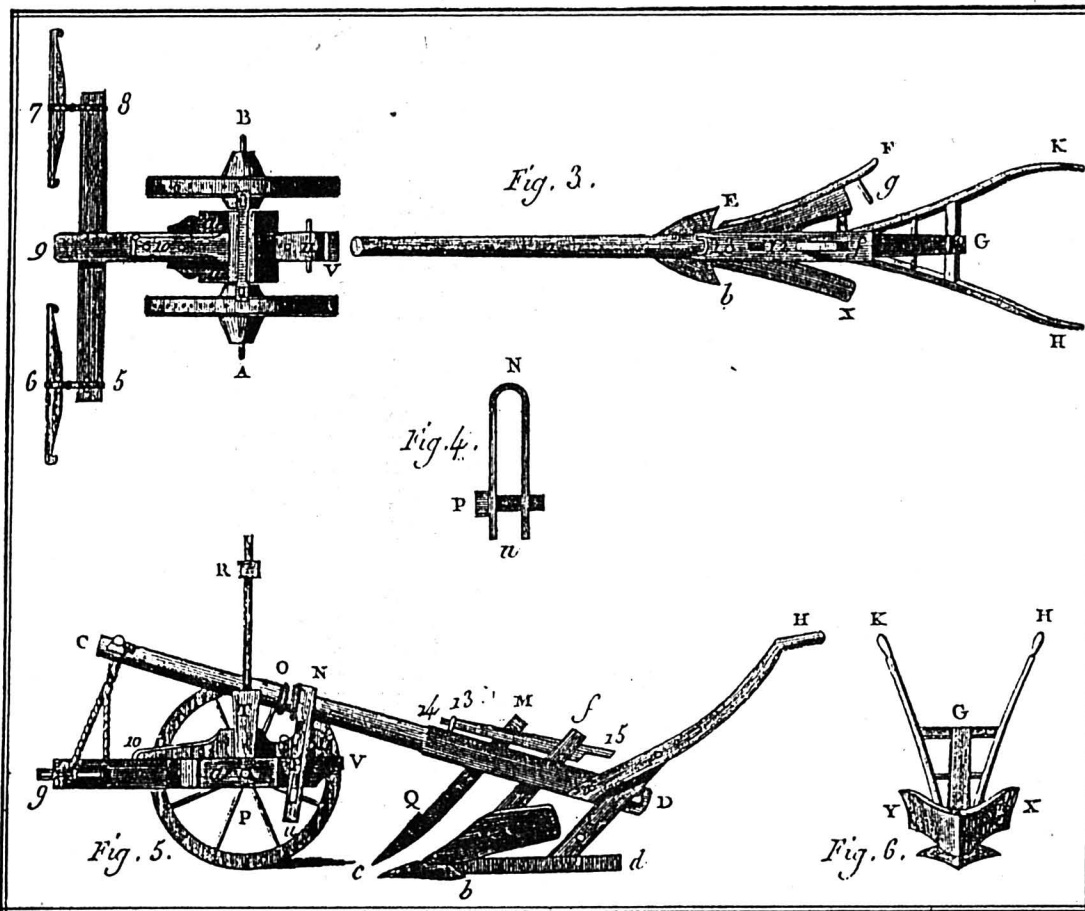
LES RENDEMENTS DE LA PÉRIODE 1750-1850

Les données sur les rendements céréaliers émanent de diverses sources. Commençons par consulter les contrats de ferme notariés.

Comme le fermier bénéficie généralement d'une réduction de loyer en cas de dégâts importants sur les céréales dus aux intempéries, il importe de fixer la limite à partir de laquelle interviendra l'indemnisation. Une cinquantaine de baux précisent cette valeur, qu'on doit considérer comme le seuil de la récolte médiocre. Il s'agit presque toujours de 48 émines par pose, soit 2706 litres à l'hectare. Rappelons que la pose valait 27 ares et l'émine un peu plus de 15 litres.

Ces indications concernent la seconde moitié du XVIII^e siècle et des domaines situés au Locle et à La Chaux-de-Fonds. Ce sont des moyennes groupant toutes les céréales.

On trouve dans le journal du Chaux-de-Fonnier Daniel Sandoz des renseignements qui ont le mérite de constituer une véritable série. Ils confirment qu'après 1750 nos 48 émines correspondent à un assez faible niveau. Toutes céréales rassemblées, on assiste à une augmentation continue des rendements d'une dizaine d'années à l'autre: 46 émines par pose en 1737-1747, 51 en 1748-1759, 54 en



La tourne-oreille

Cette charrue était en usage dans le pays de Neuchâtel vers 1800. (Dict. encycl. de 1802, Paris, Bibl. de La Chaux-de-Fonds)

1760-1769 et enfin 56 en 1770-1780.

Une amélioration aussi spectaculaire a vraisemblablement été obtenue au prix d'un apport accru d'engrais. Il est évident que le remplacement du traditionnel cycle de plusieurs années à fumure unique par des rotations céréalières assez courtes et plus généralement fumées a fait grimper les rendements.

Mais toutes les localités ne sont pas aussi favorisées. Un rapport de 1827 donne à entendre qu'aux Ponts-de-Martel chaque pose produit habituellement de 33 à 44 émines.

Dans sa deuxième description de La Brévine parue en 1841, le maire Huguenin évalue la récolte à 44 émines par pose. Nous

restons dans ces deux cas au-dessous de 48 mesures et cela n'a rien d'étonnant car il s'agit de lieux particulièrement froids et exposés aux gelées estivales.

DES VALEURS ÉLEVÉES

Afin d'établir des comparaisons, il convient de convertir nos émines en kilos. Avec un poids de 0,590 kg par litre pour une orgée composée à parts égales d'orge et d'avoine, les 2706 l/ha (pour 48 émines par pose) donneraient 1600 kg/ha.

Les 56 émines enregistrées par D. Sandoz de 1770 à 1780 nous conduiraient même jusqu'à 1860 kg. Par contre, nous serions ramenés à 1330 kg avec une récolte médiocre de 40 émines par pose, qui devait être assez com-

mune aux Ponts-de-Martel et à La Brévine.

Il convient toutefois de rester prudent et de ne considérer ces valeurs que comme des ordres de grandeur.

Chose incroyable, les rendements des Montagnes sont supérieurs à ceux que les historiens ont mis en évidence pour des régions moins élevées, notamment sur le Plateau suisse. A ma connaissance, on n'y dépasse nul part les 1300 kg/ha.

La supériorité des rendements du haut Jura s'explique par l'abondance du fumier à disposition. Les bêtes sont relativement nombreuses et elles séjournent à l'écurie durant sept mois par an, ce qui permet de recueillir force déjections.

Evolution de la surface emblavée

L'étude du produit de la dime, un impôt sur les céréales cultivées, donne une idée de l'évolution de la surface occupée par les champs. En effet, le prélèvement est proportionnel à la récolte (un onzième de celle-ci). Par étapes, la dime s'allège en étant remplacée par une redevance fixée en fonction de la surface emblavée (dime à la pose).

Les courbes qui résument les fluctuations du rapport de la dime comportent des dents de scie très nettes imputables aux particularités du mode de perception de cet impôt (enchères) ainsi qu'aux conditions météorologiques.

Par contre, on voit se dessiner de grandes tendances qui reflètent manifestement l'évolution des emblavures.

MONTÉE ET RECUL

Les courbes établies pour diverses localités des Montagnes présentent la même allure générale. Après une période de faible production et de croissance lente qui coïncide avec le Moyen Âge, le démarrage s'opère à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e. La production culmine dans la première moitié du XVII^e siècle; elle chute en 1638-1644 puis se maintient à un niveau relativement constant jusqu'au début du XVIII^e. Une forte régression caractérise le XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e.

La longue augmentation stoppée vers 1615-1620 découle

des défrichements et de l'amélioration des terres. On assiste à un accroissement spectaculaire des champs lié à une formidable pression démographique. La montée s'interrompt momentanément dans les quinze dernières années du XVI^e siècle, sans doute à cause de la détérioration climatique.

LA CHUTE DE 1638-1644

Cette cassure nette est difficile à expliquer. On voudrait invoquer une baisse de population, mais les listes de chefs de famille de la paroisse de La Chaux-de-Fonds donnent l'image d'une croissance continue pour la première moitié du siècle.

Et pourtant, la peste fait ses dernières victimes dans la région en 1638-39. Par ailleurs, la guerre de Trente Ans effleure les Montagnes de 1635 à 1644, obligeant les Neuchâtelais restés neutres à d'interminables gardes aux frontières.

LE PALIER DE 1644-1720

Cette période longue d'une septantaine d'années semble caractérisée par un certain immobilisme ou une légère remontée. On assiste en fait à un réajustement dû à différents facteurs.

D'une part, le paysan renonce à emblaver les terres trop médiocres par souci de rentabilité. De plus, il se tourne de plus en plus vers des activités d'appoint, voire vers un travail saisonnier à l'étranger s'il est maçon. Moins astreignant que le travail des

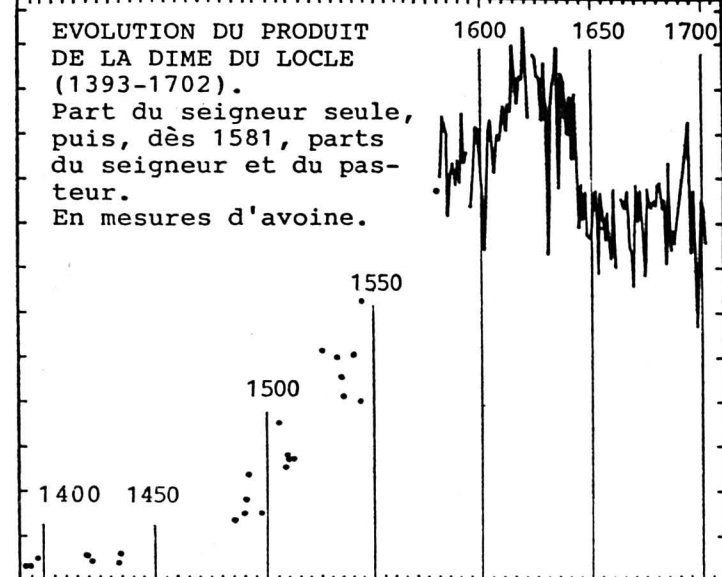
champs, l'élevage va occuper une place un peu plus importante. Ces changements doivent être mis en relation avec une relative stagnation de la population. On peut parler de saturation et il faudra l'essor de l'horlogerie pour rompre cet équilibre.

LE DÉCLIN DES XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES

Rappelons d'abord la généralisation, entre 1750 et 1800, des rotations céréalières courtes. Il s'agit manifestement d'un indice important: les paysans du «Haut» adoptent une forme d'agriculture plus intensive. Ils ouvrent moins longtemps les prés et, de ce fait, les champs deviennent moins nombreux peuvent être fumés moins abondamment. Grâce à ce processus, les rendements s'améliorent, tant ceux de céréales que ceux du foin. Par contre, la surface emblavée diminue, ainsi que, dans une moindre mesure, la production de grain.

À La Chaux-de-Fonds, la portion du territoire communal ensemencée de céréales passe de 10,8% en 1703 à 4,5% en 1806, puis à 3,7% en 1842. La diminution est plus lente à La Sagne: 13,8% en 1703, 8,4% en 1806 et 4,5% en 1842.

Cette évolution n'est pas sans rapport avec le développement systématique des activités artisanales. Dès le deuxième quart du XVIII^e siècle, on peut parler de boom horloger; quant à la



dentellerie, elle connaît elle aussi un formidable essor. Ces deux industries pratiquées à domicile tendent à monopoliser la main-d'œuvre locale au détriment de l'agriculture. Une telle prospérité suscite un fort courant d'immigration en même temps qu'elle induit de profondes modifications structurelles, surtout après 1750.

D'une part, de nombreux Montagnons ayant troqué la charrue contre l'établi louent leur domaine à des fermiers qui sont généralement originaires du canton de Berne. Le fermage se développe jusqu'à supplanter le faire-valoir direct et la population paysanne commence à se renouveler.

D'autre part, on assiste à un mouvement de concentration des exploitations agricoles.

RENDEMENTS PLUS ANCIENS

La productivité du XVII^e siècle devait être un peu inférieure puisque le fumier n'intervenait alors qu'une seule fois dans la série de quatre ou cinq récoltes de la rotation traditionnelle.

Grâce aux tarifs de dime réduite accordés dès le XVI^e siècle aux habitants de La Brévine et à une partie de ceux des Ponts-de-Martel, nous savons que les paysans de ces localités engrangeaient ordinairement plus de 22 émines par pose.

RENDEMENT ET ENSEMENCEMENT

L'Ancien Régime se caractérise par un ensemencement particulièrement lourd, autrement dit par un faible rendement de la semence. Le paysan sème à la volée, donc sans semoir, et il sème dru.

Les rares mentions de la seconde moitié du XVIII^e siècle corroborent les données provenant d'autres régions: on sème un grain pour en récolter trois ou quatre en moyenne!

Vus sous cet angle, nos rendements apparaissent beaucoup moins fameux. Pour obtenir 1600 kg/ha, il a fallu mettre en terre 400 à 500 kg/ha!

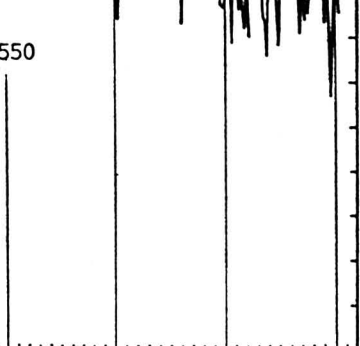
En semant la moitié de cette quantité, les agriculteurs des années 1980 tirent de leurs champs au moins 3000 kg/ha.

Les piteux résultats de nos ancêtres s'expliquent aisément. D'abord, il n'est pas question au XVIII^e siècle de renouvellement ni de sélection des semences. Autre facteur limitatif, le faible pouvoir germinatif des semences dû aux défauts d'une bonne partie d'entre eux: grains de petite taille, mauvais état à la récolte (humidité excessive, gel, etc.) et détérioration dans des greniers mal aérés.

À côté de ces points noirs, on relèvera un aspect positif: l'utilisation probable de variétés céréalières adaptées à l'altitude, que l'on ne peut plus obtenir actuellement.

EVOLUTION DU PRODUIT DE LA DIME DU LOCLE (1393-1702)

Part du seigneur seule, puis, dès 1581, parts du seigneur et du pasteur. En mesures d'avoine.



Diverses causes concourent encore à la diminution de la surface labourée: l'extension de l'élevage, la facilité accrue d'importer du grain grâce à de meilleures routes, le goût des horlogers pour le pain de froment et la concurrence de la pomme de terre, non soumise à la dime.

La raison d'être des emblavures se modifie puisque la production de céréales panifiables passe au second plan. Au XIX^e siècle, on maintient surtout les labours comme moyen d'amélioration des prés et pour obtenir de la paille ainsi que des céréales fourragères.

R. C. SOURCE Culture céréalière dans les Montagnes neuchâtelaises: rendements et surfaces emblavées du XVI^e siècle au début du XIX^e siècle, Raoul Cop, 1992.